

GILLES GOSSELIN

**LE LIVRE DE COMPTES (1929-1934)
D'UN MARCHAND GÉNÉRAL DE GIRARDVILLE
AU LAC-SAINT-JEAN : ÉTUDE LEXICALE
ET APERÇU ETHNOGRAPHIQUE**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
comme exigence partielle du programme de maîtrise en linguistique
offert à l'Université du Québec à Chicoutimi
en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université Laval
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

et

DÉPARTEMENT DES ARTS ET LETTRES
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
SAGUENAY

DÉCEMBRE 2005



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

L'étude que nous présentons porte sur le vocabulaire utilisé de 1929 à 1934 dans le livre de comptes d'un marchand général de Girardville au Lac-Saint-Jean. Dans un premier temps, nous décrivons les us et coutumes des gens de cette époque qui fut particulièrement difficile en milieu rural au Québec en raison de la grande crise économique de 1930. Par la suite, nous nous intéressons à la part occupée par les québécismes dans le corpus. Pour ce faire, nous procédons tout d'abord à un classement onomasiologique de toutes les unités lexicales à partir duquel nous effectuons un classement différentiel afin d'en dégager les québécismes. L'analyse de ces données est présentée dans six chapitres qui correspondent à un thème lexical particulier dans lequel nous présentons la fréquence d'usage et nous analysons la provenance historique de chaque québécisme. L'aspect synonymique est également abordé. Ces résultats sont présentés sous forme de tableaux que nous commentons de manière générale.

AVANT-PROPOS

C'est à la fin de ce long processus de recherche et d'écriture que j'ai le plaisir d'adresser mes remerciements à tous ceux qui m'ont appuyé tout au cours de cette démarche.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma vive gratitude à mon directeur de recherche, monsieur Thomas Lavoie, qui a su me transmettre le goût de la recherche à l'intérieur de ses nombreux cours sur la langue québécoise. Je le remercie également d'avoir accepté de diriger ce travail de recherche, de m'avoir appuyé et de m'avoir donné de judicieux conseils. Je remercie aussi monsieur Claude Verreault, professeur de linguistique à l'Université Laval, pour qui j'ai une grande estime et qui m'a permis de travailler au sein de son équipe d'assistants de recherche auprès de qui j'ai beaucoup appris. Je dois également remercier monsieur le professeur Jean Dolbec, directeur de l'Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes, qui m'a incité à entreprendre ces études de deuxième cycle et qui a toujours su répondre à mes questions en me donnant d'excellents conseils.

Je ne peux passer sous silence les encouragements reçus de ma famille et de mes amis avec lesquels je n'ai pu partager bien des moments pendant ces dernières années. Je tiens aussi à souligner le merveilleux travail de madame Pierrette Prévost, la belle-fille de monsieur Henri Pelchat (le marchand général), qui a toujours accepté de collaborer lors de mes enquêtes auprès des gens âgés du village.

C'est avec plaisir que je remercie ma collègue madame Suzanne Fradette qui a eu la gentillesse de relire mon manuscrit et qui m'a offert de précieux conseils. Je remercie également ma collègue madame Michelle Côté qui a été d'un grand soutien par ses conseils sur la typographie, la mise en page et le traitement des illustrations de ce document. Finalement, je remercie ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont permis de rendre à terme ce long projet de recherche.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------|----------|
| Résumé | |
| Avant-propos | i |
| Table des matières | ii |
| Liste des tableaux | vi |
| Liste des illustrations et des figures | viii |
| Chapitre I : Introduction | 1 |
| 1.1 Approche historique | 2 |
| 1.1.1 Présentation du marchand | 2 |
| 1.1.2 Bref historique du village de Girardville au Lac-Saint-Jean | 3 |
| 1.1.3 Le contexte social des années de crise de 1930 | 4 |
| 1.1.3.1 Le manque de travail | 4 |
| 1.1.3.2 Les bons de secours | 4 |
| 1.1.3.3 Le troc | 5 |
| 1.1.4 Description du manuscrit | 6 |
| 1.1.5 Caractéristiques du manuscrit | 9 |
| 1.2 Problématique et état de la question | 9 |
| 1.2.1 Études faites à partir de documents d'archives | 10 |
| 1.2.2 Études faites à partir de livres de comptes | 10 |
| 1.2.3 Études faites à partir d'actes notariés anciens | 11 |
| 1.2.4 Études faites à partir de sources diverses | 13 |
| 1.3 Objectifs | 14 |
| 1.4 Approche méthodologique | 15 |
| 1.4.1 Le dépouillement du corpus | 15 |
| 1.4.2 Classement onomasiologique | 16 |
| 1.4.3 Classement différentiel | 17 |
| 1.4.3.1 Français de référence | 17 |
| 1.4.3.2 Français québécois | 17 |
| 1.4.4 Variantes syntagmatiques | 17 |
| 1.4.5 Grille de classement | 18 |
| 1.4.5.1 Les archaïsmes et dialectalismes | 20 |
| 1.4.5.2 Les anglicismes lexématiques directs | 20 |
| 1.4.5.3 Les anglicismes syntagmatiques (calques) | 20 |
| 1.4.5.4 Les innovations lexématiques québécoises | 21 |
| 1.4.5.5 Les innovations sémantiques québécoises | 21 |
| 1.4.6 Origine et définition des québécismes | 21 |
| 1.4.7 Présentation de l'étude | 22 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Chapitre II : Étude du corpus : alimentation | 24 |
| 2.1 Étude descriptive | 24 |
| 2.2 Étude linguistique | 27 |
| 2.2.1 Origine des québécismes | 30 |
| 2.2.1.1 Héritage français | 31 |
| 2.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 31 |
| 2.2.1.2 Influence de l'anglais | 32 |
| 2.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 32 |
| 2.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques) | 34 |
| 2.2.1.3 Apport québécois | 34 |
| 2.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 34 |
| 2.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 35 |
| 2.2.2 Répartition des québécismes | 36 |
| 2.2.3 Répartition des catégories lexicales | 36 |
| 2.2.4 Synonymie | 37 |
| Chapitre III : Étude du corpus : l'habillement | 39 |
| 3.1 Étude descriptive | 39 |
| 3.2 Étude linguistique | 41 |
| 3.2.1 Origine des québécismes : les vêtements | 43 |
| 3.2.1.1 Héritage français | 45 |
| 3.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 45 |
| 3.2.1.2 Influence de l'anglais | 46 |
| 3.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 46 |
| 3.2.1.3 Apport québécois | 46 |
| 3.2.1.3.1 Innovations sémantiques québécoises | 46 |
| 3.2.2 Origine des québécismes : les chaussures | 47 |
| 3.2.2.1 Héritage français | 47 |
| 3.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 47 |
| 3.2.2.2 Influence de l'anglais | 48 |
| 3.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 48 |
| 3.2.2.3 Apport québécois | 49 |
| 3.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 49 |
| 3.2.3 Origine des québécismes : les tissus, la couture et le tricot | 49 |
| 3.2.3.1 Héritage français | 50 |
| 3.2.3.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 50 |
| 3.2.3.2 Influence de l'anglais | 51 |
| 3.2.3.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 51 |
| 3.2.3.3 Apport québécois | 51 |
| 3.2.3.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 51 |
| 3.2.3.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 52 |
| 3.2.4 Répartition des québécismes | 52 |
| 3.2.5 Répartition des catégories lexicales | 53 |
| 3.2.6 Synonymie | 54 |
| Chapitre IV : Étude du corpus : les animaux et la ferme | 56 |
| 4.1 Étude descriptive | 56 |
| 4.2 Étude linguistique | 58 |
| 4.2.1 Origine des québécismes : animaux et leur entretien | 61 |
| 4.2.1.1 Héritage français | 62 |
| 4.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 62 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 4.2.1.2 Apport québécois | 62 |
| 4.2.1.2.1 Innovations lexématiques québécoises | 62 |
| 4.2.1.2.2 Innovations sémantiques québécoises | 63 |
| 4.2.2 Origine des québécismes : matériaux et quincaillerie | 63 |
| 4.2.2.1 Héritage français | 64 |
| 4.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 64 |
| 4.2.2.2 Influence de l'anglais | 64 |
| 4.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 64 |
| 4.2.2.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques) | 65 |
| 4.2.2.3 Apport québécois | 65 |
| 4.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 65 |
| 4.2.2.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 66 |
| 4.2.3 Origine des québécismes : outils | 66 |
| 4.2.3.1 Héritage français | 67 |
| 4.2.3.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 67 |
| 4.2.3.2 Influence de l'anglais | 67 |
| 4.2.3.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 67 |
| 4.2.3.3 Apport québécois | 68 |
| 4.2.3.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 68 |
| 4.2.3.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 68 |
| 4.2.4 Répartition des québécismes | 68 |
| 4.2.5 Répartition des catégories lexicales | 69 |
| 4.2.6 Synonymie | 70 |
| Chapitre V : Étude du corpus : objets usuels de la maison | 71 |
| 5.1 Étude descriptive | 71 |
| 5.2 Étude linguistique | 73 |
| 5.2.1 Origine des québécismes : accessoires et utilités de la maison | 76 |
| 5.2.1.1 Héritage français | 76 |
| 5.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 76 |
| 5.2.1.2 Influence de l'anglais | 77 |
| 5.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 77 |
| 5.2.1.3 Apport québécois | 77 |
| 5.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 77 |
| 5.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 78 |
| 5.2.2 Origine des québécismes : les produits d'entretien | 79 |
| 5.2.2.1 Héritage français | 79 |
| 5.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 79 |
| 5.2.2.2 Influence de l'anglais | 80 |
| 5.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 80 |
| 5.2.2.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques) | 80 |
| 5.2.2.3 Apport québécois | 80 |
| 5.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 80 |
| 5.2.3 Origine des québécismes : mobilier | 81 |
| 5.2.3.1 Apport québécois | 82 |
| 5.2.3.1.1 Innovations sémantiques québécoises | 82 |
| 5.2.4 Origine des québécismes : ustensiles de cuisine | 82 |
| 5.2.4.1 Héritage français | 82 |
| 5.2.4.1.1 Archaïsmes/dialectalismes | 82 |
| 5.2.4.2 Influence de l'anglais | 83 |
| 5.2.4.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 83 |
| 5.2.4.3 Apport québécois | 83 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 5.2.4.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 83 |
| 5.2.4.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 84 |
| 5.2.5 Répartition des québécismes | 84 |
| 5.2.6 Répartition des catégories lexicales | 84 |
| 5.2.7 Synonymie | 85 |
| Chapitre VI : Étude du corpus : produits d'usage personnel | 87 |
| 6.1 Étude descriptive | 87 |
| 6.2 Étude linguistique | 88 |
| 6.2.1 Origine des québécismes | 90 |
| 6.2.1.1 Héritage français | 91 |
| 6.2.1.1.1 Archéismes/dialectalismes | 91 |
| 6.2.1.2 Influence de l'anglais | 91 |
| 6.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 91 |
| 6.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques) | 91 |
| 6.2.1.3 Apport québécois | 92 |
| 6.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 92 |
| 6.2.2 Répartition des québécismes | 92 |
| 6.2.3 Répartition des catégories lexicales | 93 |
| 6.2.4 Synonymie | 94 |
| Chapitre VII : Étude du corpus : coutumes et divertissements | 95 |
| 7.1 Étude descriptive | 95 |
| 7.2 Étude linguistique | 96 |
| 7.2.1 Origine des québécismes | 98 |
| 7.2.1.1 Héritage français | 98 |
| 7.2.1.1.1 Archéismes/dialectalismes | 98 |
| 7.2.1.2 Influence de l'anglais | 99 |
| 7.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs | 99 |
| 7.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques) | 99 |
| 7.2.1.3 Apport québécois | 99 |
| 7.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises | 99 |
| 7.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises | 99 |
| 7.2.2 Répartition des québécismes | 100 |
| 7.2.3 Répartition des catégories lexicales | 100 |
| 7.2.4 Synonymie | 101 |
| Conclusion | 102 |
| Références | 108 |
| Annexe 1 : Liste des québécismes par catégories lexicales et par ordre de fréquence | 114 |
| Annexe 2 : Index complet du corpus | 116 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLEAU 1a : <i>Nourriture</i> | 28 |
| TABLEAU 1b : <i>Fruits et légumes</i> | 29 |
| TABLEAU 1c : <i>Graines et céréales</i> | 29 |
| TABLEAU 1d : <i>Poisson</i> | 29 |
| TABLEAU 1e : <i>Sucreries et friandises</i> | 29 |
| TABLEAU 1f : <i>Viande</i> | 30 |
| TABLEAU 2 : <i>L'alimentation : origine des lexèmes québécois</i> | 30 |
| TABLEAU 3 : <i>Synonymie : alimentation</i> | 38 |
| TABLEAU 4a : <i>Vêtements</i> | 42 |
| TABLEAU 4b : <i>Chaussures</i> | 42 |
| TABLEAU 4c : <i>Tissus, couture et tricot</i> | 43 |
| TABLEAU 5 : <i>Les vêtements : origine des lexèmes québécois</i> | 44 |
| TABLEAU 6 : <i>Les chaussures : origine des lexèmes québécois</i> | 47 |
| TABLEAU 7 : <i>Tissus, couture et tricot : origine des lexèmes québécois</i> | 50 |
| TABLEAU 8 : <i>Synonymie : habillement</i> | 55 |
| TABLEAU 9a : <i>Animaux et leur entretien</i> | 59 |
| TABLEAU 9b : <i>Matériaux et quincaillerie</i> | 60 |
| TABLEAU 9c : <i>Outils</i> | 61 |
| TABLEAU 10 : <i>Animaux et leur entretien : origine des lexèmes québécois</i> | 61 |
| TABLEAU 11 : <i>Matériaux et quincaillerie : origine des lexèmes québécois</i> | 63 |
| TABLEAU 12 : <i>Outils : origine des lexèmes québécois</i> | 66 |
| TABLEAU 13 : <i>Synonymie : les animaux et la ferme</i> | 70 |
| TABLEAU 14a : <i>Accessoires et utilités de la maison</i> | 74 |
| TABLEAU 14b : <i>Les produits d'entretien</i> | 74 |
| TABLEAU 14c : <i>Mobilier</i> | 75 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| TABLEAU 14d : <i>Ustensiles de cuisine</i> | 75 |
| TABLEAU 15 : <i>Accessoires et utilités de la maison : origine des lexèmes québécois</i> | 76 |
| TABLEAU 16 : <i>Les produits d'entretien : origine des lexèmes québécois</i> | 79 |
| TABLEAU 17 : <i>Mobilier : origine des lexèmes québécois</i> | 81 |
| TABLEAU 18 : <i>Ustensiles de cuisine : origine des lexèmes québécois</i> | 82 |
| TABLEAU 19 : <i>Synonymie : objets usuels de la maison</i> | 86 |
| TABLEAU 20a : <i>Hygiène et accessoires personnels</i> | 89 |
| TABLEAU 20b : <i>Médicaments et pharmacie</i> | 89 |
| TABLEAU 20c : <i>Tabac</i> | 90 |
| TABLEAU 21 : <i>Produits d'usage personnel : origine des lexèmes québécois</i> | 90 |
| TABLEAU 22 : <i>Synonymie : produits d'usage personnel</i> | 94 |
| TABLEAU 23a : <i>Papeterie et école</i> | 97 |
| TABLEAU 23b : <i>Jeux et divertissements</i> | 97 |
| TABLEAU 23c : <i>Chasse et pêche</i> | 97 |
| TABLEAU 24 : <i>Coutumes et divertissements : origine des lexèmes québécois</i> | 98 |
| TABLEAU 25 : <i>Synonymie : coutumes et divertissements</i> | 101 |
| TABLEAU 26 : <i>Répartition des unités lexicales à travers les six thèmes du corpus</i> | 103 |
| TABLEAU 27 : <i>Répartition des québécismes de chacune des catégories lexicales à travers les 22 champs lexicaux du corpus</i> | 104 |

LISTE DES ILLUSTRATIONS ET DES FIGURES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ILLUSTRATION 1 : <i>Le magasin vers 1930</i> | 2 |
| ILLUSTRATION 2 : <i>Le magasin vers 1970</i> | 2 |
| ILLUSTRATION 3 : <i>Le livre de comptes</i> | 7 |
| ILLUSTRATION 4 : <i>Page 142 du manuscrit</i> | 8 |
| | |
| FIGURE 1 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème de l'alimentation</i> | 27 |
| FIGURE 2 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème de l'alimentation</i> | 36 |
| FIGURE 3 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème de l'alimentation</i> | 37 |
| FIGURE 4 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème de l'habillement</i> | 41 |
| FIGURE 5 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème de l'habillement</i> | 53 |
| FIGURE 6 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème de l'habillement</i> | 53 |
| FIGURE 7 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème des animaux et la ferme</i> | 59 |
| FIGURE 8 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème des animaux et la ferme</i> | 69 |
| FIGURE 9 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème des animaux et la ferme</i> | 69 |
| FIGURE 10 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème des objets usuels de la maison</i> | 73 |
| FIGURE 11 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème des objets usuels de la maison</i> | 84 |
| FIGURE 12 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème des objets usuels de la maison</i> | 85 |
| FIGURE 13 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème des produits d'usage personnel</i> | 89 |
| FIGURE 14 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème des produits d'usage personnel</i> | 93 |
| FIGURE 15 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème des produits d'usage personnel</i> | 93 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| FIGURE 16 : <i>Répartition des unités lexicales qui font partie du thème des coutumes et divertissements</i> | 96 |
| FIGURE 17 : <i>Répartition des québécismes qui appartiennent au thème des coutumes et divertissements</i> | 100 |
| FIGURE 18 : <i>Répartition des catégories lexicales de chacun des champs lexicaux du thème des coutumes et divertissements</i> | 101 |
| FIGURE 19 : <i>Répartition des 570 unités lexicales du corpus</i> | 103 |
| FIGURE 20 : <i>La part occupée par chacune des catégories lexicales du corpus</i> | 105 |

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

C'est lors de nos cours en linguistique, plus particulièrement en français québécois et en linguistique historique, que notre intérêt a été attiré par le vocabulaire québécois et son histoire. Certains travaux pratiques nous ont encore permis de découvrir la richesse et les particularités de ce vocabulaire, notamment celui qu'on retrouvait dans des inventaires de biens de notaires de la fin du XIX^e siècle et dans certains livres de comptes de marchands du début du XX^e siècle. Nous avons donc décidé d'orienter notre recherche sur ce type de documents.

C'est après quelques semaines de recherche que nous avons eu la chance de découvrir le livre de comptes d'un marchand qui avait un magasin général à Girardville au Lac-Saint-Jean dans les années 1930. À cette époque, les commerçants devaient se servir d'un grand livre de comptes (appelé aussi un « ledger ») pour noter les transactions et le crédit de leurs clients. Certains ont su conserver précieusement ces vieux livres de comptes. C'est le cas du livre de comptes de monsieur Henri Pelchat, marchand général de Girardville au Lac-Saint-Jean. Ce vieux manuscrit a été conservé avec soin par le fils de monsieur Pelchat et servira de corpus à notre étude. Il couvre la période comprise entre 1929 et 1934. Après l'avoir dépouillé sommairement, nous nous sommes vite aperçus qu'il serait intéressant d'en faire l'objet de notre mémoire de recherche et d'en faire l'étude linguistique afin de mieux connaître l'origine des québécismes qui y sont attestés.

1.1 Approche historique

1.1.1 Présentation du marchand

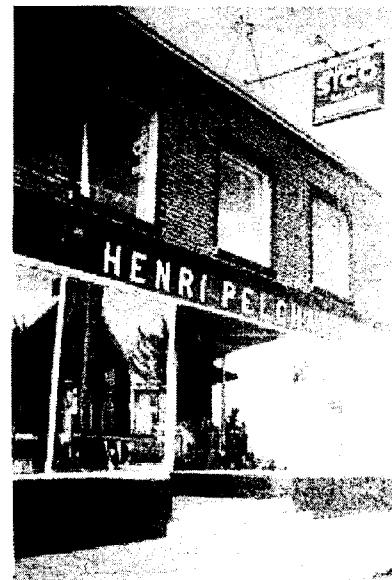
Henri Pelchat est né à Albanel le 15 septembre 1916. Dès l'âge de 5 ans, il devient orphelin. Il est alors pris en adoption par son oncle Laurent Roy et sa tante Amanda Pelchat. Monsieur Roy était marchand général et exploitait un magasin général à Albanel et un autre à Girardville. En 1931, alors qu'Henri était âgé de 15 ans, monsieur Roy décide de lui confier la responsabilité de son magasin de Girardville et lui vend son magasin ainsi que la résidence attenante (cf. ill. 1). C'est désormais monsieur Pelchat qui dirige seul le commerce jusqu'en 1937, année où il se marie à Simone Bélanger. Le couple exploite le magasin avec quelques employés et plus tard avec leur fils André. Le 8 novembre 1952, un incendie rase le magasin. Monsieur Pelchat va reconstruire un nouvel édifice de deux étages, plus grand et plus moderne, qui abritera sa résidence à gauche et le magasin à droite (cf. ill. 2). L'ouverture se fera en septembre 1954. Le marchand desservira la population du village jusqu'en 1976, année où il prendra sa retraite.

Illustration 1



Le magasin vers 1930

Illustration 2



Le magasin vers 1970

Par la suite, l'édifice accueillera différents commerces, notamment une quincaillerie et une coopérative alimentaire, mais aujourd'hui c'est la mairie de Girardville qui occupe cet ancien magasin général.

1.1.2 Bref historique du village de Girardville au Lac-Saint-Jean

La municipalité de Girardville est la deuxième municipalité la plus au nord du Lac-Saint-Jean. D'une superficie de 76 km², elle est située à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest du Lac-Saint-Jean, au confluent des rivières Ouasiemisca et Mistassini. Girardville fait partie de la MRC Maria-Chapdelaine.

En 1925, Girardville comptait 334 habitants. Cette population passe rapidement à 890 habitants en 1931 en raison notamment du mouvement de colonisation lancé par le gouvernement provincial. D'après les données de Statistique Canada, la population s'établissait à 1285 habitants en 2001. Aujourd'hui, en 2005, ces chiffres n'ont pratiquement pas changé d'après les autorités municipales.

C'est au début des années 1900 qu'arrivent les premières familles, notamment celle de Napoléon Doucet dont le fils Pierre est considéré comme le fondateur de Girardville. La municipalité fut d'abord érigée sous le nom de canton Girard en 1909, en l'honneur de Joseph Girard, ancien député fédéral du comté de Lac-Saint-Jean. C'est en 1921 que fut formé le premier conseil municipal avec Pierre Doucet comme maire et que le nom de Girardville fut donné à la municipalité. Le 3 juillet 1932, l'abbé Henri Tremblay fit l'érection canonique de la mission « Notre-Dame de Lourdes » alors que le décret signé de Monseigneur Georges Melançon ne fut donné que le 5 septembre 1947.

Comme tous les petits villages du début du siècle, celui de Girardville était surtout dépendant de l'agriculture. L'hiver, les hommes partaient travailler dans les chantiers et l'été les familles allaient à la cueillette des bleuets pour combler le revenu familial. Aujourd'hui, Girardville possède plusieurs industries et commerces avec notamment des usines de transformation de bois, des compagnies de transport, d'aménagement forestier, de sylviculture, de culture de plants ainsi que plusieurs bleuetières. Depuis les années 1980, l'industrie agroalimentaire joue un rôle important dans l'économie avec la culture biologique diversifiée de légumes.

1.1.3 Le contexte social des années de crise de 1930

1.1.3.1 Le manque de travail

Les années 1930-1932 coïncident avec la dernière grande période de colonisation dans la région et la grande crise économique amorcée aux États-Unis la même année. Selon l'historien Russel Bouchard (1988 : 178), seulement au cours des années 1930-1931, environ cent nouvelles familles seraient arrivées à Girardville pour s'y installer sur une ferme. C'est ce qui explique la nécessité pour le marchand de faire crédit à ses clients qui, pour plusieurs, sont sans travail et ne peuvent subvenir à leurs besoins même les plus minimes. Dennis Guest, dans son étude intitulée : *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, nous explique à quel point la situation était difficile, et ce, même pour les mieux nantis (Guest, 1993 : 121) :

La grande crise des années 30 fut à ce point sévère que même les gens les plus « prévoyants et économies » durent s'abaisser à aller « quémander du secours ». L'époque fut marquée par le chômage de masse et par un sérieux déclin du niveau de vie. En 1933, le pire moment de la crise, près d'un quart des travailleurs avaient été mis à pied et cherchaient du travail et l'on estime à 15% la proportion de la population qui bénéficiait de l'aide sociale.

La situation à Girardville n'était guère différente de celles des autres régions au Québec. Il paraît évident que le manque de travail est la source du problème qui amène un manque d'argent. Dans le livre des procès verbaux du conseil municipal du village de Girardville, à la session ordinaire du 1^{er} février 1932, la résolution suivante fut adoptée :

Mr Joseph Trudeau propose et secondé par Mr Ulric Prevost de demandé à la Commission du chômage une octroi additionnel au montant de \$5 000.⁰⁰ piastres pour secourir les familles pauvres et qu'il son sans gagne et sans revenus pour ~~achevey de p~~ subvenir à leur familles pour achevé de passé livers nous avons recu une otorisation de faire gagné \$3 000 piastres et cette somme est presque toute dépencé et cest pas sufisent pour le nombre de familles qui sons dans le grand besoin et qu'il leur faut du secours le conseil fera gagné cette argent par les familles les plus miséreux à l'administration des route gravelé. Eugene Thibeault, Maire, Baptiste Talbot, Secrétaire-trésorier (texte intégral).

1.1.3.2 Les bons de secours

Nous avons relevé dans le manuscrit, en plus des biens achetés, l'inscription de plus de 450 bons de secours dont la valeur varie de \$ 0,75 à plus de \$ 35,00 dans certains cas. Ces bons étaient numérotés et étaient inscrits dans le livre de comptes. Voici un exemple : page 375, col. 2 : reçu bon # 196100 le 31 août 1933 = \$10,00. Le marchand soustrayait le montant total, ou une partie de celui-ci, du crédit accumulé par le client.

Avec la découverte de ces informations, nous avons questionné quelques personnes âgées du village dont une est née en 1918. Même si quelques personnes se souviennent encore d'avoir reçu de tels bons dans les années 1930, aucune d'entre elles ne se souvient de la manière dont on faisait la distribution de ces bons de secours à la population. Les archives municipales ne nous ont livré aucune autre information claire sur le sujet. Par ailleurs, Jean-Paul Lupien, dans son mémoire intitulé : *La colonisation – un remède à la dépression économique de 1929 à 1939* (Lupien, 1968 : 16) nous précise que c'est le conseil municipal qui avait la responsabilité de distribuer les bons :

Le système le plus efficace fut la répartition des vivres par bons ; bons pour le lait, bons pour la viande, bons pour l'épicerie, etc., un peu comme en temps de guerre. Cependant, la St-Vincent-de-Paul étant une société de charité chrétienne dont le premier but était moral, se retira la tâche devenant trop lourde après trois ans d'activités. [...] Les cités et les villes concernées distribuèrent elles-mêmes ces secours par la suite.

Comme nous l'avons cité plus haut, à la session du conseil municipal du 1^{er} février 1932, le procès verbal mentionne que : « nous avons recu une otorisation de faire gagné \$3 000 piastres et cette somme est presque toute dépencé et cest pas sufisent pour le nombre de familles qui sons dans le grand besoin et qu'il leur faut du secours ». Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que lorsque cette demande d'argent était accordée par la Commission du chômage, la somme reçue était par la suite distribuée aux personnes sans travail qui en avaient le plus besoin par les autorités du village sous forme de bons de secours qui pouvaient être échangés dans les commerces. Mais rien ne nous indique si les gens devaient obligatoirement travailler en échange de ces bons et aucun de nos témoins de Girardville ne s'en souvient. Nous avons cependant rencontré un témoin de l'époque originaire du Saguenay qui habite toujours à Chicoutimi et qui est âgé de 91 ans. Ce témoin a confirmé notre hypothèse et ajoute même que certaines personnes qui étaient malades ou trop âgées et dans la misère pouvaient être exemptées de travail en échange de bons de secours. C'est le conseil municipal de chaque municipalité qui décidait de la manière de procéder pour la distribution des bons de secours. Cette mesure d'urgence demeure un fait important pour l'histoire des gens de cette époque.

1.1.3.3 Le troc

Il était fréquent que le marchand soit dans l'obligation d'accepter autre chose que de l'argent ou des bons pour se faire payer. On pratiquait alors l'échange, aussi appelé le *troc*.

Cette pratique était en usage un peu partout et on dit qu'elle se serait pratiquée jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale d'après un témoin de l'époque (Girard et Tremblay, 2004 : 68) :

Le marchand général était le principal commerçant. Il vendait de tout. Quand le compte forçait trop, papa faisait un échange. Il payait les comptes pour l'équivalent de leur salaire en bois ou en croûte ou en bois de sciage ou encore en bois de poêle. Il faisait des échanges ou bien il payait quand il avait de l'argent. Ça a toujours fonctionné de même. L'échange se faisait beaucoup plus sur le matériau qu'avec de l'argent sonnant. Ce système a fonctionné jusqu'en 1936. (Récit de Jules Gauthier).

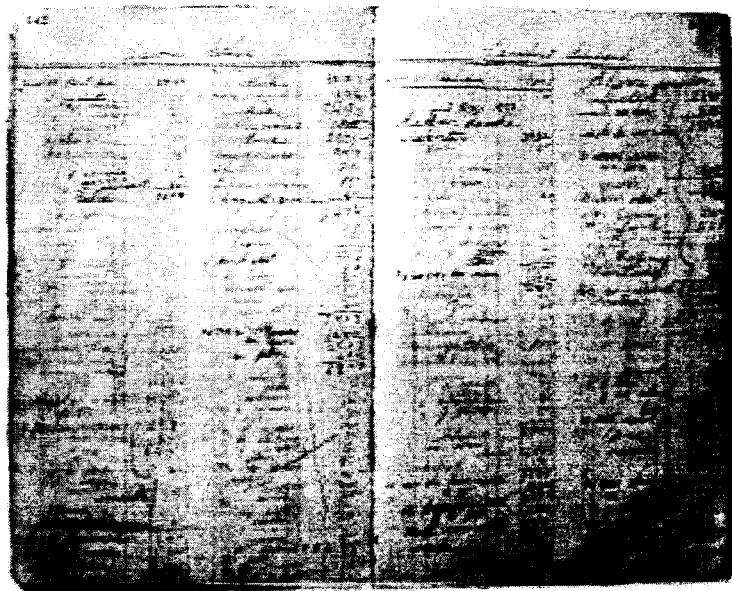
Nous avons relevé beaucoup de notes inscrites dans le manuscrit qui nous indiquent que cette pratique semblait faire partie du quotidien. Par exemple, p. 124, col. 1 : reçu 2 cordes de bois = \$1,50 ; p. 334, col 1 : reçu 21 cordes de 30 po. @ \$1,50 = \$31,50 ; p. 291, col. 1 : reçu 2 douzaines d'œufs = \$0,30 ; p. 301, col. 2 : reçu 2 lièvres = \$0,80 ; p. 336, col. 2 : reçu 207 lbs avoine = \$2,07. Le marchand faisait aussi l'achat de bleuets pendant la saison. Par exemple : p. 353, col. 1 : reçu bleuets = \$2,35 et 5 boîtes vides = \$0,25. Quelquefois, c'est avec du travail effectué pour le marchand qu'on acquitait une partie de son compte : p. 276, col. 1 : pour ouvrage reçu = \$3,00.

1.1.4 · Description du manuscrit

Le manuscrit mesure 34 cm par 21 cm sur 3 cm d'épaisseur (cf. ill. 3). La couverture est en carton rigide recouvert d'une toile texturée noire. La première partie du manuscrit contient un index muni d'une tranche qui laisse voir les 26 lettres de l'alphabet et où sont notés les noms des clients. Cette partie contient 26 pages dont une est manquante. La seconde partie est numérotée de 1 à 97. C'est dans ces pages que le marchand tenait les comptes qu'il devait à ses fournisseurs. Nous avons recensé 86 fournisseurs. Parmi ceux dont nous avons réussi à établir l'origine, il y en avait quelques-uns de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme *Le Progrès du Saguenay* et plus particulièrement *Côté Boivin et Cie*, une compagnie avec laquelle le marchand effectuait une quantité importante de transactions. Plus loin, dans la région périphérique de Québec, des noms comme *Eudore Fournier* de Plessisville et *Henry Ross* de L'Ancienne Lorrette faisaient également partie des fournisseurs. Une très grande partie d'entre eux venaient de la ville de Québec même et s'affichaient souvent sous des raisons commerciales anglaises telles que *The Independant Rubber Co. Ltd*, *The Clarke Trading Co.*, *Royal Mattress*, *Nature's Rival* et *Moore Shoe Distributing Ltd*. Dans la région montréalaise, ce sont plusieurs fournisseurs d'origine anglaise notamment *Satisfaction Brand*.

Clothing Co., *Lewis Bros Ltée*, *Davis & Lawrence Company* qui effectuaient des transactions avec le marchand. Quelques compagnies de l'extérieur du Québec transigeaient également avec le marchand. C'est le cas des compagnies *Dominion Calendar* de la Nouvelle-Écosse, *The Exclusive Cloak Co. Ltd* de Toronto et *W. H. Schwartz & Sons* d'Halifax. Toutes les transactions effectuées étaient notées avec ordre et minutie. On y inscrivait la date de la transaction, la méthode de paiement, soit de l'argent, un billet ou un chèque (parfois un chèque reçu d'un client) qui était remis au *voyageur* (voyageur de commerce, représentant de la compagnie). On prenait soin d'indiquer si c'était pour payer une facture, un acompte, ou pour le *fret* (coût du transport).

Illustration 3



Le livre de comptes

La troisième partie, la plus importante, contient les comptes des clients. Elle est numérotée de 98 à 379 et il ne manque aucune page. Au haut de chaque page, on retrouve le nom du client. Chaque page contient deux colonnes dans lesquelles on trouve à l'occasion la date d'achat, la quantité, le produit acheté ainsi que le prix. Il est fréquent de trouver un sous-total après quelques achats qu'on indiquait en inscrivant *due* (somme due) (cf. ill. 4). La période couverte débute en 1929 et se termine en 1934. La plupart des graphies contenues dans le livre sont écrites au plomb, sauf quelques-unes qui sont écrites à l'encre. La facilité de lire les graphies dépend du scripteur, car plusieurs personnes ont écrit dans le manuscrit. Par

exemple, pour le mot *graisse*, on retrouve les graphies suivantes : *graisse*, *gresse*, *gres* ; pour crayon de plomb : *crion plomp*, *craion plon* ; pour la forme *cassonade* : *gastonade* et la plus fréquente : *castonade* (la forme *cassonade* n'a jamais été relevée dans le manuscrit).

Illustration 4

142

1.1.5 Caractéristiques du manuscrit

Nous avons comparé le manuscrit qui fait l'objet de notre étude avec d'autres documents semblables. Parmi les plus intéressants au point de vue de la langue, il y avait le livre d'inventaire du magasin général de Val-Jalbert au Lac-Saint-Jean de 1914 à 1921. Ce document, bien différent du nôtre, était dactylographié. Il était rédigé par des gens qui étaient probablement mieux instruits et capables d'utiliser un français presque sans fautes. De plus, la diversité de son contenu était de loin supérieure au nôtre. Par contre, si on compare notre manuscrit avec ce document, le nôtre a l'avantage d'être plus intéressant au point de vue de la langue parce qu'il a été rédigé par des gens peu instruits qui tentaient plutôt de retranscrire les mots tels qu'ils les entendaient et tels qu'ils étaient employés dans la vie de tous les jours.

Nous avons aussi comparé le contenu de notre manuscrit à d'autres livres de comptes un peu moins récents et qui appartenaient à des marchands localisés dans des villes plus importantes.

Si le marchand de Girardville pouvait fournir les produits de base nécessaires à la vie quotidienne des gens de l'époque, le choix et la diversité des produits offerts n'égalaien en rien ceux que pouvaient offrir d'autres marchands de la région. En effet, en 1874 dans le grand livre de comptes d'Onésime Côté de la paroisse Saint-Alphonse à Bagotville au Saguenay, on pouvait trouver, en plus des produits de base, une grande diversité de produits et de biens de luxe pouvant satisfaire les clients les plus difficiles. La clientèle, parfois plus bourgeoise, y trouvait son compte.

1.2 Problématique et état de la question

Depuis une bonne trentaine d'années, dans le sillage des travaux préparatoires menés à l'Université Laval en vue de l'élaboration d'un *Dictionnaire historique du français québécois*, plusieurs études ont contribué à faire progresser les recherches en lexicologie québécoise. Dans ces premières études, on s'est intéressé en général à des documents d'archives qui contenaient un vocabulaire plutôt hétéroclite, mise à part l'étude de Marcel Juneau à propos du vocabulaire des tissus (1969). En revanche, d'autres études ont porté sur un vocabulaire réservé à des champs conceptuels plus précis, notamment celles sur le vocabulaire des objets domestiques (Bélanger, 1976), de la chaussure (Mercier, 1981) ou encore du mobilier de

l'habitation (Poisson, 1982). Cependant, aucune étude linguistique précise, basée sur le vocabulaire d'un marchand général à partir d'un livre de comptes n'a encore été entreprise dans une région périphérique comme celle du Lac-Saint-Jean, en particulier pour la période de crise des années 1930.

1.2.1 Études faites à partir de documents d'archives

L'un des pionniers dans l'étude linguistique de documents d'archives a été Marcel Juneau. Dès 1968, dans son mémoire de maîtrise intitulé : *Étude de lexicologie franco-canadienne à partir de documents d'archives des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Juneau a fait l'étude lexicale d'environ 160 vocables provenant de 98 documents d'archives. Parmi ces manuscrits dépouillés, plus du tiers provenaient du Régime français et les autres étaient postérieurs à la Conquête. Dans ces archives, on pouvait trouver des inventaires de succession, des promesses de vente, des états de comptes de marchands ainsi que plusieurs autres documents. L'année suivante, Juneau fait l'étude du vocabulaire des tissus.

Parmi les pionniers qui ont fait l'étude de documents d'archives, nous devons mentionner l'œuvre importante de l'ethnologue Robert-Lionel Séguin. Il faut d'abord préciser que Séguin n'a pas fait de recherches linguistiques, mais il s'est plutôt intéressé aux objets en tant que tels qui ont fait partie de la civilisation traditionnelle au Québec. Son objectif était de réunir les témoins matériels de l'homme au quotidien. Séguin a sillonné le Québec pendant plus de 30 ans à la recherche d'objets matériels associés à la vie quotidienne. Il a recueilli plus de 35 000 objets dont la plupart datent de la fin du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. En plus de s'intéresser à l'objet en tant que tel, Séguin a publié 15 études en ethnologie québécoise, notamment *Les jouets anciens au Québec* en 1976 et *L'Équipement aratoire et horticole de Québec ancien (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)* en 1989, cf. SÉGUIN [en ligne, 05/12/05].

1.2.2 Études faites à partir de livres de comptes

Parmi les premières études linguistiques faites à partir de dépouillements de livres de comptes, il y a celle de Marcel Juneau et Claude Poirier en 1973 : *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)*, monographie publiée dans la collection « Langue française au Québec », qui servira d'ailleurs de modèle à d'autres études. Dans

cette étude, les deux chercheurs ont dépouillé le manuscrit datant des années 1680 à 1711. Ils ont fait une transcription complète du texte qui occupe la première partie de l'ouvrage. Par la suite, ils ont relevé tous les écarts par rapport au français d'aujourd'hui et ils en ont étudié l'aspect phonétique, lexical et morphosyntaxique.

Toujours à partir de livres de comptes, c'est en 1975 que Viateur Paradis s'est intéressé aux régionalismes lexicaux dans : *Les régionalismes lexicaux dans les livres de comptabilité des Ursulines de Québec (fin XVII^e - début XX^e siècle)*. C'est parmi les quelque 1200 pages manuscrites que le chercheur a relevé tous les écarts linguistiques du français général actuel. Bien que le lexique ait naturellement trait au commerce et à la finance, à l'administration, aux poids et mesures, Paradis fait remarquer que les champs conceptuels de la nature, de l'espace, de la vie sociale, de la vie agricole et de la vie artisanale y sont bien représentés. Ce lexique reflète aussi le français parlé au Québec sous deux régimes politiques différents.

De la même manière que Viateur Paradis, Robert Houle s'est intéressé en 1981 aux régionalismes lexicaux dans son mémoire intitulé : *Étude des régionalismes lexicaux dans les livres de comptes (fin XVIII^e - première moitié XIX^e) en dépôt au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières*. Toutes ces études basées sur le dépouillement d'anciens livres de comptes révèlent un vocabulaire plutôt varié dans lequel on peut trouver une diversité de champs conceptuels.

1.2.3 Études faites à partir d'actes notariés anciens

En 1972, quatre ans après son étude sur la langue franco-canadienne, Marcel Juneau fait l'étude d'un inventaire de biens québécois à partir d'un ancien acte notarié daté du 5 février 1798 et rédigé par un notaire français arrivé en Nouvelle-France quelques décennies plus tôt. Il y fait l'étude lexicale détaillée d'environ soixante vocables en plus d'en étudier la prononciation. C'est la même année que Juneau a publié sa monographie *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*. Dans cette étude, il s'intéresse à la prononciation québécoise à travers des textes de documents d'archives tels que des actes notariés, des livres de comptes, des billets et des lettres rédigés entre le 17^e et le 19^e siècles, sans en faire l'étude lexicale détaillée.

En 1976, dans sa monographie intitulée *La langue de Barthélémi Verreau, notaire*

québécois du début du dix-huitième siècle : étude lexicologique, Claude Paradis a lui aussi décidé de faire l'étude de tous les faits lexicaux intéressants, c'est-à-dire ceux qui sont d'origine québécoise, qu'il aura relevés dans les documents notariés du notaire Barthélémi Verreau de 1711 à 1718. Fait intéressant, Paradis fait remarquer le peu d'instruction du notaire : « Comme la majorité des notaires de cette époque, Verreau n'était guère instruit : il écrivait "au son" dans un style qu'on peut qualifier de "télégraphique" ». Ce sont notamment dans des inventaires de biens, des procès verbaux de vente et partage de biens que Paradis a puisé ses sources. Paradis mentionne également que le vocabulaire de ces documents est « beaucoup plus riche » que celui, par exemple, des contrats de mariage. Dans cette étude, il reprend la méthodologie utilisée par Juneau et Poirier (1973).

Encore en 1976, Michel Bélanger fait l'étude d'anciens actes notariés. Sa monographie s'intitule *Contribution à l'histoire du vocabulaire des objets domestiques au Québec. Étude de documents notariés de la région trifluvienne (fin XVII^e - milieu XVIII^e s.)*. Dans sa recherche, Bélanger s'est arrêtée sur un thème plus précis, le vocabulaire des objets domestiques, principalement sur celui des ustensiles de cuisine. Bélanger a relevé 346 vocables dont près du tiers sont des « termes qui n'appartiennent pas au "français général" de la deuxième moitié du XX^e siècle » (Bélanger 1976 : ii).

Par la suite, en 1977, Jean Mercier, dans son mémoire intitulé *Le vocabulaire des outils dans des documents notariés canadiens des 17^e et 18^e s. : glossaire et étude lexicale*, fait l'étude du vocabulaire des outils. Il en dégage les caractéristiques au point de vue lexical en plus d'en préciser l'étymologie. Son corpus provient de documents notariés rédigés entre 1648 et 1760 dans la région de Montréal ainsi que du fichier constitué par Robert-Lionel Séguin lors d'une thèse de troisième cycle en ethnographie traditionnelle. Mercier relève 247 lexèmes réservés aux dénominations des outils et 65 autres (substantifs, verbes et adjectifs) dédiés aux parties d'outils.

C'est avec de telles études linguistiques, faites à partir de l'étude minutieuse des graphies qui nous révèlent souvent une foule de particularismes phonétiques, lexicaux et morphosyntaxiques qui remontent souvent de la seconde moitié du XVII^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine, qu'il nous a été possible de mieux connaître ce qu'étaient la prononciation et le lexique québécois dans les années qui ont suivi l'arrivée des premiers colons venus s'établir en Nouvelle-France.

1.2.4 Études faites à partir de sources diverses

Un peu plus tard, d'autres études ont été entreprises afin de compléter l'œuvre de ces initiateurs de la lexicologie québécoise. Le matériau principal dépouillé lors de ces études varie et provient parfois de plusieurs sources telles que des journaux ou encore des enquêtes sur le terrain.

Parmi ces études, mentionnons celle de Yvon Wagner en 1980 : *Étude des dénominations du vêtement à partir d'une enquête auprès d'un groupe d'informateurs âgés de la région de Québec*, étude faite auprès d'un groupe d'informateurs, et aussi celle plus récente de Leif Michaël French en 1997 : *Étude lexicale du vocabulaire de la chasse à la sauvagine : les espèces et quelques techniques*.

C'est à partir du dépouillement de journaux depuis 1866 que Esther Poisson s'est intéressée en 1982 au vocabulaire du mobilier de l'habitation dans son étude intitulée : *Étude du vocabulaire du mobilier d'habitation dans la région des Bois-Francs d'après les journaux publiés depuis 1866*.

Signalons en 1980, l'importante étude de Louis Mercier intitulée : *Contribution à la connaissance du vocabulaire de la chaussure en français québécois, étude diachronique et synchronique*. Pour réaliser son étude, Mercier s'est servi de plusieurs sources telles que des archives sonores et manuscrites, il a effectué des enquêtes auprès de 18 cordonniers ainsi qu'auprès de jeunes Québécois de 17 à 30 ans. Il a également consulté la documentation du FTLFQ (*Fichier du Trésor de la langue française au Québec*) en plus de quelques études ethnographiques et linguistiques. Après avoir recensé environ 600 mots ou syntagmes, Mercier décide d'étudier les dénominations les plus usuelles, c'est-à-dire celles pour lesquelles il possédait au moins cinq attestations. Il en sélectionne 125 et chacune fera l'objet d'un article dictionnaire.

À cela s'ajoutent des sources géolinguistiques telles que les enquêtes du PPQ (1980) et celles de Thomas Lavoie (1985) *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*.

Il ne faudrait pas oublier la monographie de Réjean L'Heureux en 1982 : *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours. Documents lexicaux et*

ethnographiques. Dans cette monographie, L'Heureux présente le fruit de ses recherches effectuées dans le cadre de sa maîtrise en 1973 et de son doctorat en 1978. C'est à partir de dépouillements de documents d'archives et d'ouvrages québécois, ainsi que des enquêtes auprès d'informateurs que L'Heureux a réalisé son travail.

Plus récemment, c'est en 2003, dans un article intitulé : *Le vocabulaire des ustensiles de cuisine dans les parlers ruraux de l'est du Canada* que Claude Verreault et Thomas Lavoie ont fait l'étude du vocabulaire des ustensiles de cuisine. Cette étude, contrairement aux précédentes ne contient pas d'articles de dictionnaire. Les deux chercheurs se sont intéressés principalement à l'origine de ce vocabulaire ainsi qu'à l'aspect géolinguistique, de même qu'à son originalité par rapport à celui de la France.

Bien sûr, beaucoup d'autres études ont été faites en lexicologie québécoise. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de notre recherche, toutes les énumérer. Cependant, la plupart de ces études ont toutes un point en commun, elles font l'étude du vocabulaire québécois sous forme d'articles de dictionnaire, sauf pour la dernière étude de Verreault et Lavoie en 2003.

Notre recherche, quant à elle, portera sur l'étude du vocabulaire du livre de comptes d'un marchand général de Girardville au Lac-Saint-Jean entre 1929 et 1934. Nous nous intéresserons principalement à l'origine des québécismes, tout comme l'ont fait Claude Verreault et Thomas Lavoie en 2003 sans pour autant en faire une étude lexicale détaillée comme plusieurs linguistes l'ont déjà fait en lexicologie québécoise. Ce qui aurait d'ailleurs été difficile à cause du grand nombre de mots déjà étudiés. Nous pensons faire la lumière sur la part occupée par les québécismes dans le manuscrit et aussi en déterminer leur origine.

1.3 Objectifs

Quand nous avons découvert le livre de comptes du marchand général qui a exploité son commerce dans notre village natal dans les années 1930, notre première idée était de faire une étude linguistique complète autant sur le plan lexical que sur le plan phonétique. Nous nous sommes vite aperçus que ce projet n'était pas réalisable dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Nous avons donc décidé de nous limiter à l'aspect lexical.

Après avoir dépouillé sommairement le manuscrit, nous avons constaté qu'il fallait davantage préciser notre objectif. En effet, parmi les québécismes présents, plusieurs d'entre

euX avaient déjà donné lieu à de bonnes études. Et même en essayant de cerner un champ lexical en particulier, le nombre de mots devenait insuffisant. C'est alors que nous avons décidé, à partir d'un classement différentiel, de préciser dans un premier temps la part occupée par les québécois dans l'ensemble du corpus. Par la suite, nous avons établi comme second objectif de clarifier la provenance historique de ceux-ci dans la langue québécoise en les classant sous cinq catégories lexicales¹, soit les héritages de France qui renferment les archaïsmes et les dialectalismes, les emprunts à la langue anglaise dans lesquels on trouve les anglicismes lexématiques directs et les anglicismes syntagmatiques (calques), et enfin, les créations québécoises avec les innovations lexématiques et sémantiques québécoises.

Finalement, nous nous proposons d'évaluer et de comparer la part de québécois que détiennent les différentes catégories lexicales dans les divers champs lexicaux du corpus. En d'autres mots, nous voulons savoir quels thèmes et quels sont les champs lexicaux du corpus qui sont les plus conservateurs, les plus anglicisés ou les plus novateurs.

1.4. Approche méthodologique

1.4.1 Le dépouillement du corpus

Avant d'entamer un premier dépouillement systématique du manuscrit, la première partie de cette recherche a consisté à faire plusieurs lectures des pages 98 à 379 afin de nous habituer aux diverses graphies qu'il contient. C'est dans ces pages que sont notés tous les biens et articles achetés à crédit par les clients. C'est ainsi qu'après de nombreuses lectures, nous avons pu associer certaines graphies, parfois plus difficiles à reconnaître, à une forme lexicale unique. Cependant, la quantité et le prix d'un produit nous ont beaucoup aidé à reconnaître des lexèmes parfois incomplets ou orthographiés de manières différentes (cf. 1.1.4 : description du manuscrit). Par la suite, c'est en utilisant le logiciel Microsoft Word que nous avons retracé intégralement les quelque 281 pages du manuscrit. Pour chacune des formes lexicales relevées, nous avons inscrit sur la même ligne et séparés par des tabulateurs, tout d'abord la quantité du produit et l'unité de mesure, la plupart du temps en « livres » ou le genre de contenant « sac, poche, boîte, corps, etc. », le nom du produit, le prix, la page et

¹ Le terme « catégorie lexicale » utilisé dans cette étude fait référence à la catégorie d'origine des québécois qui font partie de cette étude.

enfin la colonne, ce qui nous a donné six colonnes différentes. Ensuite, nous avons pu faire un tri selon ce qu'on voulait obtenir comme la liste des produits par ordre alphabétique ou numérique selon le champ désiré. Il a été souvent nécessaire de raffiner le tri de certaines listes de produits. Ainsi, pour le lexème « huile » fréquemment attesté, c'est grâce au nom du contenant ou à l'indication du prix que nous avons pu déterminer s'il s'agissait d'huile à lampe, d'huile de lin ou d'huile d'olive parce que ces syntagmes n'étaient pas toujours complets. Dans d'autres cas comme le « saumon », parfois vendu à la livre ou en boîte de conserve, c'est à l'aide du nom du contenant ainsi que le prix qu'il nous a été possible de préciser le genre de poisson vendu.

1.4.2 Classement onomasiologique

Nous avions un corpus qui représentait une grande variété de formes lexicales qui provenaient de différents champs lexicaux. Nous avons tout d'abord procédé à un classement onomasiologique de chacune des formes lexicales faisant partie de notre nomenclature. Pour ce faire, nous avons consulté *Le système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie* de Hallig et Wartburg (1963). Mais pour le vocabulaire de la marchandise et des produits vendus dans un magasin général, ce classement qui nous était proposé n'a pu nous servir de modèle. Nous avons donc regroupé nos attestations sous six grands thèmes : 1) l'alimentation ; 2) l'habillement ; 3) les animaux et la ferme ; 4) les objets usuels de la maison ; 5) les produits d'usage personnel ; 6) les coutumes et divertissements.

Dans le but de préciser davantage le contenu de chacun de ces thèmes, nous les avons subdivisés le plus possible, ce qui nous a donné 22 champs lexicaux dont certains sont plus riches que d'autres. Le premier thème est consacré au vocabulaire de l'alimentation et se divise en six champs lexicaux : 1) la nourriture en général ; 2) les fruits et légumes ; 3) les graines et les céréales ; 4) le poisson ; 5) les sucreries et les friandises ; 6) la viande. Dans le deuxième thème consacré à l'habillement, on retrouve : 1) les vêtements ; 2) les chaussures ; 3) les tissus, la couture et le tricot. Le troisième thème proposé est réservé aux animaux et à la ferme et comprend : 1) les animaux et leur entretien ; 2) les matériaux et la quincaillerie ; 3) les outils. Le quatrième thème nous décrit les objets usuels de la maison et renferme : 1) les accessoires et utilités de la maison ; 2) les produits d'entretien ; 3) le mobilier ; 4) les ustensiles de cuisine. C'est dans le cinquième thème qui contient les produits d'usage personnel que l'on trouve : 1) les médicaments et la pharmacie ; 2) les produits d'hygiène ainsi que les accessoires personnels ; 3) le tabac. Un dernier thème, que nous avons appelé

coutumes et divertissements, comprend : 1) la papeterie et l'école ; 2) les jeux et les divertissements ; 3) la chasse et la pêche.

1.4.3 Classement différentiel

Après ce classement onomasiologique, nous avons procédé à un classement différentiel afin de séparer les mots du français de référence de ceux du français québécois. Bien que les marques déposées ne fassent pas vraiment partie de cette étude et que nous ne puissions les considérer comme lexèmes québécois ou français et encore moins les inclure dans l'une des 5 catégories lexicales, nous en avons dressé la liste car elles sont souvent l'unique dénomination usitée pour nommer un produit.

1.4.3.1 Français de référence

Dans la catégorie du français de référence, nous avons classé tous les lexèmes et tous les syntagmes qui sont attestés dans les dictionnaires français de France et dont le sens correspond à la définition que l'on y retrouve. Parmi ces dictionnaires, nous avons consulté le *Petit Robert*, *Le Petit Larousse*, *Le Trésor de la langue française*. À l'occasion, nous avons consulté le *Littré*.

1.4.3.2 Français québécois

Cette catégorie contient tous les lexèmes et tous les syntagmes qui n'ont pas été attestés dans les dictionnaires français de France mentionnés plus haut. Il va sans dire que si un lexème était répertorié dans un dictionnaire français, le sens et la définition retrouvés devaient être différents de ceux du français québécois.

1.4.4 Variantes syntagmatiques

Une certaine part des québécismes de notre corpus est formée de syntagmes. À ce sujet, Mercier (1977 : 11) nous parle de « variantes syntagmatiques », c'est-à-dire des syntagmes composés à partir d'une forme simple, par exemple le substantif « coton » qui

nous a donné les syntagmes : *coton à tablier*, *coton ouaté*, *coton à tente*. Mercier mentionne dans le cas de sa recherche que :

Les syntagmes sont conservés comme tels quand il y a lieu de croire qu'ils sont lexicalisés, c'est-à-dire quand ils sont attestés plus d'une fois ou que le complément apporte à la forme simple une détermination nécessaire à la signification, complément qu'on ne peut retrancher sans briser ou modifier celle-ci.

Certains champs lexicaux de notre corpus contiennent plusieurs variantes syntagmatiques. Nous avons donc appliqué la théorie de Mercier parce que dans le cas des syntagmes mentionnés plus haut, nous ne pouvions retrancher le complément sans changer le sens particulier du syntagme.

Par ailleurs, le problème se posait également pour quelques syntagmes formés à partir d'un anglicisme et d'un québécisme. C'est le cas notamment des syntagmes *rubber de cruchon*, *rubber de bocau* et *rubber de centrifuge*. Il aurait été facile de les classer parmi les anglicismes. Mais si on prend l'exemple de *rubber de cruchon*, formé de l'anglicisme *rubber* et de l'innovation sémantique québécoise *cruchon*, il est évident que seul le mot *rubber* est connu de la langue anglaise et que le syntagme n'est pas connu de la langue anglaise. Par contre, ce syntagme n'est pas attesté en français de référence. Nous n'avons donc pas eu d'autre choix que de le classer parmi les innovations sémantiques québécoises car si le syntagme est formé de deux mots qui appartiennent à deux langues distinctes, le syntagme qu'ils ont formé n'est connu que de la langue québécoise.

1.4.5 Grille de classement

Tout d'abord, mentionnons que notre grille de classement s'inspire en partie de celle proposée par Claude Poirier (1995 : 43). Celle que nous proposons est cependant moins détaillée. Les québécismes sont regroupés sous cinq catégories lexicales : les héritages de France, soit les archaïsmes et les dialectalismes, les emprunts qui proviennent exclusivement de la langue anglaise avec les anglicismes lexématiques et les anglicismes syntagmatiques (calques), les créations québécoises avec les innovations lexématiques et les innovations sémantiques. Chacun des six thèmes de notre recherche est représenté par une grille de classement qui lui est propre et dont le nombre de catégories lexicales peut varier selon l'importance des champs lexicaux qu'on y retrouve. Par exemple, dans le champ lexical des vêtements, nous trouvons trois catégories lexicales et dans celui des matériaux et de la

quincaillerie, nous en avons cinq.

Pour la définition de chacune des catégories lexicales, nous reprenons en tout ou en partie les définitions du tableau de Rézeau, *cf. RÉZEAU* [en ligne, 05/12/05], tableau inspiré de l'ouvrage publié en 1985 par l'*Office de la langue française* : *Énoncé d'une politique relative aux québécismes* (*cf. OLF, 1985*). Nous nous inspirons également des définitions de Claude Poirier (1995).

Nous sommes conscient que le classement des québécismes que nous proposons peut paraître parfois arbitraire ou injuste. À ce sujet, Claude Poirier (1995 : 32) fait remarquer que :

[...] tout classement suppose une certaine simplification de la réalité linguistique ; la limite entre deux catégories est parfois fragile. Faire le relevé d'une réalité lexicale, c'est faire un prélèvement dans une structure vivante (la langue) ; l'analyser en vue de la classer, c'est porter un jugement sur un élément que l'arrêt du mouvement vient de figer, en gommant donc certaines de ses caractéristiques que seule la parole peut exprimer.

Mais l'objectif de notre recherche demeure avant tout de préciser la part occupée par les québécismes dans l'ensemble du corpus, de clarifier la provenance historique de ceux-ci, de les classer en cinq catégories lexicales et enfin de connaître quels sont les champs lexicaux du corpus qui sont les plus conservateurs, les plus anglicisés ou les plus novateurs.

Il est évident que certaines réalités se trouvaient à la limite de deux catégories lexicales. Par exemple, la forme lexicale *tue-mouche* dont l'emploi est dominant au Québec, est connue en français de référence sous la forme « *tapette* ». Mais selon le *TLF*, la forme *tue-mouche* semblerait également usitée dans le Midi de la France. Malgré cet emploi qui nous paraît assez restreint en France, nous avons classé *tue-mouche* dans la catégorie des innovations lexématiques québécoises à cause de la dominance du terme au Québec.

Afin de parer à cette difficulté, nous aurions pu ajouter une sixième catégorie lexicale appelée « québécisme de statut » qui fait partie de la grille proposée par Poirier (1995 : 43). Le chercheur intègre dans cette catégorie les mots qui ont la même forme et le même sens et qui existent en français de référence, mais qui n'occupent pas la même situation de fait qu'en français de référence parce que ces mots présentent une particularité pouvant toucher : le registre d'emploi ou le domaine d'emploi, la fréquence relative ou la connotation. Poirier mentionne que la distinction entre ces aspects n'est pas étanche et qu'un grand nombre de

québécismes peuvent appartenir à cette catégorie.

D'autres mots dont nous n'avons trouvé que de rares attestations dans les ouvrages français avec des mentions telles que « vieilli » ou « régionalisme », ou encore des mots qui n'étaient cités qu'une seule fois dans un texte littéraire, auraient pu entrer dans cette catégorie de « québécismes de statut », mais nous les avons classés comme innovation à cause de la dominance de leur emploi au Québec.

1.4.5.1 Les archaïsmes et dialectalismes

Comme le fait remarquer Claude Poirier (1980), « le principal problème que pose à l'historien de la langue la confection des listes d'archaïsmes est celui de distinguer entre archaïsme et dialectalisme » (p. 58). Poirier ajoute que « la distinction entre anglicisme et archaïsme ou dialectalisme n'est pas toujours facile à opérer » (p. 69). C'est pourquoi nous avons choisi de faire une seule catégorie lexicale avec les archaïsmes et dialectalismes parce que, de toute façon, nous les considérons comme des héritages de France.

Nous avons donc considéré comme archaïsmes toute unité lexicale disparue ou en voie de l'être en français de France, mais encore usitée au Québec. Dans la catégorie des dialectalismes, nous avons classé toutes les unités lexicales originaires de certains parlers régionaux, toujours vivantes au Québec, mais qui ne sont pas usitées dans le français standard telles que les formes *mitaine* « moufle » ou encore *gratte* « binette ». Ces deux catégories se trouvent dans l'unique catégorie fusionnée des archaïsmes et dialectalismes.

1.4.5.2 Les anglicismes lexématiques directs

Nous avons considéré comme anglicisme lexématique direct toutes formes lexicales ou acceptées originaires de l'anglais et intégrées dans l'usage des locuteurs québécois telles que les formes *coconut* « noix de coco » ou *sweater* « chandail, tricot, gilet de laine ».

1.4.5.3 Les anglicismes syntagmatiques (calques)

Un anglicisme syntagmatique, ou « calque », est formé d'unités syntagmatiques,

anciennes ou récentes, composées de mots français, mais constituant une transposition littérale d'une expression, d'une locution ou d'une construction d'une autre langue, ici l'anglais. Par exemple *fèves au lard* « pork and beans » et *lait condensé* « condensed milk ».

1.4.5.4 Les innovations lexématiques québécoises

Cette catégorie contient toutes les formes lexicales anciennes ou récentes, créées sur le territoire québécois et qui n'apparaissent ni en français de référence contemporain ni en français de référence de jadis. Les innovations lexématiques contiennent également tous les syntagmes qui ont été créés à partir de mots du français de référence ou de mots du français québécois. Par exemple, la forme *coton à tisser* « fil de coton vendu en bobine et à la livre, servant à confectionner des tissus avec le métier à tisser ». Certains syntagmes ont même été créés à partir d'un terme anglais comme *rubber* et d'une innovation sémantique québécoise comme *cruchon* qui a donné *rubber de cruchon* que nous avons considéré comme innovation lexématique parce qu'elle ne fait partie ni du français de référence ni de la langue anglaise.

1.4.5.5 Les innovations sémantiques québécoises

Les innovations sémantiques québécoises sont formées d'unités lexicales anciennes ou récentes, d'origine française ou étrangère, et dont au moins un des sens est propre à l'usage linguistique québécois sans être attesté dans les ouvrages de français de référence d'aujourd'hui ou d'autrefois. La forme *fuseau de fil* « bobine de fil » fait partie de cette catégorie de québécismes.

1.4.6 Origine et définition des québécismes

Pour chaque champ lexical de chacun des six grands thèmes, nous donnons l'origine et la définition de chaque québécisme. Pour les héritages de France, nous nous sommes tourné vers le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) ainsi que l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) et certains atlas régionaux mentionnés dans les références bibliographiques. Pour les attestations québécoises, nous avons tout d'abord consulté l'*Index lexicologique québécois* (ILQ). Par la suite, pour les attestations qui n'y étaient pas présentes, nous avons consulté le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) ainsi que

d'autres sources qui n'ont pas encore fait l'objet de dépouillement par l'équipe de l'*ILQ*. Nous avons également consulté des catalogues de grands magasins, notamment ceux de *Dupuis et Frères* (Printemps-Été 1949) et de la *Maison J. E. Livernois Limitée* de Québec (1928-1929), afin de trouver les attestations des réalités québécoises qui étaient absentes de la documentation métalinguistique déjà consultée. Les attestations que nous y avons trouvées ne veulent pas dire que ce sont des québécismes, mais cela signifie tout simplement que le mot était connu et probablement employé au Québec à cette époque et c'est seulement dans ces documents que nous en avons trouvé des attestations. Dans l'ensemble du corpus, certaines unités lexicales sont demeurées introuvables dans la documentation québécoise. Nous avons alors tenté d'en connaître le sens et la description en interrogeant quelques personnes âgées du village qui ont vécu durant cette période des années 1930.

1.4.7 Présentation de l'étude

Notre recherche se divise en six chapitres et chacun d'entre eux est représenté par un thème en particulier. Avant l'étude linguistique de chacun des chapitres, c'est dans l'étude descriptive que nous présentons un bref historique des us et coutumes des gens qui habitaient le village pendant les années 1930. Pour cette partie descriptive de l'étude, nous avons tout d'abord consulté différentes sources historiques (cf. Bibliographie). Par la suite, c'est à partir d'enquêtes auprès de quelques personnes âgées du village que nous avons tenté de situer le contexte de vie particulier qui se rattache à chacun des six thèmes. Afin de mener à bien ces enquêtes, nous avons demandé à trois témoins féminins du village qui sont nés respectivement en 1920, 1921 et 1933 et à quatre témoins masculins qui sont nés en 1917, 1922, 1923 et 1926 de répondre à nos questions pendant une courte entrevue à la maison. Pour ces entrevues, nous avons pu recevoir l'aide de madame Pierrette Prévost qui est la belle-fille de monsieur Henri Pelchat et qui connaît bien les personnes âgées du village. Nous avons également effectué quelques enquêtes nous-même de la même façon. Ces personnes étaient relativement jeunes au début des années 1930, mais ont gardé quelques souvenirs qui nous ont été très utiles.

En plus de ces enquêtes qui nous ont permis d'en connaître un peu plus sur les us et coutumes de la vie quotidienne de l'époque, nous avons eu recours une deuxième fois à quelques-unes de ces personnes âgées afin de cerner le sens de certains mots que nous n'avions pu trouver dans les ouvrages linguistiques. Nous avons effectué ces enquêtes à partir de la liste de québécismes dont nous n'avions pas trouvé d'attestations dans les

ouvrages québécois. Quand les témoins connaissaient un de ces mots qui représentait une réalité québécoise, ils nous en faisaient une brève description et nous parlaient de son usage dans la vie quotidienne. Nous avons noté par écrit les réponses à ces entrevues. C'est à partir de ces informations que nous avons pu faire la description de ces québécismes. Lorsque la source de cette définition provenait de nos enquêtes personnelles, nous avons inscrit comme source de référence les initiales (GG).

Pour l'étude linguistique, nous présentons dans chacun des chapitres, d'abord à l'aide d'un graphique, la répartition des unités lexicales dans les catégories du français de référence, du français québécois. Les marques déposées sont aussi présentées dans le graphique lorsque nous en avons des attestations. Ces unités lexicales sont ensuite présentées selon l'abondance des attestations, soit par thèmes ou par champs lexicaux, dans des tableaux complets qui montrent chaque forme lexicale suivie du nombre d'attestations entre parenthèses.

Quelques mots ou syntagmes sont en retrait dans les tableaux. Cela indique qu'ils ne font pas partie des statistiques parce qu'ils sont synonymes de la forme qui précède. Par exemple, dans le champ lexical de la chaussure, la forme lexicale *rubber* « chaussure de travail en caoutchouc », a été attestée aussi sous les syntagmes *chaussures de rubber* et *paire de rubber* qui ont reçu la même définition que *rubber*. Parfois certains de ces mots en retrait servent à préciser la première attestation ou peuvent montrer une variante de la graphie attestée. Par exemple *paparmane*, attesté aussi *peppermint*, *gomme* attesté aussi *gum*.

Pour les chapitres 2, 6 et 7, parce que les attestations étaient moins abondantes dans chaque champ lexical, c'est à partir du thème complet que nous présentons un second tableau qui illustre l'origine de chacune des formes lexicales, la part qu'elles occupent dans ce thème ainsi que leur fréquence relevée dans le corpus. Dans les chapitres 3, 4 et 5, nous présentons ces mêmes données, mais à partir de chaque champ lexical, les données étant plus nombreuses à l'intérieur de chacun des champs lexicaux. Par la suite, à l'intérieur des six chapitres et pour chaque catégorie lexicale, nous donnons une brève définition de chaque québécisme ainsi que la source de cette définition. À l'aide d'un graphique, nous présentons ensuite la part occupée par les québécismes dans chacune des catégories lexicales. Un autre graphique nous fait voir l'importance de chacune de ces catégories lexicales à travers chacun des champs lexicaux du thème étudié. Finalement, nous dressons un tableau des formes lexicales françaises et québécoises qui entretiennent un rapport de synonymie ainsi que leur fréquence. À la fin de l'étude, nous présentons un index des québécismes classés par fréquence (*cf. Annexe 1*) et un index alphabétique complet du corpus (*cf. Annexe 2*).

CHAPITRE 2

ÉTUDE DU CORPUS : ALIMENTATION

2.1 Étude descriptive

Dans les années 1930, dans la plupart des petits villages du Québec, le magasin général était toujours le lieu habituel où l'on pouvait acheter et parfois échanger divers biens de consommation. C'est ce que nous soulignent Camil Girard et Gervais Tremblay dans leur récent ouvrage sur le petit village de Laterrière au Saguenay appelé aussi « Le Grand-Brûlé », dans lequel ils nous font revivre, à l'aide de récits de vie, la vie rurale des années 1900 à 1960 (Girard et Tremblay, 2004 :14) :

Au début du siècle, le villageois typique naît et meurt dans sa communauté, entouré des siens et de sa famille proche. Il travaille soit dans le secteur agricole ou dans le secteur forestier. Il tire une part importante de ce qu'il consomme sur la terre ou il échange des produits avec ses voisins, ce qui ne l'empêche toutefois pas de fréquenter son marchand général pour répondre à certains besoins en outils, matériaux ou aliments.

En effet, dans les années 1930, c'est généralement au magasin général du village que la ménagère allait compléter ce dont elle avait besoin comme produits de base nécessaires à la préparation des repas de la famille habituellement nombreuse de l'époque. En parlant de « produits de base », nous voulons dire tout produit servant de base à la fabrication d'un produit fini comme par exemple la farine et le sucre qui servaient à faire du pain, des tartes et des gâteaux ou encore, le riz et les fèves (haricots blancs secs, *beans*) qui faisaient partie de l'alimentation quasi quotidienne.

Ce qui caractérise ces produits de base, c'est qu'ils étaient la plupart du temps achetés en grande quantité et le manuscrit nous le montre bien. Par exemple, la farine, plus souvent appelée *fleur* (489 att.) et le sucre (546 att.) étaient habituellement vendus « à la poche », « au sac » ou « au cent livres ». Par contre, la *castonade* « *cassonade* » (367 att.) et la graisse (333 att.), qui sont également considérées comme des produits de base, étaient toujours vendues à la livre quoique la graisse était souvent vendue en chaudière. Par ailleurs, le *sirop* « *mélasse* » (515 att.), qui prenait une grande place dans l'alimentation, n'était disponible qu'en vrac. Les clients apportaient leurs contenants, généralement un gallon, mais aussi un pot, une pinte, une chopine ou même une bouteille, que le marchand remplissait à partir d'un gros récipient en métal d'une capacité de 2 000 livres appelé *tonne*, d'où vient probablement l'expression *sirop de tonne* en parlant de la mélasse (cf. Lavoie, 2200 ; PPQ, 241). Quand la tonne était vide, elle était vendue à des clients qui pouvaient s'en servir à la ferme afin de fabriquer un abreuvoir pour les animaux. Un autre produit de base des plus populaires était la *galette à cuire* (sorte de levure) qu'on se procurait régulièrement en boîte de 6 unités sous les noms de marque tels que *Royal* ou *Chanteclerc*. Elle était habituellement utilisée pour la fabrication du pain.

Comme nous le mentionnent Camil Girard et Normand Perron dans leur monographie intitulée : *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, « De 1930 à 1938, le retour à la terre se fonde sur une philosophie d'agriculture de subsistance. » (Girard et Perron, 1995 : 393). Mais sur la ferme, même avec cette idée d'autosuffisance, certains fruits et légumes ne pouvaient être disponibles toute l'année en raison du climat. C'est le cas notamment des raisins « *raisins secs* » (47 att.), très populaires pour faire des *tartes à la ferlouche* par exemple. Certains autres fruits étaient disponibles surtout en saison, comme les pommes et les oranges à l'automne. Les bananes et les citrons semblaient cependant plus rares et moins en demande ou encore réservés à une clientèle plus spécifique comme le curé de la paroisse par exemple.

Il arrivait que certains légumes que l'on cultivait sur place ne pouvaient être conservés pendant toute l'année. C'est le cas pour la tomate, qui semble être le fruit le plus souvent demandé (221 att.) parce qu'elle était vendue exclusivement en *cannes* « boîte de conserve » et qu'elle était disponible toute l'année. C'est la même chose pour les oignons (118 att.) qui semblaient faire partie de l'alimentation quotidienne. À l'occasion, on achetait des *patates* « pommes de terre » (probablement des patates servant à la semence).

Quand on parle d'autosuffisance, on pense d'abord au potager. On achetait donc

quelques variétés de graines telles que les graines de concombres ou de tomates. On achetait aussi des *oignons d'Egypte* « petits oignons de semence ». Selon la saison, on se procurait quelques *poches de blé d'Inde* et, par souci d'économie, il va sans dire qu'on ne jetait rien en réservant les épis pour les animaux de la ferme. Parmi les achats réguliers, il y avait les *fèves* « haricots secs ou *beans* » (243 att.). Elles étaient vendues habituellement à la livre, mais aussi en grosse quantité telle qu'au cent livres ou au sac, ce qui marque la popularité de cette légumineuse qui, avec le *lard salé* (249 att.), servait à cuisiner les *fèves au lard*. Le *lard salé* était habituellement conservé dans des *quarts* « gros barils, tonneaux de bois » remplis de saumure et il était disponible pendant toute l'année.

Étant donné que les colons possédaient quelques animaux sur leur ferme, peu de viande était achetée au magasin. La seule viande rouge vendue occasionnellement était le bœuf (5 att.) quand le marchand faisait boucherie. Cette viande était écoulée rapidement, et ce, en grosses pièces et en grosses quantités. C'est ce que confirme Michel Verdon dans sa monographie intitulée : *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village au Lac-Saint-Jean* (Verdon, 1973 : 199) :

Il faut aussi noter cette particularité qu'on tue rarement les bovins pour la consommation de la viande. La viande provient en très grande partie des porcs et on garde surtout les vaches pour leur lait.

En revanche, aux dires de certains témoins, selon Camil Girard et Gervais Tremblay (2004, 275), c'est à l'automne que les colons tuaient quelques animaux pour l'hiver :

La boucherie se faisait à l'automne, quand les froids commençaient vraiment. Comme on n'avait pas de frigidaire, c'était la seule façon de conserver la viande. Il ne fallait pas qu'il y ait de dégel pour ne pas perdre la viande. On faisait congeler dans les laiteries. Au printemps, on encannait ce qui restait.

Le marchand général pouvait également accommoder les clients en poisson. Le poisson le plus demandé était l'*anguille*, suivie de la *morue salée* (surtout dans le temps du carême). Il vendait aussi du *hareng*, du *turbot*, du *saumon* et de la *loche*. Le *homard* était disponible en saison. Tous ces poissons étaient vendus à la livre et gardés dans des quarts remplis de glace ou de sel selon la saison et la sorte de poisson. Il arrivait aussi qu'un *passant* « marchand itinérant » vende du poisson au marchand ou directement dans les maisons pendant la saison d'hiver. Le poisson le plus vendu demeure cependant le saumon ainsi que la sardine en boîte de conserve.

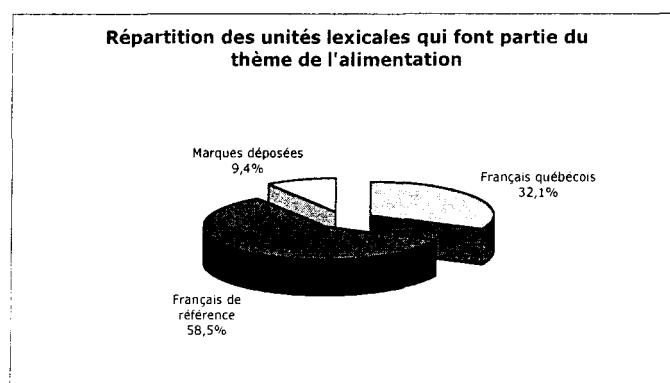
En regardant attentivement le corpus, on peut remarquer qu'en 1930, on semblait préférer de beaucoup le thé (281 att.) au café (26 att.) encore considéré comme un produit de luxe à cette époque. Et même si on achetait beaucoup de farine et de *galette à cuire*, il n'en demeure pas moins que le pain (148 att.) occupait déjà une place importante dans les achats quotidiens de certains clients, notamment le curé du village. À cette époque, la bière n'était pas disponible au magasin général. On se procurait donc du houblon (14 att.) et c'est à la maison qu'on s'adonnait à la fabrication artisanale de la bière.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, ce sont surtout des produits de base qui étaient achetés au magasin et le corpus nous laisse voir qu'il y avait peu de place aux aliments déjà préparés sauf ceux qu'on ne pouvait faire à la maison comme les biscuits vendus en vrac et à la livre (267 att.), certaines friandises telles que les *paparmanes* (52 att.) ou les *palettes* de chocolat (15 att.).

2.2 Étude linguistique

Ce sont presque les deux tiers des unités lexicales retrouvés dans le thème de l'alimentation qui font partie du français de référence. En effet, parmi les 106 unités lexicales que l'on retrouve dans ce thème, 62 (58,5%) appartiennent au français de référence. Un peu plus du quart, c'est-à-dire 34 (32,1%) unités lexicales, font partie du français québécois tandis que 10 (9,4%) correspondent à une marque déposée. La figure 1 qui suit nous fait voir la part de chacune des catégories lexicales qui font partie du vocabulaire dédié au thème de l'alimentation.

Figure 1



Afin de se faire une bonne idée du vocabulaire de l'alimentation que nous avons recueilli dans le manuscrit, nous présentons dans les tableaux 1a à 1f qui suivent, la part qu'occupent les unités lexicales québécoises, celles du français de référence ainsi que celles qui représentent les marques déposées, dans chacun des 7 champs lexicaux du thème de l'alimentation.

Tableau 1a — Nourriture

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|------------------------------|-----|---------------------------|-----|-------------------------|----|
| beurre | 175 | sirop | 515 | Jell-O | 1 |
| biscuits | 267 | castonade | 367 | Magic | 14 |
| café | 13 | galette à cuire | 323 | | |
| cannelle | 1 | poudre à pâte | 114 | | |
| clou de girofle | 1 | cocoa | 61 | | |
| confiture | 4 | soda | 40 | | |
| crème | 1 | cornstarch | 29 | | |
| épice | 4 | coffee | 13 | | |
| essence de vanille | 1 | biscuits soda | 11 | | |
| fromage | 3 | bines | 6 | | |
| gélantine | 10 | coconut | 6 | | |
| gelée | 7 | poudre d'oeuf | 5 | | |
| gingembre | 9 | fleur de patate | 2 | | |
| graisse | 333 | jam | 2 | | |
| houblon | 14 | bise | 1 | | |
| huile d'olive | 2 | fèves au lard | 1 | | |
| huile d'olive de table | 1 | liqueur | 1 | | |
| huile d'olive pure | 1 | sirop de blé d'Inde | 1 | | |
| lait en poudre | 1 | lait condensé | 1 | | |
| lait | 62 | | | | |
| levure | 1 | | | | |
| macaroni | 101 | | | | |
| miel | 3 | | | | |
| moutarde | 56 | | | | |
| muscade | 3 | | | | |
| oeuf | 53 | | | | |
| pain | 148 | | | | |
| pain de son | 1 | | | | |
| poivre | 58 | | | | |
| sel | 241 | | | | |
| sel fin | 19 | | | | |
| gros sel | 3 | | | | |
| sucré | 546 | | | | |
| sucré blanc | 9 | | | | |
| sirop sucré | 1 | | | | |
| sucré en poudre | 8 | | | | |
| tapioca | 4 | | | | |
| thé | 281 | | | | |
| vermicelle | 21 | | | | |
| vinaigre | 82 | | | | |

Tableau 1b — Fruits et légumes

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|-----|--------------------|---|------------------|
| banane | 7 | chou de Siam | 1 | |
| carotte | 1 | naveau | 2 | |
| citron | 2 | oignons d'Égypte | 4 | |
| oignon | 118 | patate | 5 | |
| orange | 5 | | | |
| pomme | 29 | | | |
| raisin | 47 | | | |
| tomate | 221 | | | |

Tableau 1c — Graines et céréales (graminées, légumineuses)

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|-----|-----------------------|-----|-------------------|
| farine | 86 | barley | 41 | AlBrand 1 |
| graine | 39 | blé d'Inde (à cosser) | 38 | Canada Cream 3 |
| graine de jardin | 3 | fève | 243 | Cornflakes 31 |
| graine de concombre | 2 | fleur | 403 | fleur 3 étoiles 3 |
| graine de tomate | 1 | | | fleur Saguenay 3 |
| gruau | 103 | | | Kellogs 1 |
| pois | 5 | | | Moulin 1 |
| riz | 154 | | | Pain lin 18 |

Tableau 1d — Poisson

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|------------------------------|----|--------------------|--|------------------|
| anguille | 26 | | | |
| hareng | 11 | | | |
| homard | 2 | | | |
| loche | 1 | | | |
| morue | 18 | | | |
| poisson | 15 | | | |
| sardine | 48 | | | |
| saumon (en boîte ou congelé) | 74 | | | |
| turbot | 7 | | | |

Tableau 1e — Sucreries et friandises

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|----|--------------------|----|------------------|
| bonbon | 51 | bonbon dur | 1 | |
| chocolat | 15 | bonbon français | 1 | |
| | | gomme | 10 | |
| | | kiss | 1 | |
| | | paparmane | 52 | |
| | | pinottes (salées) | 5 | |
| | | sucre d'érable | 2 | |

Tableau 1f — Viande

| Français de référence | Français québécois | Marques déposées |
|-----------------------|--------------------|------------------|
| boeuf lard (salé) | 5 249 | |

2.2.1 Origine des québécismes

Nous avons répertorié 34 québécismes qui sont associées au thème de l'alimentation. Le tableau 2 qui suit nous montre l'apport québécois des cinq catégories lexicales qui composent le thème de l'alimentation.

Tableau 2 — L'alimentation : origine des lexèmes québécois

| Archaismes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations québécoises | |
|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| | | | Lexématiques | Sémantiques |
| blé d'Inde (39) | barley (41) | biscuit soda (11) | bonbon français (1) | bise (1) |
| castonade (367) | bines (6) | bonbon dur (1) | fleur de patate (2) | chou de Siam (1) |
| fève (243) | (beans) | fève au lard (1) | galette à cuire (323) | liqueur (1) |
| fleur (403) | cocoa (61) | lait condensé (1) | poudre d'œuf (5) | oignon d'Égypte (4) |
| naveau (2) | coconut (6) | poudre à pâte (114) | sirop blé d'Inde (1) | sirop (515) |
| patate (5) | coffee (13) | | sucre d'érable (2) | |
| | cornstarsh (29) | | | |
| | gomme (10) | | | |
| | (gum) | | | |
| | jam (2) | | | |
| | kiss (1) | | | |
| | paparmane (52) | | | |
| | (peppermint) | | | |
| | pinottes (salées) (5) | | | |
| | (peanuts) | | | |
| | soda (41) | | | |
| 6/34 (17,7%) | 12/34 (35,2%) | 5/34 (14,7%) | 6/34 (17,7%) | 5/34 (14,7%) |
| | 17/34 (49,9%) | | 11/34 (32,4%) | |

2.2.1.1 Héritage français

2.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Sur les 34 unités lexicales appartenant au français québécois, six d'entre elles (17,7%) correspondent à la catégorie des archaïsmes/dialectalismes.

La plupart ont déjà fait l'objet d'études lexicales, parfois même très poussées, par des linguistes québécois. En plus d'être bien connues au Québec, elles sont particulièrement bien attestées dans les régions de l'Ouest de la France. C'est le cas notamment de *fleur* « farine », connue partout au Québec mais principalement dans les régions de l'ouest et du centre et un peu dans l'est (PPQ, 875c). *Fleur* est aussi relevé dans les parlers galloromans, surtout en Normandie (Poirier, 1978 : 78).

L'autre forme, *patate* « pomme de terre », est attestée partout au Québec, et ce, sous plusieurs variantes phonétiques (PPQ, 781). En France, *patate* est surtout attestée dans la région de la Bretagne (DHFQ, 398 ; JunLex : 206). Signalons que ces deux lexèmes ont déjà été qualifiés à tort d'anglicismes rattachés respectivement à *flour* et à *potato* (*ibid.*). Pour *cassonade*, l'usage a été longtemps partagé entre *cassonade* et *castonade*. Ménage écrivait en 1672 : « Le grand usage est pour *castonade* et non pour *cassonade*, qui est pourtant le véritable mot... » (GPFC, 179a). La forme lexicale *castonade* est d'origine dialectale et connue dans presque tout le domaine d'oïl (*ibid.*). *Castonade* est également bien connue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 2205).

Le cas de *fève* « haricot blanc ou bean » est plus particulier. Gérard Dagenais (1967 : 310) nous mentionne que « Les légumineuses appelées erronément *fèves* au Canada sont les *haricots* ». Il ajoute même que « C'est sous l'influence de l'anglais qu'on prête aux *haricots* le nom de *fèves* au Canada : le même mot anglais *bean* désigne les *fèves* et les *haricots* ». *Fève* au sens de *haricot blanc* est un héritage de France (FEW III, 340a, *faba*). Au Québec, le *haricot blanc* est appelé *fève blanche*, *fève à bean* ou tout simplement *bean(s)* de façon bien partagée (cf. PPQ, 885c).

Les deux autres unités sont relativement bien étudiées dans des glossaires ou des études lexicales. C'est le cas de *blé d'Inde* « maïs » (aussi *blé d'Inde cosser* : probablement blé d'Inde à écosser, c'est-à-dire prêt à éplucher) emploi connu partout au Québec (PPQ,

780), dénomination courante dans les parlers du Nord-Ouest de la France ainsi que dans ceux du Sud-Ouest (MassIG, 229). L'autre forme est *naveau* « navet », attestée partout au Québec et connue aussi sous la forme « chou de Siam » (cf. Innovations), reconnue partout dans le domaine d'où où elle est d'ailleurs plus usitée que « navet » (JunPron : 262).

2.2.1.2 Influence de l'anglais

2.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs

C'est souvent par le commerce et l'étiquetage anglais des produits que certains anglicismes se sont intégrés à la langue québécoise (cf. Lavoie, 1995 : 80). C'est ainsi que chez le marchand général, dans les années 1930, on a utilisé certaines formes lexicales anglaises et qu'on a préféré, *barley* à « orge » (DHFQ, 125), *cocoa* à « cacao » (DHFQ, 200), *coconut* à « noix de coco » (DHFQ, 200), *cornstarch* à « féculle de maïs » (DHFQ, 207) et *soda* (baking soda) à « bicarbonate de soude » (Colpron IV, 323), et ce, autant à l'écrit qu'à l'oral parce que pour ces cinq anglicismes, aucun concurrent lexical n'a été retrouvé dans le manuscrit. Nous pensons que ces noms étaient probablement en évidence sur l'étiquette des produits et qu'on les retrouvait textuellement dans le livre de comptes.

Ceci nous amène à penser que si un anglicisme est orthographié de manière correcte et sans faute, c'est que ce mot a probablement été retranscrit fidèlement d'après l'étiquette du produit mais que ce mot n'était pas nécessairement prononcé de la même façon à l'oral. Par ailleurs, dans le cas où cet anglicisme s'oppose à un concurrent français, nous pensons que seule la forme française devait être en usage comme par exemple la forme anglaise *coffee* (13 att.), qui arrive nez à nez avec son concurrent lexical français *café* (13 att.) écrit correctement. C'est sûrement une question de transcription textuelle de l'étiquette car il est évident que l'appellation *coffee* n'était pas en usage à l'oral tout comme elle ne l'est toujours pas aujourd'hui au Québec. Par contre, la situation pourrait être différente pour la forme *jam* (2 att.) « confiture, gelée de fruits, etc. », prononcée [dʒam] (GPFC, 405) qui s'oppose timidement à la forme lexicale française *gelée* (7 att.).

Dans le cas contraire, si un anglicisme apparaît avec une orthographe modifiée, c'est peut-être un indice que ce mot n'a pas été recopié et qu'il a été écrit de manière à refléter la façon dont il était prononcé. De plus, si cet anglicisme dont l'orthographe est modifiée a un

concurrent lexical français, nous pensons que les deux pouvaient être utilisés à l'oral.

À ce sujet, Claude Poirier (1980 : 71) nous dit que :

Rivard et à sa suite Gendron ont montré que la phonétique québécoise n'a pas été influencée par l'anglais et que le français québécois a au contraire adapté de façon remarquable à son phonétisme les emprunts qu'il a faits à l'anglo-américain.

Poirier ajoute aussi que le Québécois répète les mots en rendant approximativement au moyen des sons français les prononciations anglaises qu'il a perçues (cf. Poirier, 1980 : 71). Toujours parmi les emprunts directs, quelques lexèmes semblent avoir subi une certaine adaptation à l'emprunt. C'est le cas notamment de *gomme* [à mâcher] de l'anglais « chewing gum » (DQA, 544a) et de *paparmane* « peppermint » (GPFC, 491a) attestée de multiples façons telles que *paparmane*, *poparman* ou encore *papermane*. Signalons aussi l'adaptation des formes *bines* « haricot sec, de l'anglais beans » (DHFQ, 128a) et de *pinottes* (aussi *pinottes salées*) « peanuts » (DHFQ, 407b).

D'autres exemples viennent appuyer cette idée d'adaptation phonétique comme par exemple « cornstarch » quelquefois attesté sous les formes *conistache*, *cornotache* ou encore plus souvent *cornstache* où nous avons une chute du [R] en fin de syllabe combinée à l'insertion d'un [i] ou d'un [o], ce qui permet de réduire un groupe de consonnes inhabituelles en français (cf. Poirier, 1980 : 71).

Un dernier anglicisme lexical qui n'a qu'une seule attestation et qui est sans concurrent français, la forme lexicale *kiss* (attesté *quisse*) « de l'anglais *kiss* : bonbon à la mélasse ou au sucre, enveloppé d'une papillote » (Dulong II, 294). Dulong mentionne « anglicisme presque disparu » mais à Girardville, tous nos informateurs connaissent bien ce terme ainsi que sa signification et confirment également son usage actuel.

Ces quelques exemples semblent bien représenter la façon dont les gens de l'époque ont adapté ces emprunts à la prononciation québécoise. Encore aujourd'hui, la plupart de ces formes continuent de faire partie du vocabulaire des Québécois. C'est donc 35,2% (12/34) des québécismes lexicaux qui font partie de la catégorie des anglicismes lexématiques.

2.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques)

Certains anglicismes que nous appellerons ici « anglicismes syntagmatiques » ou encore « calques » (cf. Poirier, 1980 : 68), ont été adoptés par les Québécois et certains ont une fréquence assez élevée dans notre corpus. C'est le cas notamment de *poudre à pâte* (114 att.), de l'anglais « baking powder » (OED, vol. 1 : 630) également attestée sous le nom de marque déposée « Magic » (14 att.). Nous avons retenu aussi deux anglicismes moins bien représentés dans notre manuscrit mais qui sont bien connus au Québec. Ce sont les syntagmes *fève au lard* « pork and beans » (DHFQ, 128a) et *lait condensé* (lait concentré sucré) « condensed milk » (Dulong II : 141 et 297). *Biscuits soda* (11 att.), connu au Québec avec le sens de « biscuit très croustillant dont le levain est du bicarbonate de soude » (Belisle III, 96). *Biscuit soda* vient probablement de l'anglais « soda biscuit », « a biscuit leavened with baking soda and sour milk or buttermilk » (Webster). *Bonbon dur* (1 att.), de l'anglais « hard candy », « a candy made of sugar and corn syrup boiled without crystallizing » (Webster). Cette forme lexicale n'a pas été relevée ailleurs qu'à un seul point d'enquête au nord du Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 2228). Les calques représentent 14,7% (5/34) des lexèmes québécois faisant partie des emprunts à la langue anglaise.

2.2.1.3 Apport québécois

2.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Une partie des québécismes du corpus, soit 17,7% (6/34), appartient à la catégorie des innovations lexématiques. La majorité des innovations sont construites à partir d'un procédé de composition. La forme lexicale plus fréquente, *galette à cuire* (323 att.) « morceau de levain » (GPFC, 360b), s'oppose incontestablement à son concurrent lexical français *levure*, mieux connu aujourd'hui, qui ne compte qu'une seule attestation. *Bonbon français* (1 att.), est une friandise vendue dans le catalogue Dupuis qui le décrit comme « bonbon français à la crème, cristallisée et de couleurs assorties » (Dupuis, 146). Cette forme lexicale semble peu connue dans la documentation au Québec mais elle apparaît à huit points d'enquête au Saguenay, au Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix (Lavoie, 2236). *Bonbon français* est peut-être apparu au Québec à cause de l'influence de la forme anglaise « french candy » mais aucune information ne permet de le confirmer. *Fleur de patate* (2 att.), « genre de poudre légère dont la ménagère se sert pour la fabrication des pâtisseries » (GG). Cette

forme n'a pas été relevée dans la documentation québécoise mais pourrait peut-être avoir subi l'influence de la forme anglaise « potato flour » (starch). *Poudre d'œuf* (5 att.), « poudre qui peut remplacer les œufs dans certaines recettes » (GG). Cette forme n'a pas été relevée dans la documentation québécoise mais pourrait elle aussi être apparue sur le territoire québécois à cause de l'influence d'une forme anglaise telle que « egg powder ». *Sirop de blé d'Inde* (1 att.) « sirop de maïs », forme relevée partout au Québec (PPQ, 243). Aussi connu sous l'appellation *sirop doré* et rarement sous la forme française *sirop de maïs*. *Sucre d'érable* (aussi *1 pain sucre érable*) (2 att.), connu partout au Québec, aussi sous le nom de *sucre du pays* (PPQ, 985b ; Lavoie, 620). Ces 12 formes lexicales ont un point en commun, elles sont peu attestées dans le manuscrit sauf pour *galette à cuire* (323 att.), probablement à cause de son grand usage et que c'est un produit de base. Ces formes lexicales semblent toutes être des créations québécoises bien qu'elles soient plus ou moins connues au Québec.

2.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises

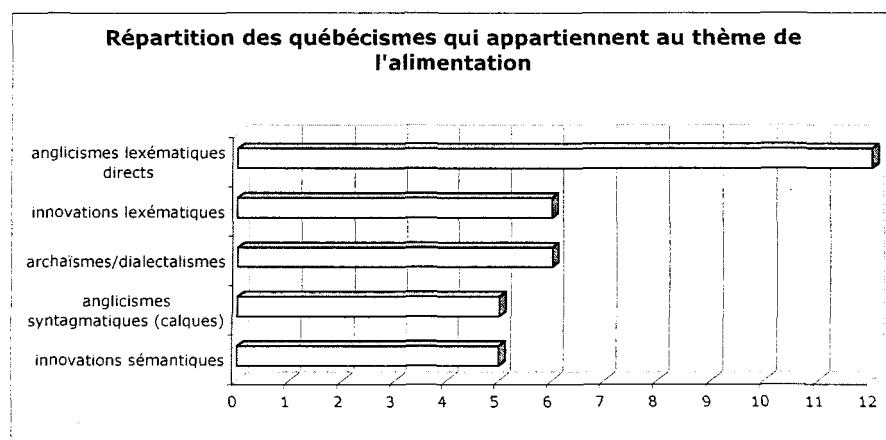
Les innovations sémantiques arrivent au même rang que les calques et représentent 14,7% (5/34) des québécismes appartenant à l'alimentation (cf. tableau 2). *Bise* (1 att.), « espèce de sauce ou de confiture faite avec du sirop et un peu de farine, auxquels on ajoute quelquefois du raisin » (GPFC, 121). Le GPFC nous donne aussi comme synonyme *ferlouche*, *tarte à la ferlouche*. Dans son enquête, Lavoie (1985) à la question 2225 (tarte faite de mélasse, farine et raisins), a relevé de façon équivalente *tarte à la bise* et *tarte à la ferlouche* comme réponses. *Sirop* (515 att.) est connu et employé presque partout au Québec comme synonyme de « mélasse » (PPQ, 241). Il est connu aussi sous les syntagmes *sirop noir* ou *sirop de tonne* (cf. *sirop*, 2.1, étude descriptive du corpus). Signalons qu'en France, le mot « sirop » n'a pas le même sens qu'au Québec. La forme lexicale *liqueur* est employée couramment au Québec avec le sens de « liqueur douce, boisson gazeuse » (DHFQ, 340b). Ce mot est également bien connu en français de référence mais il signifie plutôt une boisson alcoolisée. *Oignons d'Égypte* (4 att.), appelé « oignon rocambole » en français (et beaucoup d'autres appellations), ces petits oignons qui seraient originaires d'Égypte remplaceraient les petits oignons blancs que l'on conserve dans le vinaigre (cf. DICO) [en ligne, 05/12/05]. Nos informateurs affirment cependant qu'il s'agit de petits oignons pour semer (GG). La forme *oignons d'Égypte* semble peu connu au Québec sauf à Saint-Ambroise dans la région du Saguenay (PPQ, 914s). *Choutiam* « variété de rutabaga, déformation de chou de Siam » (MassIG, 233). La forme *chou-de-siam* est connue en français avec le sens de « variété de chou vert à tige charnue » (*ibid.*). Au Québec, le GPFC la décrit comme « chou-navet »

(GPFC, 203). Relevé un peu partout au Québec (PPQ : 902 et 903) et dans Lavoie (1985 : 1185) sous les formes *chou-Siam*, *Siam* et *chou de Siam*.

2.2.2 Répartition des québécismes

La figure 2 qui suit nous montre la distribution des québécismes dans chacune des cinq catégories lexicales du thème de l'alimentation.

Figure 2



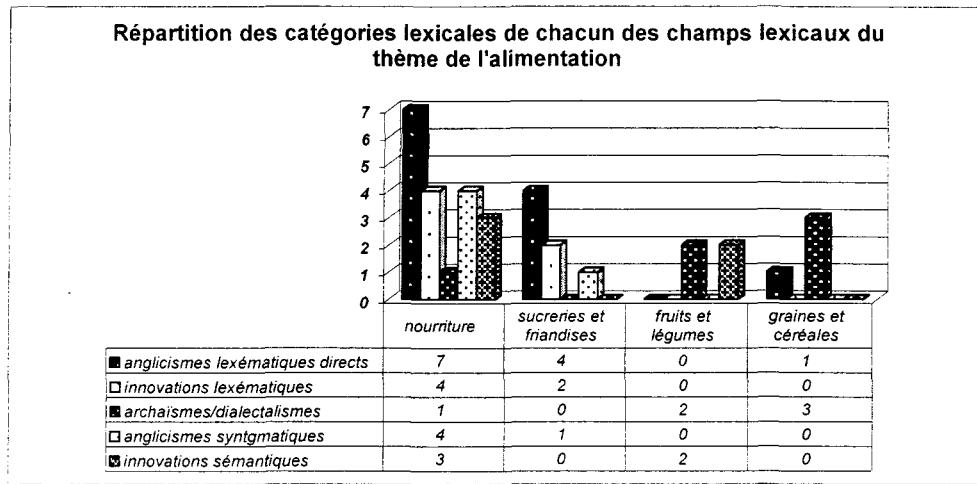
Selon le classement que nous avons proposé précédemment au tableau 2, deux importantes catégories lexicales de québécismes dominent : celle des emprunts à l'anglais (emprunts directs et calques) ayant un total de 17 (49,9%) québécismes. Vient ensuite celle des innovations (lexématiques et sémantiques) québécoises qui est composée de 11 (32,4%) québécismes. Seulement 6 (17,7%) québécismes font partie des héritages de France.

2.2.3 Répartition des catégories lexicales

C'est principalement dans le champ lexical de la nourriture et dans celui des sucreries et friandises qu'on a emprunté directement à l'anglais et qu'on a innové. On a été plutôt conservateur avec quelques héritages de France dans les fruits et légumes ainsi que les

graines et céréales. La figure 3 qui suit nous montre la répartition de chacune des catégories lexicales parmi les 4 champs lexicaux de l'alimentation qui contiennent des québécismes.

Figure 3



2.2.4 Synonymie

Parmi les 34 unités lexicales qui se rattachent à la catégorie du français québécois, cinq d'entre elles entretiennent un rapport de synonymie avec celles relevées en français de référence. Par exemple, on semble préférer *fleur* (403 att.) à *farine* (86 att.). Le choix entre les deux formes semble assez aléatoire et dépend probablement du langage employé entre le scripteur et le client. Pour les formes *galette* à *cuire* (323 att.) et *levure* (1 att.), il ne s'agit pas exactement du même produit. La levure est arrivée plus tard que la galette à cuire sur le marché mais l'usage demeure presque identique. Les formes lexicales *jam* (2 att.) et *gelée* (7 att.) sont peu attestées et leur usage est probablement dû aussi à l'échange verbal entre le client et le scripteur. Les formes *naveau* et *chou de Siam* ont la particularité d'être réparties de façon aléatoire sur le territoire québécois. En effet, dans le *PPQ*, à la question 902, sous *navet*, l'information varie beaucoup et trois formes lexicales ressortent de façon presque égale, et ce, sur tout le territoire québécois : *navet*, *naveau*, *chou de Siam*. La forme *rutabaga* quant à elle, n'est attesté qu'au point 170, à Belle-Vallée en Ontario. Un seul anglicisme s'oppose au français de référence. Il s'agit de la forme *beans* (6 att.) qui s'oppose au calque de l'anglais *fèves au lard* (1 att.). Le tableau 3 qui suit nous montre quelques formes lexicales

qui entretiennent un rapport synonymique parfois important dans certains cas et moins dans d'autre cas.

Tableau 3 — Synonymie : alimentation

| Champ lexical | Concept | Concurrents lexicaux |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Nourriture | « poudre blanche que l'on obtient par la tituration des graines des céréales » | fleur (403) farine (86) |
| | « levain » | galette à cuire (323) levure (1) |
| | « préparation à base de jus de fruits riches en pectine, cuits avec du sucre, qui se coagule en se refroidissant » | gelée (7) jam (2) |
| | « haricots au lard » | beans (6) fèves au lard (1) |
| Fruits et légumes | « navet » | naveau (2) chou de Siam (1) |

CHAPITRE 3

ÉTUDE DU CORPUS : HABILLEMENT

3.1 Étude descriptive

Mis à part les catalogues des grands magasins tels que Dupuis et Frères et Eaton's où l'on pouvait commander par la poste les articles désirés, dans un petit village de colonisation du début du siècle, le magasin général était le principal endroit où l'on pouvait se procurer des vêtements prêts à porter et même tout le matériel nécessaire à leur fabrication.

Mais au magasin général, même si on semblait pouvoir habiller à peu près toute la famille, ce sont surtout les vêtements pour homme qui semblaient être achetés le plus souvent. En effet, les chemises (53 att.) étaient très en demande et on pouvait également trouver des vêtements de toilette tels que des habits, des pantalons, des vestes de cuir, des *sweaters* « gilets de laine », des chapeaux, des *casques* de fourrure, des gants et bien d'autres accessoires d'accompagnement, notamment des cravates, des bretelles ou encore des *studs* « boutons de manchette ». Toujours pour les hommes, on trouvait beaucoup de sous-vêtements tels que des *camisoles* et des *combinaisons*, des *corps de coton* ou des *corps de laine*, des *corps de caleçon*. On remarque une forte demande pour les caleçons (33 att.).

Pour le travail, ce sont les *paires d'overalls* et les *soutes d'overall* « salopettes » ainsi que les *frocques d'overall* « veste » accompagnées de *chemises mackina* et de *frocques mackina*, généralement fabriquées dans une étoffe de laine à carreaux rouges et noirs, qui semblaient faire partie de la vie quotidienne de l'époque. Pour accompagner ces vêtements,

on se procurait un chapeau de paille pendant l'été ou encore une *calotte* « casquette » et une paire de « mitaines » de cuir et de laine pendant la saison froide.

D'après les attestations que nous avons relevées dans le corpus, il semble que les femmes achetaient moins de vêtements prêts à porter que les hommes, sauf quelques-uns qu'elles ne pouvaient confectionner elles-mêmes notamment des robes, des corsets et de la lingerie. Il nous est difficile de préciser pour qui étaient achetés certains articles qui sont attestés sans précision comme des chapeaux, des bas, des bérrets, des *sweaters*, des gants et des lacets qui pouvaient être achetés autant pour les femmes que pour les hommes ou les enfants.

En plus des vêtements chics et de travail, le marchand répondait aux besoins des gens. Par exemple, pour certaines grandes cérémonies religieuses de l'époque, des articles plus rares comme un brassard étaient achetés pour les enfants.

Si les femmes semblaient plus discrètes dans leurs achats, en revanche, elles l'étaient moins dans l'achat des tissus avec lesquels elles fabriquaient et cousaient la plupart des vêtements de la famille. Les 207 attestations de *fil* le montrent bien. Pour les robes et vêtements d'enfants, on se procurait du *shirting* et du cachemire ou encore de la *satine* et on agrémentait le tout avec de la dentelle, du ruban et du *braid*.

Il y avait bien sûr les cotons de toutes sortes qu'on pouvait teindre avec la teinture à linge *Apolina*. D'autres tissus comme le coutil et l'indienne, le *coton jaune* et la ratine, servaient à fabriquer différentes pièces de literie. La ménagère s'adonnait également au tricot et à la broderie. Signalons aussi le *coton à chaîne* et le *coton à tisser* qu'elle achetait pour son métier à tisser.

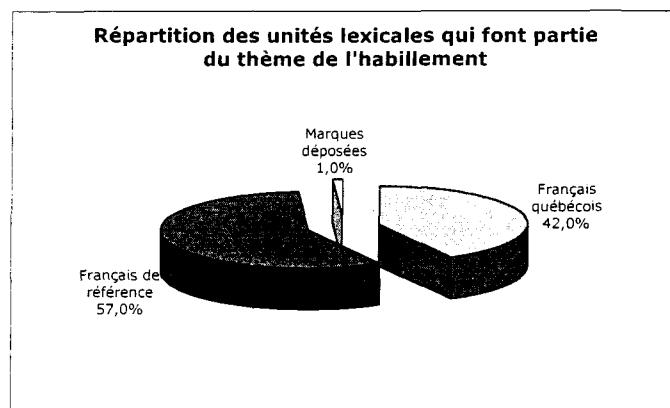
Le magasin général était également l'endroit où l'on achetait les chaussures pour toute la famille. Parmi les chaussures les plus populaires, il y avait les *rubbers* et *petits rubbers*, appelées aussi *quatre-œillets* (non attestés dans le manuscrit) qui étaient très populaires à cette époque. Pour préserver les souliers du dimanche, c'est avec des *claques* qu'on le faisait. C'est avec les *pichous*, les *souliers de Sauvage* et les *souliers blancs* qu'on se rendait en forêt, soit pour marcher ou tendre des collets à lièvre.

3.2 Étude linguistique

Le thème de l'habillement se divise en trois champs lexicaux distincts. Le premier champ est consacré aux vêtements de la famille en général, c'est-à-dire les vêtements prêts à porter. Le second champ est réservé aux chaussures et le dernier est consacré aux tissus ainsi qu'à la couture et au tricot. C'est dans ce dernier champ lexical qu'on retrouve la matière première ainsi que certains accessoires qui serviront à la confection et à la réparation des vêtements à la maison.

Même si le vocabulaire de l'habillement est un peu moins abondant que celui de l'alimentation, nous y avons recensé 100 unités lexicales. Tout comme dans le chapitre précédent, ce sont presque les deux tiers de ces unités, c'est-à-dire 57 (57%) unités lexicales qui se rattachent au français de référence. Par ailleurs, nous considérons que 42 (42%) unités lexicales appartiennent au français québécois et une très mince part, c'est-à-dire 1 (1%) mot, revient à la catégorie des marques déposées. La figure 4 qui suit nous fait voir l'apport de chacune des catégories lexicales qui font partie du thème de l'habillement.

Figure 4



Les tableaux 4a à 4c qui suivent nous permettent de jeter un rapide coup d'œil sur l'ensemble des composantes québécoises, françaises et des marques déposées réparties dans chacun des trois champs lexicaux qui font partie du vocabulaire de l'habillement.

Tableau 4a – Vêtements

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|----|---------------------|----|------------------|
| bas | 48 | calotte | 16 | |
| béret | 2 | calotte de cuir | 1 | |
| brassard | 1 | camisole | 2 | |
| bretelle | 14 | casque | 2 | |
| caleçon | 33 | combinaison | 1 | |
| chapeau de paille | 2 | corps | 3 | |
| chapeau | 22 | corps chaud | 6 | |
| chemise | 53 | corps de caleçon | 5 | |
| corset | 3 | corps de coton | 2 | |
| cravate | 6 | corps de laine | 15 | |
| gants (paire de) | 14 | corps pour homme | 1 | |
| habit | 6 | culotte (paire de) | 46 | |
| lacet | 7 | frocque | 4 | |
| lingerie | 3 | frocque d'overall | 3 | |
| pantalon | 17 | frocque de cuir | 3 | |
| robe (noire) | 2 | mackina | 4 | |
| salopette | 1 | chemise mackina | 5 | |
| veste de cuir | 1 | frocque mackina | 2 | |
| | | mitaine | 65 | |
| | | mitaine de laine | 1 | |
| | | mitaines de cuir | 1 | |
| | | overalls (paire d') | 19 | |
| | | soute d'overall | 3 | |
| | | stud | 1 | |
| | | sweater | 2 | |

Tableau 4b – Chaussures

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|----|---------------------------------|----|------------------|
| botte | 26 | chouclaque | 19 | |
| bottine | 4 | cliques | 36 | |
| chaussure | 18 | pichou | 4 | |
| feutres (paire de) | 1 | rubber (chaussure-paire-bottes) | 90 | |
| soulier (d'enfant) | 60 | soulier blanc | 6 | |
| | | soulier de Sauvage | 1 | |
| | | soulier et overshoes | 1 | |

Tableau 4c – Tissus, couture et tricot

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|-----------------------|-----|---------------------|----|------------------|---|
| agrafe | 2 | braid | 4 | Teinture Apolina | 1 |
| aiguille | 28 | broche [à tricoter] | 7 | | |
| aiguille à laine | 1 | carte d'épingle | 10 | | |
| aiguille à tricoter | 1 | coton à chaîne | 3 | | |
| alène | 3 | coton à chemise | 1 | | |
| bouton | 18 | coton à tablier | 3 | | |
| cachemire | 2 | coton à tente | 1 | | |
| cotil | 4 | coton jaune | 15 | | |
| coton | 83 | coton ouaté | 4 | | |
| coton blanc | 1 | coton tissé | 2 | | |
| coupon (de coton) | 1 | épingle à ressort | 3 | | |
| crépine | 1 | flanellette (rouge) | 46 | | |
| dentelle | 6 | flâse | 3 | | |
| épingle | 45 | fuseau de fil | 1 | | |
| épingle à linge | 1 | lastique | 32 | | |
| étoffe | 11 | overall | 39 | | |
| feutre | 9 | papier d'épingle | 3 | | |
| fil | 207 | satine | 6 | | |
| fil blanc | 2 | chartine (shirting) | 7 | | |
| fil à broder | 1 | | | | |
| flanelle | 7 | | | | |
| indienne | 14 | | | | |
| laine | 6 | | | | |
| ligneul | 23 | | | | |
| fil ligneul | 1 | | | | |
| linge | 1 | | | | |
| mèche | 4 | | | | |
| ouate | 10 | | | | |
| ratine | 1 | | | | |
| rideau | 1 | | | | |
| ruban | 6 | | | | |
| serviette | 1 | | | | |
| tapis | 12 | | | | |
| tapis de table | 9 | | | | |
| teinture | 97 | | | | |
| toile | 6 | | | | |
| toile cirée | 1 | | | | |

3.2.1 Origine des québécismes : les vêtements

Dans le vocabulaire appartenant au premier champ lexical destiné aux vêtements, nous avons répertorié 16 (38,1%) québécismes. Le tableau 5 qui suit nous fait voir l'apport québécois dans chacune des trois catégories lexicales qui forment ce champ lexical.

Tableau 5 — Les vêtements : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations lexématiques |
|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| mitaine (65) | overall [paire d'] (19) | corps de laine (15) |
| (mitaine de laine) (1) | (frocque d'overall) (3) | corps de coton (2) |
| (mitaine de cuir) (1) | sweater (2) | corps de caleçon (5) |
| camisole (2) | suit [d'overall] (3) | corps pour homme (1) |
| calotte (16) | combinaison (1) | |
| (calotte de cuir) (1) | mackina (4) | |
| casque (2) | (chemise mackina) (5) | |
| culotte [paire de] (46) | (frocque mackina) (2) | |
| frocque (4) | stud (1) | |
| (froque de cuir) (3) | | |
| (frocque d'overall) (3) | | |
| (frocque mackina) (2) | | |
| corps (3) | | |
| corps chaud (6) | | |
| 7/16 (43,75%) | 6/16 (37,5%) | 3/16 (18,75%) |

Parmi ces 16 formes lexicales recensées, la moitié d'entre elles nous ont apporté de nouveaux syntagmes formés par le procédé de composition. Cependant, certains syntagmes sont plus difficiles à catégoriser, car ils pourraient presque appartenir à des catégories lexicales différentes. Par exemple, pour les syntagmes *frocque d'overall* et *frocque mackina* qui sont composés tous les deux d'un archaïsme/dialectalisme et suivis d'un anglicisme, nous n'avons tenu compte de ces syntagmes que dans la catégorie des archaïsmes/dialectalismes parce que nous avons considéré la forme *frocque* comme base du syntagme.

Par contre, pour les syntagmes qui sont formés à partir de *corps* et suivis d'un second substantif, nous les considérons simplement comme innovations puisqu'ils ne sont pas attestés dans les ouvrages de référence français et qu'ils sont de toute façon formés de mots français.

3.2.1.1 Héritage français

3.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Parmi les 16 unités lexicales considérées comme québécismes et appartenant au champ lexical des vêtements, 7 (43,75%) d'entre elles sont des héritages de France. Tout comme dans le chapitre précédent, la plupart de ces unités ont déjà fait l'objet d'études linguistiques.

Considéré comme vieux, vieilli ou régional par les dictionnaires français récents, *mitaine* a été supplanté en France par *moufle* (DHFQ, 368b). Mais au Québec, *mitaine* (aussi *mitaine de cuir* et *mitaine de laine*) est connu partout et a à son tour pris la place de *moufles* (cf. PPQ, 1949). Le mot *calotte* « s'emploie au lieu de casquette, et bien à tort, vu que *calotte* est un petit bonnet sans visière qui ne recouvre que le dessus de la tête » (Gingras, 9) ; c'est avec le sens de « petit bonnet sans visière qui ne recouvre que le dessus de la tête » qu'il a été relevé en wallon, en normand et en franco-provencal (DHFQ, 160a). Au Québec, *calotte* (aussi *calotte de cuir*) est connu et usité partout comme synonyme de casquette (PPQ, 1944 ; Lavoie, 2622). *Casque* « toque de fourrure » aurait supplanté bonnet (de fourrure) qui était usuel auparavant au Québec (DHFQ, 170a) ; aussi bonnet de fourrure, coiffure d'hiver (GPFC, 177a). Le mot *frocque* est d'origine dialectale et signifie une espèce de blouse ample que portent les paysans, les ouvriers (GPFC, 356a). Synonyme de « *vareuse* », *frocque* (aussi *frocque de cuir*, *frocque d'overall* et *froque mackina*) a été relevé partout sur le territoire du Québec (PPQ, 1923). Bien attesté partout au Québec comme synonyme de « *pantalon* » (PPQ, 1926), *culotte* est largement répandu dans les parlers galloromans, notamment dans le domaine d'oïl (MassIG, 399). Héritage de France, *camisole* « désignait sans doute au XVII^e siècle un sous-vêtement plus chaud que le maillot de corps d'aujourd'hui » (DHFQ, 160b). Mais au Québec, *camisole* est connu et attesté au sens de « *corps* » (PPQ, 1961b). Un autre héritage de France, le substantif *corps*, « gilet se portant contigu à la peau » (FEW II, 1213a). Au Québec, *corps*, est connu de façon générale et désigne un « sous-vêtements d'hiver pour homme » (PPQ, 1915a) et il a contribué à la formation de nouveaux syntagmes (cf. 3.2.1.3.1, Innovations sémantiques).

3.2.1.2 Influence de l'anglais

3.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Les 6 (37,5%) autres québécismes du vocabulaire des vêtements sont considérées comme des anglicismes lexématiques. L'anglicisme le plus fréquent, *overall* [paire d'], de l'anglais « *overalls* », est d'abord connu au Québec sous le sens de vêtement « salopette en toile de coton résistante (le plus souvent bleue) » (DHFQ, 387b). Aussi connu au Québec, *froc d'overall* (cf. PPQ, 1923 sous *vareuse*). *Overall* est également usité pour désigner un tissu de « toile de coton épaisse et résistante, généralement de couleur bleue » (DHFQ, 387b). Nous en reparlerons plus loin dans le champ lexical des tissus, de la couture et du tricot. Le terme *sweater* « chandail, tricot, gilet de laine » provient de l'anglais « *sweater* » (GPFC, 649a). *Sweater* est bien connu au Québec sous le sens de « gilet » ou « pull-over et chandail » (Lavoie, 2564, 2565). *Soute d'overall* (aussi *overall suit*), « a costume designed to be worn for a special purpose or under particular conditions » de l'anglais « *suit* » (DHFQ, 476a). La forme lexicale *combinaison* désigne un « sous-vêtements d'une seule pièce comprenant corps de chemise et caleçon » (Belisle I, 231a). *Combinaison* vient de l'anglais « *combinations* » (Colpron IV, 79) et peut également avoir le sens de *suit* ou de salopette (cp. Wagner, 74). Le mot *stud* « boutons de manchettes » vient de l'anglais « *stud* » (GPFC, 643a). Même si ce n'est pas vraiment un vêtement, il demeure un accessoire de toilette pour homme et fait partie de l'habillement.

Signalons cependant que *mackina* (aussi *frocque mackina* et *chemise mackina*), « veste-chemise de bûcheron ou de chasseur confectionnée dans un tissu de laine à carreaux qui porte le même nom et où s'opposent le rouge et le noir » (Dulong II, 312), est un amérindianisme emprunté à l'anglais et relevé un peu partout au Québec sous différents syntagmes (Laflamme, 2001 : 69).

3.2.1.3 Apport québécois

3.2.1.3.1 Innovations sémantiques québécoises

C'est à partir du substantif *corps* « gilet de flanelle, de laine, de coton (sorte de

camisole qu'on porte le plus souvent sur la peau » (GPFC, 231a), que l'on a innové de manière importante et c'est probablement pour bien différencier le tissu dont était fabriqué ce vêtement porté habituellement par les hommes qu'on a créé les quatre syntagmes composés *corps de laine*, *corps de coton*, *corps de caleçon* (aussi *corps pour homme*). Ce qui nous a donné 3 (18,75%) innovations sémantiques pour le champ lexical des vêtements.

3.2.2 Origine des québécismes : les chaussures

Le champ lexical de la chaussure est celui qui contient le moins de québécismes avec seulement 7/42 (16,7%) unités lexicales. Le tableau 6 qui suit nous fait voir l'apport de chacune des trois catégories lexicales représentées.

Tableau 6 — Les chaussures : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations lexématiques québécoises |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| claque (36) | rubber (90) (bottes de rubber) (paire de rubber) (chaussures de rubber) chouclaque (19) overshoes (1) | soulier de Sauvage (1) soulier blanc (6) pichou (4) |
| 1/7 (14,3%) | 3/7 (42,85%) | 3/7 (42,85%) |

3.2.2.1 Héritage français

3.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Dans le vocabulaire appartenant au champ lexical destiné à la chaussure, un seul terme nous vient de France, il s'agit du mot *claque* « chaussure de caoutchouc qu'on met par-dessus la chaussure ordinaire pour se garantir de l'humidité, de la boue, etc. » (GPFC, 209). *Claque* est connu partout au Québec (PPQ, 1939), mais il n'a pas survécu en France et il a été remplacé par le mot « caoutchouc » (Mercier, 1981 : 271).

3.2.2.2 Influence de l'anglais

3.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Dans sa monographie portant sur le vocabulaire de la chaussure, Louis Mercier (1981 : 281) nous mentionne que :

Si les anglicismes sont abondants dans le vocabulaire de la chaussure d'inspiration américaine, vocabulaire adapté à un contexte nord-américain, les emprunts sont plus rares dans le vocabulaire de la chaussure amérindienne qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ne devait répondre qu'à un commerce local.

Nous avons relevé 3 anglicismes lexématiques directs, ce qui correspond à 25 % des 12 attestations (incluant les réalités françaises) qui font partie du vocabulaire de la chaussure. Ces données correspondent à peu près à celles recueillies dans le corpus de Mercier (1981) où l'on retrouve environ 28 % d'anglicismes.

Un terme employé fréquemment dans les années 1930 et attesté 90 fois dans le manuscrit, *rubber*, de l'anglais « rubber » (aussi *bottes de rubber*, *paire de rubber* et *chaussures de rubber*), est employé au Québec pour désigner « chaussures de travail en caoutchouc » (PPQ, 1932b). *Rubber* semble être souvent employé comme générique pour désigner toute chaussure en caoutchouc.

Par ailleurs, Mercier (1981 : 302) signale également que « la synonymie est particulièrement fréquente dans la langue familiale ». C'est ainsi que d'après nos enquêtes personnelles, *rubber* aurait pu être synonyme de couvre-chaussures ou encore usité pour désigner la chaussure appelée *quatre-œillets*, ce que confirment aussi les enquêtes du PPQ (1932b) et surtout celles de Lavoie (1985 : 2676) sous la question « Bottine de caoutchouc, lacée, pour enfant », où la forme *quatre-œillets* est bien attestée au nord-est du Lac-Saint-Jean.

La forme *overshoes*, empruntée à l'anglo-américain, est synonyme de « couvre-chaussures » (PPQ, 1940) ou encore « par-dessus ». *Overshoes* est attesté dans le manuscrit sous la graphie *ovarchouse*, ce qui pourrait bien indiquer que le mot était employé à l'oral car on peut reconnaître la désinence du pluriel anglais (cf. Mercier, 1981 : 283). La forme *chouclaque*, adaptation de l'anglais « shoe-claque » lui-même adapté probablement de

« shoe-pack » (Mercier, 1981 : 130) est connue surtout dans l'est du Québec et encore employé aujourd'hui pour désigner l'espadrille. Fait intéressant, la forme *chouclaque* attestée dans le manuscrit aurait été dans les années 1930 à Girardville, d'après certains de nos informateurs, synonyme de *claque* ou de *pardessus* (cf. Mercier, 1981 : 130). L'information dont nous disposons ne peut cependant confirmer cette hypothèse et nous n'en avons pas tenu compte pour la synonymie.

3.2.2.3 Apport québécois

3.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Dans une même proportion que les anglicismes, les 3 innovations lexématiques représentent près de 43% du vocabulaire québécois de la chaussure. *Soulier de Sauvage* est une dénomination créée pour remplacer le mot « mocassin » (Mercier, 1981 : 290 ; PPQ, 1954s ; Lavoie, 2671). Le syntagme *soulier blanc* « mocassin de teinte claire » et *pichou* « soulier sauvage confectionné dans un cuir souple » semblent être également des synonymes de mocassin (cf. Laflamme, 2001 : 72 ; Mercier, 1981 : 236).

3.2.3 Origine des québécismes : les tissus, la couture et le tricot

Ce champ lexical, qui comprend les tissus, la couture et le tricot, est le plus important du thème de l'habillement avec 45,2% (19/42) des québécismes. Mis à part quelques mots comme *épingle à ressort*, *papier épingle* et *carte épingle*, c'est tout le reste des innovations qui peut entrer directement dans la confection ou la réparation des vêtements ou de quelques pièces de literie.

Le tableau 7 sur la page suivante nous donne un aperçu du contenu de chacune des catégories lexicales qui appartiennent au champ lexical des tissus, de la couture et du tricot.

Tableau 7 — Tissus, couture et tricot : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes/ dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations lexématiques | Innovations sémantiques |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| broche à tricoter (7) lastique (32) | braid (4) flannelette (rouge) (46) flâse (3) overall (39) shirting (7) (chartine) | carte épingle (10) coton à chaîne (3) coton à chemise (1) coton à tablier (3) coton à tente (1) coton jaune (15) coton ouaté (4) coton tissé (2) épingle à ressort (3) papier épingle (3) satine (6) | fuseau [de fil] (1) |
| 2/19 (10,5%) | 5/19 (26,3%) | 11/19 (57,9%) | 1/19 (5,3%) |
| | | 12/19 (63,2%) | |

3.2.3.1 Héritage français

3.2.3.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Seulement 2 unités lexicales font partie de cette catégorie. Héritage de France, *lastique* « élastique, bande élastique », dial. Anjou, Bas-Maine, Lorraine, Saintonge et Touraine (GPFC, 419a) ; attesté également dans d'autres glossaires (Dionnée, 198 ; Clapin, 408). *Broche à tricoter* (aussi 1 jeu de broches et 1 set de broches) connu depuis 1690 comme « aiguilles à tricoter » dans *Furetière*. Le GRLF (565a) le mentionne comme terme spécialisé « se dit d'aiguilles à tricoter lorsqu'elles sont en métal ».

3.2.3.2 Influence de l'anglais

3.2.3.2.1 Anglicismes lexématiques directs

On retrouve 5 (26,3%) unités lexicales qui sont des emprunts directs à la langue anglaise. La forme *flanellette*, empruntée directement à l'anglais, est employée régulièrement en québécois à la place de flanelle (cf. Wagner, 26). Forme issue de l'anglais « *overalls* », *overall* : « par métonymie, toile de coton épaisse et résistante généralement de couleur bleue, qui sert notamment à fabriquer des vêtements de travail » aujourd'hui, on dit plutôt « *jean(s)* » ou « *denim* » (DHFQ, 388b). *Braid*, de l'anglais « *braid* », « tissu d'or, d'argent ou de soie, plus étroit et plus épais qu'un ruban, et qui, mis sur le bord ou les coutures des vêtements, des meubles, etc., sert d'ornement et empêche qu'ils ne s'effilent » (GPFC, 147b). *Flâse*, de l'anglais « *floss* », soie floche, filoselle, de la soie floche servant à faire de la broderie (GPFC, 348a ; Dulong II, 226). *Shirting*, (toujours attesté *chartine* dans le manuscrit) déformation de l'anglais « *shirting* », (GPFC, 624b) signifie « *calicot* », toile de coton assez grossière, servant à la confection de rideaux (PR1, 289a).

3.2.3.3 Apport québécois

3.2.3.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Parmi les 11 (57,9%) québécismes considérés comme innovations québécoises et qui font partie du vocabulaire des tissus, de la couture et du tricot, c'est à partir du substantif *coton* que les gens de l'époque ont innové afin de préciser certaines réalités quotidienne. Nous avons dû interroger nos informateurs âgés pour connaître le sens de certains termes qui étaient absents de la documentation québécoise. C'est ainsi que les gens de Girardville en 1930 appelaient *coton jaune*, « coton écru, qui n'a pas été blanchi » (GPFC, 232a) ; *coton à chemise*, « coton blanc, appelé aussi « coton sur coton », vendu pour la confection de chemises » (GG) ; *coton à tablier*, « gros coton blanc généralement épais qui servait à la confection de tabliers et aussi pour les serviettes à vaisselle » (GG) ; *coton à tente*, « coton imperméable et solide, vendu à la verge » (GG) ; *coton ouaté*, « coton doux servant à la confection des sous-vêtements » (GG ; Dupuis, 1949 : 77).

Pour le métier à tisser, on utilisait le *coton à chaîne*, « fil de coton, généralement vendu à la livre, qui était utilisé pour monter le métier » (GG) et le *coton tissé* [coton à tisser], « fil de coton vendu en bobine et à la livre servant à confectionner des tissus avec le métier à tisser » (GG). La *satine*, est un synonyme de satinette « étoffe de coton imitant le satin » (Belisle I, 1155b) ; elle était utilisée pour faire des housses de coussins, des robes de chambre et des vêtements de jeunes enfants. D'après le PR1 (2038a), satinette serait un diminutif de satin. Le syntagme *épingle à ressort*, appelé ainsi probablement à cause du ressort qui la tient ouverte, ou fermée quand ce dernier est bloqué, est un synonyme d'épingle à couche (LavChic, 283). On appelait *papier épingle* et *carte épingle* un petit carton sur lequel étaient insérées des épingles (à ressort ou à linge). Ce papier remplaçait en quelque sorte le contenant dans lequel étaient vendues les épingles et d'autres menus objets (cf. Dupuis, 1949 : 70).

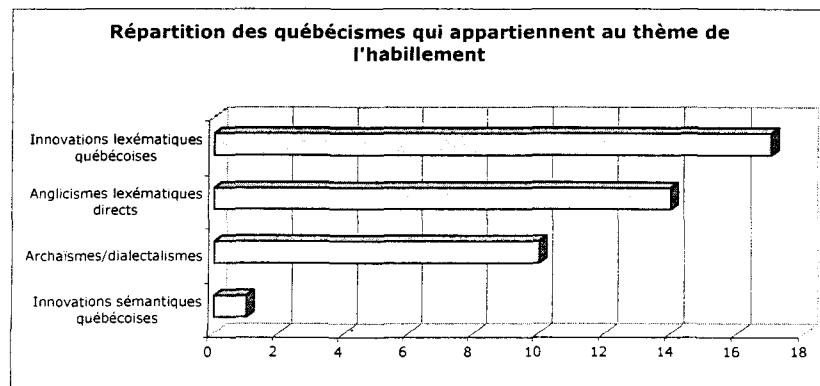
3.2.3.3.2 Innovations sémantiques québécoises

Une seule unité lexicale vient combler cette catégorie. Il s'agit de *fuseau de fil* « bobine de fil » (GPFC, 357b). *Fuseau de fil* est relativement bien attesté dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 1709). En France, il signifie « petit instrument en bois tourné, renflé au milieu, effilé aux deux extrémités, qui sert à tordre et à enrouler le fil, lorsqu'on file à la quenouille » (PR1, 985).

3.2.4 Répartition des québécismes

En observant attentivement la figure 5 qui suit, on peut conclure que parmi les 42 québécismes qui font partie du thème de l'habillement, ce sont les innovations lexématiques qui dominent avec 17 (40,5%) québécismes. Viennent ensuite les anglicismes lexématiques avec 14 (33,3%) québécismes et finalement, les archaïsmes/dialectalismes avec 10 (23,8%) unités lexicales. Une très mince part revient aux innovations sémantiques, avec 1 (2,4%) québécisme. On note également l'absence d'anglicismes syntagmatiques.

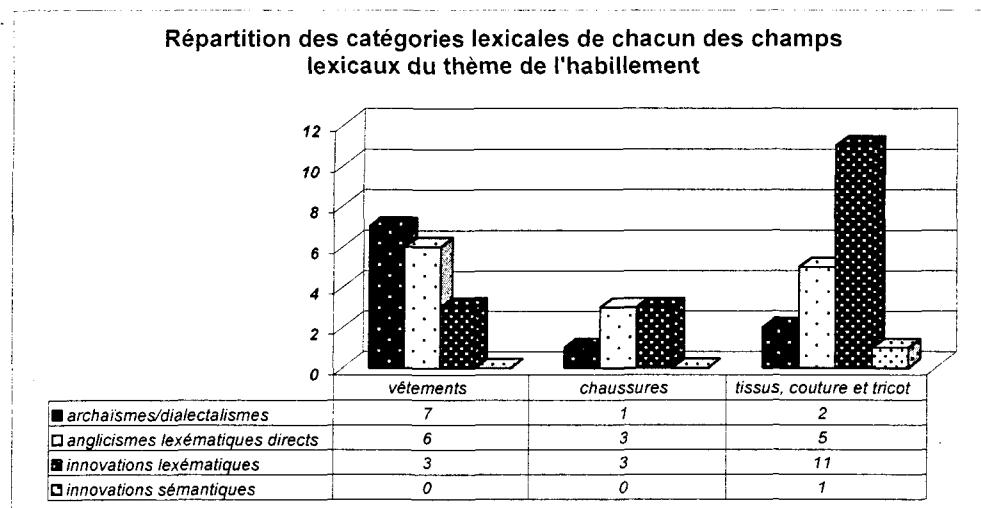
Figure 5



3.2.5 Répartition des catégories lexicales

La figure 6 qui suit nous fait voir la distribution des quatre catégories lexicales à travers les trois champs lexicaux appartenant à l'habillement.

Figure 6



Même si un certain aspect conservateur apparaît avec une bonne part occupée par les archaïsmes/dialectalismes, c'est dans le champ lexical destiné aux vêtements que l'origine

des mots semble la mieux répartie. Par contre, dans le champ lexical des tissus, de la couture et du tricot, on a été très novateur, notamment avec la création de nouveaux syntagmes, et ce, très souvent à partir du français de référence comme avec le mot *coton* par exemple. Et dans le champ lexical de la chaussure, d'une part, on a surtout innové et d'autre part, on a emprunté à la langue anglaise.

3.2.6 Synonymie

Nous nous sommes souvent posé la question à savoir pourquoi, dans le manuscrit, on employait parfois plusieurs mots pour décrire une même réalité. Nous pensons, dans un premier temps, qu'il est possible que certains mots n'appartiennent pas au même niveau de langue. C'est peut-être le cas de *pantalon* (17 att.) et *culotte* (46 att.). Par ailleurs, il se peut aussi que ces deux lexèmes représentent deux réalités différentes comme par exemple *pantalon* au sens de vêtement de tenue soignée et *culotte* au sens de vêtement de travail ou de semaine. Rarement employé, *salopette* (1 att.) a été supplanté par l'anglicisme *overall* (et le syntagme *soute d'overall*), probablement plus courants dans la langue orale à cause du tissu du même nom. Parfois, on était très créatif dans l'appellation d'une même réalité. C'est le cas de *camisole* (3 att.) et toute la série de syntagmes qu'on employait tels que *corps*, *corps de laine*, *corps chaud*, *corps de coton*, *corps de caleçon* (aussi *corps pour homme*).

Parmi tous les synonymes dont nous venons de parler, il apparaît une certaine concurrence entre les termes français et les termes québécois, mais aussi une certaine hésitation entre l'emploi de certains termes québécois seulement. C'est dans la catégorie des innovations lexématiques que trois synonymes entrent en concurrence : *soulier de Sauvage*, *soulier blanc* et *pichou*. Nos ancêtres, qui avaient adopté le mocassin, préféraient employer le mot *soulier* qu'ils connaissaient déjà pour définir cette réalité et c'est pour distinguer deux chaussures d'inspiration différente que l'on a créé le syntagme *soulier sauvage* comme synonyme de mocassin et aussi pour le différencier du *soulier* français (cf. Mercier, 1981 : 290). Si *claque* et *shoe-claque* sont aujourd'hui deux réalités différentes, il est possible qu'en 1930 ces termes aient désigné une même réalité.

Le tableau 8 qui suit nous donne un aperçu des rapports synonymiques entre les unités lexicales du thème de l'habillement.

Tableau 8 — Synonymie : habillement

| Champ lexical | Concept | Concurrents lexicaux |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vêtements | « culotte longue descendant jusqu'aux pieds » (PR1, 1577a) | culottes [paire de] (46) pantalon (17) |
| | « vêtement de travail qu'on met par-dessus ses vêtements, pour éviter de les salir » (PR1, 2029a) | overall [paire d'] (19) soute [d'overall] (3) salopette (1) |
| | « gilet de flanelle, de laine, de coton (sorte de camisole qu'on porte le plus souvent sur la peau) (GPFC, 231a) | corps de laine (15) corps chaud (6) corps de caleçon (5) corps (3) camisole (3) corps de coton (2) corps pour homme (1) |
| Chaussures | « soulier fabriqué de cuir souple » (GG) | soulier blanc (6) pichou (4) soulier de Sauvage (1) |

CHAPITRE 4

ÉTUDE DU CORPUS : LES ANIMAUX ET LA FERME

4.1 Étude descriptive

La grande crise économique des années 1930 a marqué, comme ailleurs au Québec, la vie des gens de Girardville. Plus que jamais les colons se tournent vers la terre pour contrer ces temps difficiles. Même si le village de Girardville est situé aux limites de l'œkoumène agricole, ils s'y installent et commencent à y pratiquer une agriculture de subsistance avec notamment le potager pour la famille et quelques champs qu'on défriche pour semer du foin, de l'avoine et d'autres fourrages. En 1930, la mécanisation sur la ferme n'est pas encore commencée et de toute évidence le cheval est d'une grande importance pour les travaux agricoles. Michel Verdon (1973 : 199) précise que :

Le deuxième fait à souligner pour les cultures est l'entièvre dépendance du cheval pour la réalisation des travaux agricoles. Le cheval est autant animal de bât que de trait et sa présence est aussi importante dans la forêt que dans les champs, pour transporter les billots ou tirer la herse. Les implications en sont lourdes ; puisque toutes les activités agricoles dépendent du cheval il faut le nourrir en conséquence, le maintenir en bonne santé pour qu'il puisse supporter les tâches qu'on lui confie.

Et pour son entretien, c'est au magasin général qu'on achète tout ce qu'il faut pour l'équiper afin de le rendre utile aux travaux agricoles. On peut y trouver entre autres de l'équipement comme un harnais, une *bourrure de collier*, une bride et un mors de bride, une *strap* de collier, une boucle ou encore un *set de fers*. Les colons prennent un grand soin de leur cheval et veillent à sa santé ainsi qu'à son hygiène à l'aide d'une étrille pour le brosser ou

encore de la *poudre à chevaux* pour enrayer les poux quand c'est nécessaire.

Habituellement, en plus du cheval, on possède quelques vaches pour le lait et quelques porcs que l'on tuera à l'automne afin d'avoir de la viande pendant l'hiver. Des vaches fourniront le lait et la crème et les poules pondront les œufs. C'est aussi au magasin général qu'on achète en grande quantité des « poches » d'avoine qui serviront presque exclusivement à nourrir les chevaux tandis que le foin ira aux bovins. On se procure aussi d'autres céréales, notamment du blé, du *gru* et du son pour nourrir et entretenir ces animaux. On trouve également des semences telles que du mil et du trèfle que l'on sème pour les récolter plus tard et qui serviront aussi à nourrir les animaux.

Pour les bovins, on achète une *pierre de sel* et pour les poules un *œuf de pierre* pour les inciter à pondre et des écailles d'huîtres qu'elles picocheront et mangeront, ce qui rendra les coquilles d'œuf moins fragiles.

Pendant cette période de retour à la terre, il arrivait souvent que l'on doive commencer par s'installer sur la terre. Même si la maison que l'on construisait était souvent rudimentaire, une des premières choses à faire était de trouver de l'eau potable. On achetait donc une pompe à eau, et c'est à l'aide d'une *pointe* (genre de foret) qu'on « perçait » l'eau. On introduisait la pointe dans la terre et elle était reliée à la pompe par un tube (probablement de caoutchouc) dont la longueur pouvait varier selon la profondeur de la source. On devait installer un *check valve* entre la pompe et la source afin d'empêcher l'eau de redescendre. C'est ainsi qu'on pouvait avoir de l'eau potable dans la maison.

Mais en regardant attentivement le manuscrit, on s'aperçoit que les gens n'étaient pas riches et devaient faire preuve de débrouillardise en n'achetant que le strict nécessaire, c'est-à-dire les choses qu'ils ne pouvaient fabriquer eux-mêmes comme par exemple beaucoup de clous, de vitres et de peinture. Si on fabriquait une porte, on achetait un *set de pentures*, une *clenche* et du *scring* « moustiquaire ». On achetait du ciment pour construire la cheminée et pour installer le poêle à bois, c'est à la cheminée qu'on fixait un *rond de tuyau* auquel on installait quelques feuilles de tuyau de poêle.

On faisait habituellement l'isolation des maisons avec du bran de scie « sciure de bois » mais on achetait aussi de l'étoupe pour isoler du froid le tour des ouvertures de la maison. Le marchand général accommodait souvent ses clients avec des sacs de coton, des *quarts de lard* et des *tonnes* vides que les clients recyblaient pour en faire des serviettes ou

des objets utiles sur la ferme comme des abreuvoirs pour les animaux (cf. Alimentation).

Dans les années 1930, c'est l'époque où l'on commençait à voir apparaître quelques véhicules automobiles. C'est avec la pompe à essence par gravité qu'on remplissait le réservoir. Le *gaz* ou la *gazoline* se vendait au prix moyen de 0,32 \$ le gallon.

Les travaux de la ferme faisaient partie des tâches quotidiennes des gens de l'époque. C'est donc pour répondre aux besoins de ses clients que le marchand général pouvait fournir quelques outils qui servaient à exécuter les travaux de la ferme. On achetait notamment des fourches, des pelles, des faux et des *brocs*. Pour couper le bois de chauffage, on avait des haches et des *sciottes*. Pour le jardin, pelles rondes, râteaux et *grattes* « binette » étaient utilisés pour le potager pendant la saison estivale. Les habitants, si on peut les appeler ainsi, devaient également voir aux travaux de menuiserie, soit la construction et la réparation des bâtiments. On se procurait des outils à bois tels que marteaux, égoïne ou vilebrequin et pour les travaux de finition intérieure, on utilisait une boîte à onglets et des *clous à finir*.

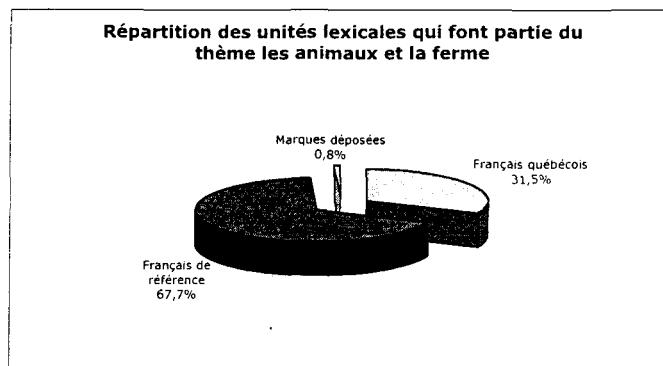
Il va sans dire que le marchand avait un éventail de choix quant aux instruments pour aiguiser ou affûter ses outils. Des pierres d'émeri ou des pierres à faux, des limes de toutes sortes comme des *limes à sciotte* appelées aussi *limes 4 écarts*, des tiers-points pour les égoïnes et aussi des *limes à botteur* sont notamment bien attestées dans le manuscrit.

4.2 Étude linguistique

Trois champs lexicaux font partie de ce troisième thème qui est consacré aux animaux et à la ferme. Dans le premier champ, nous avons placé tout ce qui se rapportait à la nourriture et à l'entretien des animaux. Ensuite, c'est dans le deuxième champ que se retrouvent la quincaillerie ainsi que les matériaux qui étaient destinés à l'entretien des bâtiments de la ferme. Finalement, c'est dans le dernier champ que quelques outils et divers instruments agricoles viennent compléter ce troisième thème.

Le thème les animaux et la ferme comprend 124 formes lexicales. Plus des deux tiers, soit 84 (67,7%) unités, entrent dans la catégorie du français de référence. Le français québécois compte 39 (31,5%) unités et un seul mot (0,8%) est considéré comme une marque déposée. La figure 7 qui suit nous fait voir l'apport lexical de chacune des catégories lexicales qui font partie du vocabulaire se rapportant au thème les animaux et à la ferme.

Figure 7



Avec les tableaux 9a à 9c nous pouvons voir la répartition des unités lexicales qui composent le vocabulaire qui fait partie du thème consacré aux animaux et à la ferme.

Tableau 9a — Animaux et leur entretien

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|-----------------------|-----|----------------------|-----|------------------|---|
| avoine | 224 | botte de foin | 4 | Vigoura | 2 |
| blé | 164 | bourrure | 2 | | |
| boucle | 1 | bourrure de collier | 6 | | |
| bride | 1 | bourrure de collet | 1 | | |
| écaillles d'huître | 1 | fausse bourrure | 1 | | |
| étrille | 7 | galette de foin | 1 | | |
| foin (lbs) | 32 | gru | 133 | | |
| fouet | 1 | gru blanc | 2 | | |
| harnais | 1 | moulée | 3 | | |
| lisière de cuir | 1 | moulée de blé d'Inde | 1 | | |
| mil | 7 | œuf de pierre | 1 | | |
| mors de bride | 3 | portefaix | 2 | | |
| pierre de sel | 4 | poudre à chevaux | 3 | | |
| son | 48 | set de fer | 2 | | |
| trèfle | 8 | strap de collier | 2 | | |

Tableau 9b — Matériaux et quincaillerie

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|--------------------------|-----|--------------------------|----|------------------|
| bardeaux | 1 | bolt | 2 | |
| broquette | 28 | broche | 2 | |
| cable | 7 | broche à foin | 1 | |
| ciment | 10 | caltor | 1 | |
| ciment à papier | 1 | chantepleure (champlure) | 2 | |
| clé | 3 | check valve | 1 | |
| clenche de porte | 4 | choutack | 9 | |
| petite clenche | 2 | clou à bardeau | 1 | |
| clou | 240 | clou à finir | 5 | |
| colle | 9 | crampe | 2 | |
| colle à papier | 1 | émail (blanc) | 3 | |
| colle forte | 1 | fil d'alon | 7 | |
| collet | 23 | gallon gaz | 51 | |
| corde | 3 | oil de lin | 8 | |
| corde à linge | 3 | papier sablé | 1 | |
| cordon | 1 | pointe | 3 | |
| coude | 11 | quart (de lard) vide | 6 | |
| crochet | 3 | rond tuyau | 1 | |
| étain | 1 | scring | 4 | |
| étoupe | 5 | tape | 2 | |
| ficelle | 1 | | | |
| gallon gazoline | 91 | | | |
| huile de lin | 12 | | | |
| mastique | 9 | | | |
| papier (rouleau 2 plis) | 13 | | | |
| papier noir (lbs) | 1 | | | |
| peinture | 48 | | | |
| penture | 20 | | | |
| penture armoire | 1 | | | |
| pierre douce | 1 | | | |
| pinceau | 5 | | | |
| pinceau à chaux | 1 | | | |
| pinceau à peinture | 1 | | | |
| poche | 5 | | | |
| poche de coton | 1 | | | |
| poche vide | 1 | | | |
| poignée porte | 2 | | | |
| poignée fer (petite) | 4 | | | |
| pompe | 6 | | | |
| poulie | 1 | | | |
| punaise | 2 | | | |
| réduit | 3 | | | |
| rivet | 11 | | | |
| sac (coton vide, papier) | 23 | | | |
| tapisserie | 1 | | | |
| taquet | 2 | | | |
| tôle | 1 | | | |
| tonne vide | 2 | | | |
| tube | 17 | | | |
| tuyau | 26 | | | |
| vis | 12 | | | |
| vitre | 60 | | | |

Tableau 9c — Outils

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|--------------------------|----|--------------------|----|------------------|
| boîte à onglets | 1 | bolt à sciotte | 1 | |
| ciseaux à tôle | 1 | broc | 2 | |
| égoïne | 4 | gratte | 2 | |
| faux | 4 | lame de sciotte | 18 | |
| fourche | 11 | lime 4 écarts | 3 | |
| hache | 6 | lime à botteur | 1 | |
| lame de scie | 5 | lime à sciotte | 6 | |
| lime | 83 | pied-de-roi | 3 | |
| manche de faux | 7 | sciotte | 1 | |
| manche de fourche | 2 | | | |
| manche de hache | 12 | | | |
| manche de pelle | 7 | | | |
| marteau | 8 | | | |
| mèche (de vilebrequin) | 1 | | | |
| pelle | 8 | | | |
| pelle ronde | 2 | | | |
| pierre à faux | 7 | | | |
| pierre d'émerie | 1 | | | |
| pinces (paire de) | 1 | | | |
| râteau | 4 | | | |
| scie | 2 | | | |
| scie à fer | 1 | | | |
| tiers-point (quierpoint) | 11 | | | |
| vilebrequin | 1 | | | |

4.2.1 Origine des québécismes : animaux et leur entretien

Dans le champ lexical relié aux animaux et leur entretien, nous avons retenu dix québécismes. Le tableau 10 qui suit nous donne un aperçu de l'origine de chacun.

Tableau 10 — Animaux et leur entretien : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Innovations lexématiques | Innovations sémantiques |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| gru (133) (gru blanc) (2) bourrure (2) (bourrure collier) (6) (bourrure collet) (1) (fausse bourrure) (1) « botte » de foin (4) moulée (3) (moulée blé d'Inde) (1) | poudre à chevaux (3) galette de foin (1) œuf de pierre (1) « set » de fers (2) « strap » de collier (2) | portefait (2) |
| 4/10 (40%) | 5/10 (50%) | 1/10 (10%) |
| | 6/10 (60%) | |

4.2.1.1 Héritage français

4.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Sur les 10 formes lexicales de ce thème, 4 (40%) sont considérées comme archaïsme/dialectalisme. Largement attestée dans les parlers de la Champagne et de la Lorraine, *gru* (aussi *gru blanc*) signifie « farine d'avoine détrempee dans l'eau pour la mangeaille des animaux de la ferme » (MassIG, 220-221). *Gru* est aussi connu et attesté au Canada (PPQ, 875b) ; comparer « pâtée des porcs » (PPQ, 551x). Toujours pour nourrir les animaux, le syntagme *botte de foin* « paquet (de paille ou de foin) » est bien connu en France dans les parlers d'oïl (cf. Chauveau, 387) et attesté depuis 1316 « paquet de foin lié pesant 6,75 kg » (MassIG, 200). La forme *botte* est aussi connue au Canada avec le sens moins précis de « quantité déterminée de choses de même espèce qu'on a lié ensemble : *botte de foin* » (Belisle I, 127b). Le terme *moulée* (aussi *moulée de blé d'Inde*) « grain moulu et non bluté, pour les animaux ; mouture » est bien attesté en Normandie (GPFC, 466b) et au Canada avec le sens de « grain moulu » (PPQ, 874x). La forme lexicale *bourrure* (aussi *fausse bourrure*, *bourrure de collier* et *bourrure de collet*) désigne un « coussin du collier d'attelage » (GPFC, 144b) et aussi *fausse bourrure* « coussin additionnel du collier » (Lavoie, 1534 ; PPQ, 433x). Le syntagme *bourrure de collet* n'apparaît pas dans la documentation québécoise mais il a probablement été créé par analogie de forme avec le mot *collier*.

4.2.1.2 Apport québécois

4.2.1.2.1 Innovations lexématiques québécoises

La *poudre à chevaux* « poudre blanche qu'on appliquait sur les chevaux afin d'enrayer les poux » ; probablement vendue sous une marque déposée mais non attestée dans le manuscrit (GG). Le syntagme *œuf de pierre* signifie un « œuf factice en plâtre ou en pierre qu'on met dans les nids pour inciter les poules à pondre » (MassIG, 370) mais en français de référence, on emploie plutôt le mot « nichet ». La forme lexicale *galette de foin*, absente de la documentation québécoise, serait probablement « quantité de foin pressée et attachée en forme de bloc rectangulaire » et serait également appelée « balle de foin » d'après nos enquêtes (GG). Les deux derniers syntagmes ont été formés respectivement à

partir des mots anglais « set » et « strap » auxquels on a ajouté un terme français pour en préciser le sens. Un *set de fers* [à cheval] « ensemble de fers », de l'anglais « set » (PR1, 2083 ; Colpron IV, 313) suivi la préposition « de » et de la forme française « cheval ». Une *strap de collier* « courroie de collier », de l'anglais « strap » (Colpron IV, 336) suivi la préposition « de » et de la forme française « collier ». Ce sont 5 (50%) formes lexicales qui appartiennent aux innovations lexématiques québécoises.

4.2.1.2.2 Innovations sémantiques québécoises

Le *portefaix* « porte-brancard, anneau de la dossière (dans un harnais) » (GPFC, 533b). Le sens québécois est issu du sens français « homme dont le métier est de porter des fardeaux » à cause de l'analogie de fonction des réalités désignées (MassIG, 334). C'est la seule attestation (10%) qui représente les innovations sémantiques québécoises.

4.2.2 Origine des québécismes : matériaux et quincaillerie

Le tableau 11 qui suit nous montre l'origine des 19 québécismes qui composent le champ lexical des outils.

Tableau 11 — Matériaux et quincaillerie : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations québécoises | |
|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------|
| | | | Lexématiques | Sémantiques |
| broche (2) | bolt (2) | papier sablé (1) | clou à bardeau (1) | émail (blanc) (3) |
| broche à foin (1) | check valve (1) | clou à finir (5) | rond de tuyau (de poêle) (1) | pointe (3) |
| champlure (2) | choutack (9) | | | |
| chanterepleure | shoe tacks | | | |
| crampe (2) | caltor (1) | | | |
| fil d'alton (7) | gallon gaz (51) | | | |
| quart (de lard vide) (6) | oil de lin (8) | | | |
| | scring (4) | | | |
| | screen | | | |
| | tape (2) | | | |
| 5/19 (26,3%) | 8/19 (42,2%) | 2/19 (10,5%) | 2/19 (10,5%) | 2/19 (10,5%) |
| | 10/19 (52,7%) | | 4/19 (21%) | |

4.2.2.1 Héritage français

4.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Parmi les 19 unités lexicales du thème se rattachant au champ lexical des matériaux et de la quincaillerie, on trouve 5 (26,3%) archaïsmes/dialectalismes. La forme *fil d'alton* « fil de laiton » est d'origine dialectale et connue dans les parlers de l'Ouest et du Centre de la France sous différentes formes telles que *fil d'an(n)eton*, *fil d'elton* (DHFQ, 49a). Au Québec, *fil d'alton* est connu aussi sous différentes formes (cf. PPQ, 1453x) et aussi *fil d'eton* et *fil d'aleton* dans le manuscrit. *Fil d'alton* est particulièrement bien attesté au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 759) notamment quand on parle de « collets à lièvres ». *Broche* « fil de fer utilisé dans la construction des clôtures » est attesté depuis le Moyen Âge (MassIG, 154). Le terme *broche* est connu partout au Québec. *Broche* « fil de fer » (PPQ, 1011a) fait, la plupart du temps, partie d'un syntagme comme par exemple *broche à clôture* ou encore *broche à foin* « fil de fer pour les balles de foin » (PPQ, 1006x). La forme lexicale *champlure* (chanterepleure) désigne « toute espèce de robinet spécial, robinet d'eau courante ». Découle par extension de sens de « robinet de tonneau », attesté en France depuis 1530 dans Palsgrave où il est présenté comme un dialectalisme (DHFQ, 183b). Au Québec, c'est la forme *champlure* qui est connue et employée partout sur le territoire pour désigner un robinet d'eau courante (PPQ, 101). Le mot *crampe* « petit crampon ou crampillon servant à fixer le fil de fer sur les pieux » est connu dans les parlers de la Normandie et de la Saintonge (MassIG, 155). *Crampe* a été recensé presque partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 865). Le terme usité en français de référence est *crampillon* « clou recourbé à deux pointes parallèles » (PR1, 502b). *Quart* « sorte de baril » est probablement un héritage de France et est encore attesté dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre de la France (JunInv, 220). Au Québec, *quart* « contenant de bois », est connu partout et est synonyme de « baril », de « tonneau » et parfois de « tonne » (PPQ, 225).

4.2.2.2 Influence de l'anglais

4.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Huit anglicismes viennent enrichir le champ lexical des matériaux et de la quincaillerie. *Bolt* « boulon », de l'anglais « bolt » (GPFC (129a). La forme *check valve*

(attestée *checq valse*) est d'origine anglaise « clapet de non-retour » ou « clapet de non retenue » (Corbeil, 263 et 319). *Shoe-tack* (attesté *choutack*) « broquette à chaussures », de l'anglais *shoe* « chaussure » et *tack* « petit clou, semence » (GG). La forme *coaltar* (attestée *caltor*) vient de l'anglais *coal* « charbon » et *tar* « goudron » et signifie « goudron obtenu par la distillation de la houille » (PR1, 395a). *Gallon [de] gaz* « gallon d'essence » vient de l'anglais « *gas* » (Colpron IV, 165). Ici, il est question d'essence pour automobile. *Oil de lin*, de l'anglais « *oil* », déjà attestée en français de référence sous *huile de lin* (cf. Tableau 10b). *Screen* (attesté *scring*) « moustiquaire, grillage », de l'anglais *screen* (Colpron IV, 308). *Tape* « ruban isolant », de l'anglais *tape* (Colpron IV, 347).

On remarquera que l'emploi de plusieurs de ces termes a probablement été influencé encore une fois par l'étiquetage anglais des produits et qu'on a adapté la graphie au meilleur de la connaissance du français écrit de chacun. Les huit anglicismes lexématiques représentent 42,2 % du champ lexical des matériaux et de la quincaillerie.

4.2.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques)

Deux anglicismes sémantiques ont été relevés dans cette catégorie. Il s'agit de *papier sablé* « papier émeri, de verre ou abrasif » de l'anglais « *sandpaper* » (Colpron IV, 240) et du syntagme *clou à finir*, probablement venu de la forme anglaise « *finishing nail* » que nous n'avons pu trouver dans la documentation métalinguistique. Mais le syntagme *clou à finir*, connu aussi sous « *clou à tête d'homme* », est mentionné dans Corbeil (2002 : 301) et est également présent sur l'étiquetage commercial du produit.

4.2.2.3 Apport québécois

4.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Deux québécismes (10,5%) sur 19 sont considérées comme innovations lexicales et sont tous les deux formés par le procédé de composition. Ces deux syntagmes semblent absents de la documentation québécoise mais sont connus de nos témoins. *Clou à bardeau*, formé des substantifs « *clou* » et « *bardeau* », « petit clou à tête plate servant à clouer de

petites planches telles que les bardes sur le toit des maisons » (GG). Le *rond de tuyau* était une « pièce circulaire en métal qui était fixée directement sur la cheminée afin de pouvoir y insérer le tuyau venant du poêle » (GG).

4.2.2.3.2 Innovations sémantiques québécoises

Le terme *émail* (aussi *émail blanc*) « peinture contenant une forte proportion de vernis qui donne une surface lustrée et polie » (Belisle I, 414b) qu'on appelle aussi *peinture à l'huile*, a probablement été influencé par l'analogie avec le terme français *émail* qui a plusieurs sens dont celui de « vernis constitué par un produit vitreux, coloré par des oxydes métalliques, et qui, porté à la température convenable et fondu, se solidifie et devient inaltérable » (PR1, 735b). C'est probablement par analogie de forme que le terme français *pointe* « extrémité allongée (d'un objet qui se termine par un angle très aigu) servant à piquer, percer, tracer finement » (PR1, 1713a) que l'objet appelé *pointe* « foret pour puits artésiens » a pris sa place dans en québécois (cf. Dupuis, 1949 : 134). Ce sont les 2 (10,5%) innovations sémantiques qui font partie du champ lexical des matériaux et de la quincaillerie.

4.2.3 Origine des québécismes : outils

Ce sont dix québécismes qui appartiennent au champ lexical réservé aux outils de la ferme. Le tableau 12 qui suit nous donne un aperçu de l'origine de chacun de ces termes.

Tableau 12 — Outils : origine des lexèmes québécois

| Archaismes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations québécoises | |
|---------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| | | Lexématiques | Sémantiques |
| broc (2) sciotte (1) gratte (2) | botteur (1) | lame de sciotte (18) lime 4 écarts (3) lime à botteur (1) lime à sciotte (6) bolt à sciotte (1) | pied -de-roi (3) |
| 3/10 (30%) | 1/10 (10%) | 5/10 (50%) | 1/10 (10%) |
| | | 6/10 (60%) | |

4.2.3.1 Héritage français

4.2.3.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Nous considérons que c'est presque le tiers, c'est-à-dire 3 (30%) unités lexicales qui appartiennent à la catégorie des archaïsmes/dialectalismes. Le premier outil est destiné aux travaux de menuiserie. Le terme masculin *sciotte* « scie légère à cadre qui se bande par un dispositif de vis-en-lanterne [...] employée surtout pour le tronçonnage des billes » (Belisle I, 1164a). *Sciotte* est d'origine dialectale, plus précisément de la Normandie (GPFC, 615a). Signalons par ailleurs que « *sciotte* » existe aussi au féminin en français de référence et désigne une « scie à main de marbrier, de tailleur de pierres » (PR1, 2053a). La forme *sciotte* a été relevée sur tout le territoire québécois au sens de « scie à bûches » (PPQ, 1347 ; Lavoie, 426) et est appelée curieusement dans quelques localités *sciotte à Saint-Joseph* (*ibid.*).

Les deux autres outils sont destinés aux travaux de la terre. C'est le cas de *broc* « fourche à foin » qui est connu dans les parlers dialectaux de certaines régions du nord-ouest de la France (Chauveau, 388). Au Québec, *broc* est connu sous deux sens. Partout sur le territoire québécois, il désigne une « fourche à fumier » mais dans l'est québécois, il a le même sens qu'en France (*ibid.*).

Quant au terme *gratte* « binette », il s'agirait d'un apport galloroman pour le sens québécois, et ce, même si ce terme pourrait être une innovation sémantique à cause de son apparition tardive en québécois (JunInv, 217). Le terme *gratte* est attesté sur tout le territoire québécois qu'il semble d'ailleurs partager de façon égale avec le terme *pioche* (PPQ, 924a) qui n'est cependant pas attesté dans le manuscrit.

4.2.3.2 Influence de l'anglais

4.2.3.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Une seule forme lexicale est considérée comme anglicisme lexématique. La forme *botteur* de l'anglais « *butter* », « scie ronde qui sert à rogner les pièces de bois » (GPFC, 136b) et aussi « scie ronde qui égalise les extrémités de billot, rogneur » (cf. LavChic, 74).

4.2.3.3 Apport québécois

4.2.3.3.1 Innovations lexématiques québécoises

C'est à partir du substantif français *lime* « outil à main en métal, long et étroit, garni d'entailles, servant à tailler, ajuster, polir les métaux, le bois par frottement » (PR1, 1285b), et à l'aide du procédé de composition qu'on a créé 4 nouveaux syntagmes dans le champ lexical consacré aux outils. *Lime à sciotte*, formé de *lime* et de l'héritage français *sciotte* « lime qui possède quatre faces comme une lime plate mais dont les côtés s'apparentent à la forme d'un losange afin de s'adapter aux dents de la lame du sciotte » (GG) ; *lime 4 équarts* (cf. *lime à sciotte*). La forme lexicale *lime à botteur*, est composée de *lime* et de l'anglicisme *botteur* « grosse lime plate servant à affûter la scie du botteur » (GG). Fréquemment attestée, la forme *lame de sciotte*, formée du substantif français *lame* « partie tranchante d'un couteau, d'un outil servant à couper, gratter, tailler » (PR1, 1254b) et de l'héritage français *sciotte*, *lame de sciotte* « partie tranchante du sciotte qui doit être remplacée selon le degré d'usure » (GG). Parfois on devait acheter des *bolts à sciotte*, forme lexicale composée de l'anglicisme *bolt* « boulon » et de *sciotte* « petit boulon de forme spéciale qui sert à fixer la lame du sciotte aux deux extrémités » (GG).

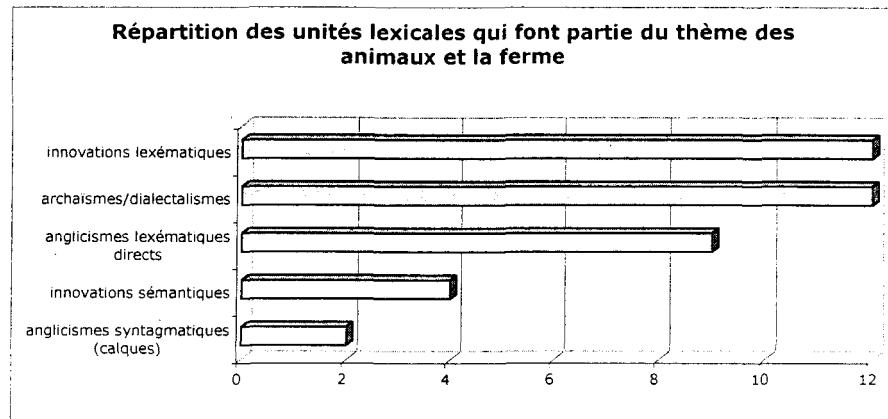
4.2.3.3.2 Innovations sémantiques québécoises

En France, *pied-de-roi* est une ancienne mesure de 12 pouces. Au Canada, *pied-de-roi* signifie une « règle pliante graduée en pieds, en pouces et en lignes, mesurant habituellement 2 pieds » (PR1, 1671a). Ce mot est connu partout au Québec (PPQ, 2307).

4.2.4 Répartition des québécismes

Les origines du vocabulaire recensé dans le thème les animaux et la ferme sont réparties de manière égale entre la catégorie des archaïsmes/dialectalismes et celle des innovations lexématiques avec chacune 12 (31%) québécismes. Ces deux catégories sont suivies de près par celle des anglicismes lexématiques qui contient 9 (23%) québécismes. Quatre (10%) innovations sémantiques et deux (5%) anglicismes syntagmatiques viennent compléter le tableau. La figure 8 nous fait voir la répartition de ces québécismes.

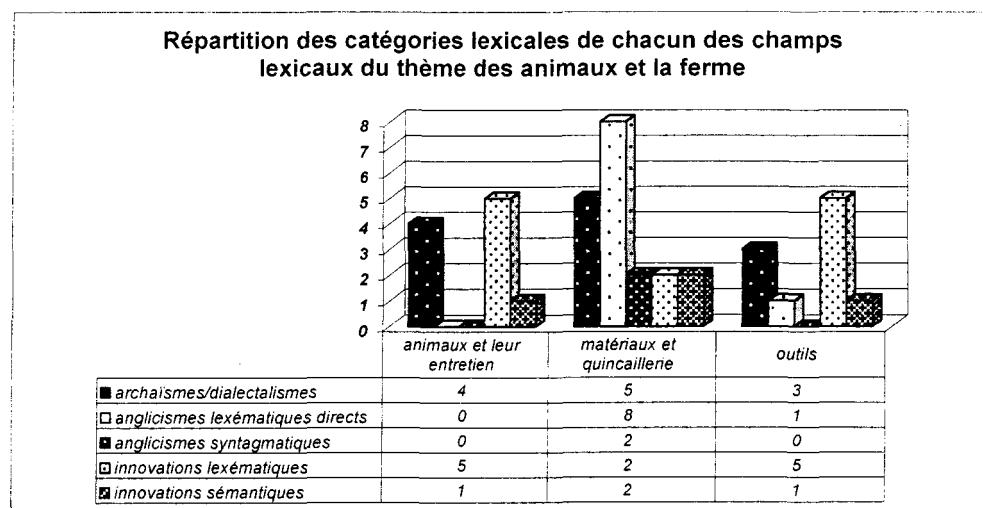
Figure 8



4.2.5 Répartition des catégories lexicales

Si dans chacun des champs lexicaux on remarque une bonne part de conservatisme avec les héritages français, on note cependant un fort taux d'anglicismes dans le champ lexical des matériaux et de la quincaillerie. Une bonne part d'innovations se retrouvent dans les trois champs lexicaux. Mais c'est principalement dans le champ lexical des outils qu'on a créé de nouveaux syntagmes, et ce, sans doute pour marquer la différence et préciser l'usage de certains outils comme la *lime* par exemple. On note l'absence d'anglicismes dans le champ lexical des animaux et leur entretien. La figure 9 qui suit nous fait voir la répartition des cinq catégories lexicales parmi les trois champs lexicaux du thème les animaux et la ferme.

Figure 9



4.2.6 Synonymie

C'est dans le champ lexical des outils qu'on retrouve quatre formes lexicales qui entretiennent un rapport de synonymie. Le tableau 13 qui suit nous fait voir le nombre d'attestations et l'importance de chacune.

Tableau 13 — Synonymie : les animaux et la ferme

| Champ lexical | Concept | Unités lexicales |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Outils | « outil à main en métal, long et étroit, à quatre faces garnies d'entailles servant à affuter la sciotte » | lime à sciotte (6) lime 4 écarts (3) |
| Matériaux et quincaillerie | « liquide très volatil, odorant et inflammable, employé comme carburant dans les moteurs à explosions » | gallon gaz (51) gallon gazoline (91) |

CHAPITRE 5

ÉTUDE DU CORPUS : OBJETS USUELS DE LA MAISON

5.1 Étude descriptive

Une fois installés sur la terre, les colons devaient veiller à entretenir la maison et les bâtiments. Au début des années 1930, l'électricité n'était pas encore disponible à Girardville, c'est habituellement avec la lampe à l'huile, le fanal ou la chandelle qu'on s'éclairait. On remarque d'ailleurs l'achat très fréquent de gallons d'huile à lampe (huile de charbon) (334 att.) qu'on achetait en vrac ainsi que certains accessoires de recharge tels un *manteau de lampe* (manchon), un *borneur de lampe* ou encore un *globe de lampe*. L'utilisation du fanal semblait par ailleurs moins fréquente compte tenu du peu d'attestations relevées de *gaz blanc*, le combustible (aussi appelé naphta) avec lequel il fonctionnait. Par contre, le marchand disposait de toutes les pièces de recharge nécessaires telles que le carburateur ou le générateur pour réparer et entretenir le fanal.

Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre 4, les colons achetaient très rarement de la viande au magasin. C'est plutôt la viande non consommée pendant l'hiver qui avait été conservée gelée dans les laiteries qu'on s'empressait de mettre en pots au printemps. Camil Girard et Gervais Tremblay (2004, 275) confirment cette situation :

Au printemps, on encannait ce qui restait. Une année, on avait fait 500 boîtes de cannage. C'était en partie de la viande, du poulet, de la dinde qu'il nous restait. On mettait la viande dans des boîtes et des bocaux qu'Adhémar Lavoie venait chercher. Il avait une machine pour chauffer et boucher les boîtes.

Dans notre corpus, on retrouve des *bocaux* et des *cruchons*, *rubber de bocaux* et *rondelles* pour la mise en pot, mais aussi des *cannes* et *couverts* pour l'*encanneur*.

Pour l'entretien de la maison, les désinfectants et savons de toutes marques étaient vendus régulièrement. On achetait également de la *rosine* et du *castique* (soude caustique) pour fabriquer le savon à la maison (la rosine servait aussi pour frotter les cordes de l'archet du violon). Le *castique* servait aussi à faire blanchir les poches vides de coton qu'on avait achetées au magasin pour en faire des serviettes. Quant au ménage, on trouvait tout ce qu'il fallait : de la brosse à plancher en passant par le balai et la *moppe*, jusqu'à la *navette* (lavette) à vaisselle. La planche à laver semble faire partie des objets du quotidien tandis que la *laveuse* à linge (à manivelle) faisait son apparition. C'est avec le *bleu à laver* qu'on blanchissait le linge que l'on passait par la suite au *tordeur*. Au repassage, on utilisait de l'empois pour empeser les chemises blanches de coton.

Peu de meubles étaient vendus au magasin. On y trouvait quand même quelques meubles pour bébés comme des *couchettes*, des *chaises de bébé* ou encore des miroirs et un peu de *prélart*. C'est avec de la *mine à poêle* qu'on entretenait la surface du poêle à bois afin de le garder bien propre.

Le marchand semblait répondre aux besoins divers des clients. On y trouvait du *graissage de roues* pour graisser les essieux des voitures à cheval, de l'huile pour la *centrifugeuse* « écrèmeuse » ou pour le *moulin à coudre*, différents produits d'entretien pour les chaussures comme le *noir à chaussures* et le *vernis à chaussures*, de l'*huile à bottes* et de la *graisse à chaussures* pour imperméabiliser celles-ci.

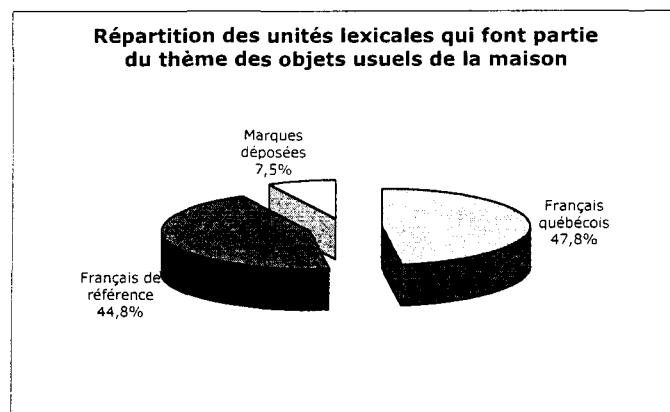
Avec la présence d'insectes, il était fréquent dans la maison de voir un *collant à mouche* (papier recouvert d'une substance gluante et nocive qui attire les mouches et sur lequel elles meurent) suspendu au-dessus de la table de la cuisine. On achetait également de l'*huile à mouche* et de la *poudre à mouche* ou encore du *Sapho à mouche* pour se débarrasser des insectes nuisibles. Ce qui ressort des attestations relevées dans notre corpus, c'est le peu d'objets ou d'articles de luxe qu'on y retrouve. Les achats semblent plutôt basés sur les choses nécessaires à l'usage quotidien des gens.

5.2 Étude linguistique

Le thème des objets usuels de la maison est réparti en quatre champs lexicaux. Le premier champ est consacré aux accessoires et aux utilités de la maison, le second et le plus important, contient les produits d'entretien domestique. Le troisième champ est réservé au mobilier de la maison tandis que le dernier renferme les ustensiles de cuisine.

Nous avons répertorié 134 unités lexicales dans le thème des objets usuels de la maison. C'est le thème le plus important de notre corpus. Les unités lexicales sont réparties de façon presque égale entre le français québécois avec 64 (47,8%) unités et le français de référence avec 60 (44,8%) unités. Les marques déposées pour leur part contiennent 10 (7,5%) attestations. La figure 10 qui suit nous fait voir la part de chacune des catégories lexicales se rapportant à ce quatrième thème.

Figure 10



Les tableaux 14a à 14d qui suivent nous montrent la répartition des unités lexicales dans chacun des champs lexicaux du thème des objets usuels de la maison.

Tableau 14a — Accessoires et utilités de la maison

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|-----|---------------------------|----|------------------|
| allumette | 198 | borneur de lampe | 10 | |
| balai | 44 | bouteille | 2 | |
| cadeau | 1 | bouteille avec suce | 1 | |
| cadenas | 4 | bouteille de bébé | 2 | |
| chandelle | 13 | cadran | 5 | |
| chapelet | 9 | canisse | 3 | |
| couronne [de Noël] | 2 | cannes et couverts | 2 | |
| cuve | 3 | cap | 8 | |
| fanal | 6 | caps de bouteilles | 1 | |
| fer à repasser | 1 | caps de chopines | 1 | |
| horloge | 1 | chaudière | 6 | |
| lampe (petite) | 2 | chaudière vide | 1 | |
| rameau (grand) | 5 | collant à mouche | 11 | |
| vase en argent | 1 | couvertes (paire de) | 1 | |
| | | dromme | 1 | |
| | | globe | 44 | |
| | | globe de fanal | 21 | |
| | | globe de lampe | 6 | |
| | | manteau de lampe | 3 | |
| | | moppe | 2 | |
| | | navette | 1 | |
| | | rondelle | 7 | |
| | | rouleau à mouche | 1 | |
| | | rubber | 20 | |
| | | rubber de cruchon, bocaux | 4 | |
| | | rubber de centrifuge | 1 | |
| | | suce | 81 | |
| | | suce bouchée | 2 | |
| | | tapis ciré | 1 | |
| | | toile à bers | 1 | |
| | | tue-mouche | 1 | |

Tableau 14b — Les produits d'entretien

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|-----|-----------------------------|----|--------------------|
| acide borique | 1 | bleu à laver | 68 | Brasso |
| brosse à noir | 1 | boule à mites | 1 | Carbolique (savon) |
| brosse à plancher | 13 | carreau bleu | 29 | Old Dutch |
| brosse de poils | 1 | castique | 95 | Oxydol |
| brosse | 14 | désinfection (bouteille de) | 1 | poudre BonAmi |
| chaux | 2 | formaline | 2 | Rinzo |
| emplois | 12 | gaz blanc | 4 | Sapho (à mouche) |
| huile [à lampe] | 334 | graissage de roues | 18 | savon BonAmi |
| huile à graisser | 7 | graisse à chaussures | 1 | savon Comfort |
| huile à machine | 1 | graisse à mouche | 1 | savon Impérial |
| huile de charbon | 2 | graisse cop | 9 | |
| papier d'alluminium | 3 | huile à bottes | 4 | |

| | | | |
|----------------|-----|--------------------------|----|
| plâtre | 1 | huile à cylindre | 6 |
| poudre à laver | 4 | huile à mouche | 1 |
| savon | 344 | huile à moulin | 7 |
| térébenthine | 42 | mine à poêle | 14 |
| vernis | 3 | noir à chaussure | 6 |
| | | oil centrifuge | 4 |
| | | oil cylindre | 5 |
| | | oil moulin | 2 |
| | | poudre à mouche | 2 |
| | | rosine (rosine castique) | 17 |
| | | vernis à chaussure | 2 |
| | | vernis à prélat | 1 |

Tableau 14c — Mobilier

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|---|-----------------------------|---|------------------|
| chaise | 2 | banc lit | 1 | |
| chaise de bébé | 1 | laveuse (à main, manivelle) | 4 | |
| coffre | 4 | prélat | 2 | |
| couchette | 5 | tordeur | 1 | |
| matelas | 1 | | | |
| miroir | 5 | | | |
| planche à laver | 3 | | | |

Tableau 14d — Ustensiles de cuisine

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|----------------------------|----|--------------------|----|------------------|
| assiette creuse | 1 | assiette en grénit | 1 | |
| assiette | 9 | bocau | 16 | |
| bassin | 2 | bombe | 1 | |
| bocal | 2 | chassepinte | 2 | |
| bol | 2 | chaudronne | 1 | |
| bol et soucoupe | 4 | couloir | 3 | |
| bol à thé | 1 | cruchon | 10 | |
| chaudron | 1 | encanneur | 1 | |
| ciseaux | 6 | moulin à viande | 1 | |
| couteau | 8 | plat à vaisselle | 2 | |
| cuiller | 4 | poêlon | 4 | |
| cuiller à pot (et à soupe) | 3 | thépot | 2 | |
| cure-dent | 3 | | | |
| jarre | 2 | | | |
| plat à lait | 3 | | | |
| plat en fer blanc | 1 | | | |
| plat | 10 | | | |
| poivrière | 1 | | | |
| pot à eau | 1 | | | |
| tasse | 4 | | | |
| tasse à boire | 1 | | | |
| vaisselle | 2 | | | |

5.2.1 Origine des québécismes : accessoires et utilités de la maison

Le champ lexical des accessoires et utilités de la maison contient 24 québécismes. Le tableau 15 qui suit nous montre la place qu'ils occupent dans chacune des quatre catégories lexicales.

Tableau 15 — Accessoires et utilités de la maison : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations québécoises | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | Lexématiques | Sémantiques |
| chaudière (6) chaudière vide (1) couvert (2) couverte [paire de] (1) suce (81) | borneur [de lampe] (10) canisse (3) canne (2) cap (8) cap de bouteille (1) cap de chopine (1) dromme (1) moppe (2) | collant à mouche (11) manteau de lampe (3) rouleau à mouche (1) tapis ciré (1) toile à bers (1) tue-mouche (1) | bouteille (2) bouteille de bébé (2) bouteille avec suce (1) cadran (5) globe (44) globe de fanal (21) globe de lampe (6) navette (1) rondelle (7) rubber de cruchon (5) rubber de bocau (2) rubber (20) rubber de centrifuge (1) suce bouchée (2) |
| 4/24 (16,7%) | 6/24 (25%) | 6/24 (25%) | 8/24 (33,3%) |
| | | 14/24 (58,3%) | |

5.2.1.1 Héritage français

5.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Parmi les 24 unités lexicales considérées comme québécismes, 4 (16,7%) d'entre elles sont des héritages de France. *Chaudière* est une ancienne forme dialectale d'Anjou au

sens de « vase de fer-blanc ou de zinc pour traire les vaches, pour puiser de l'eau » (GPFC, 193b). *Chaudière* (aussi *chaudière vide*) est employé au Québec au sens de « seau en métal ; chaudière de lait = seau dans lequel on traite les vaches » (GPFC, 193b). Le mot *couvert* (couvert de canne ou de cruchon) « couvercle » est connu dans les parlers gallo-romans, notamment dans le Nord-Ouest et le Centre (JunInv, 215). Juneau nous fait remarquer que *couvert* est courant en québécois de jadis à aujourd'hui (*Ibid.*). Fréquemment attesté dans le manuscrit (80 att.), *suce* « tétine du biberon » est connu partout au Québec (PPQ, 1809). *Suce* est une forme dialectale du Bas-Maine (GPFC, 643b). Synonyme de « couverture », *couverte* (aussi *couverte* et une *paire de couvertes*) est courant en québécois de jadis à aujourd'hui et c'est aussi un héritage de France qui a survécu dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre (JunInv, 215).

5.2.1.2 Influence de l'anglais

5.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Sur les 24 unités lexicales qui font partie du champ lexical des accessoires et utilités de la maison, ce sont 6 (25%) d'entre elles qui appartiennent à la catégorie des anglicismes lexématiques directs. *Borneur* (de lampe) « bec de lampe », de l'anglais « burner » (GPFC, 134b). *Canisse* « bidon ; boîte en fer-blanc », de l'anglais « canister » (GPFC, 170b). *Canne* « boîte à conserve », de l'anglais « can » (GPFC, 170b) est souvent attesté avec l'héritage français *couverte cannes et couverts*. *Cap* (aussi *cap de bouteille*, *cap de chopine*) « capsule ; bouchon », vient de l'anglais « cap » (Colpron IV, 58). *Dromme* « baril en acier qui est souvent utilisé dans les chantiers forestiers ou à la ferme pour la fabrication d'un poêle rudimentaire », de l'anglais « drum » (Dulong II, 186). *Moppe* « instrument servant à nettoyer les planchers, formé d'un tampon de ficelles effilochées ou en franges fixé à l'extrémité d'un manche », de l'anglais « mop » (VerrRur, 193).

5.2.1.3 Apport québécois

5.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises

C'est dans la même proportion que les anglicismes lexématiques directs que l'on

retrouve les innovations lexématiques québécoises, c'est-à-dire 6 (25%) unités lexicales. *Collant à mouche* « papier, ruban tue-mouche : papier recouvert d'une substance gluante et nocive qui attire les mouches et sur lequel elles meurent » (DHFQ, 1716a). *Rouleau à mouche* (cf. collant à mouche). *Manteau de lampe* (aussi *manteau*) « petit sac de tissu incombustible qui entourait la flamme de certaines lampes d'autrefois et en augmentait l'éclat, manchon à incandescence » (Dulong II, 318). Ce syntagme pourrait bien avoir été influencé par la forme anglaise « *mantle* », « a mantle is also a device used in gas lamps and kerosene lamps to produce a bright light » (Webster). *Tapis ciré* « tapis ciré, pour table, en toile cirée » servant de nappe quasi permanente sur la table de la cuisine (Dupuis, 153). *Toile à bers* « toile qui recouvrait le matelas du bers afin de le protéger » (GG). *Tue-mouches* « tapette à mouche » (PR1, 2210a).

5.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises

Dans le champ lexical des accessoires et utilités de la maison, ce sont les innovations sémantiques qui sont les plus fréquentes. En effet, 8 (33,3%) des unités lexicales font partie de ce thème. *Bouteille* (aussi *bouteille de bébé* ; *bouteille avec suce*) « biberon muni d'une tétine » (GPFC, 146a). *Cadran* « réveille-matin » (GPFC, 164b). *Globe* (aussi *globe de fanal* ; *globe de lampe*) « cheminée de lampe, c.-à-d. tube en verre s'appliquant directement sur le bec de la lampe » (Clapin, 170). *Navette* « lavette (pour la vaisselle) » (GPFC, 471a).

Les formes lexicales *rondelle*, *rubber de cruchon*, *rubber de bocau* (parfois *rubber*) « rondelle de caoutchouc servant à sceller les pots de conserve lors de la mise en pots » (GG) semblent être des innovations sémantiques québécoises formées par composition avec l'anglicisme *rubber* « caoutchouc » suivie de l'innovation sémantique québécoise *cruchon* et de la forme dialectale *bocaux* (cf. Ustensiles de cuisine). Signalons également que d'après les attestations dans le manuscrit, *rubber* et *rondelle* seraient probablement la même chose (1 dz de rondelles : 0,10\$; 1 dz de rubber à cruchon : 0,10\$). La forme lexicale *suce bouchée* est probablement une innovation formée de la forme dialectale *suce* « tétine » (GPFC, 643b) et de l'adjectif *bouchée*. Elle est aussi appelée *suce d'amusement* (cf. Dupuis, 100). *Rubber de centrifuge* « pièce de caoutchouc faisant partie de l'« écrèmeuse », appelée ici *centrifuge* (non attestée en tant qu'appareil dans le manuscrit) : « écrèmeuse ou appareil servant à séparer la matière grasse du lait pour obtenir la crème » (Dulong II, 109).

5.2.2 Origine des québécismes : les produits d'entretien

Ce sont 25 québécismes qui font partie du champs lexical des produits d'entretien. Le tableau 16 qui suit nous fait voir l'apport de chacune des catégories lexicales.

Tableau 16 — Les produits d'entretien : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations lexématiques |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| rosine (17) | graisse cop (9) oil centrifuge (4) oil cylindre (5) oil moulin (2) | boules à mites (1) | bleu à laver (68) carreau bleu (29) castic/caustique (95) désinfection [bouteille de] (1) fromaline (2) gaz blanc (4) graissage de roue (18) graisse à mouche (1) huile à bottes (4) huile à cylindre (6) huile à mouche (1) huile à moulin (7) mine à poêle (14) noir à chaussure (6) poudre à mouche (2) vernis à chaussure (2) vernis à prélart (1) graisse à chaussure (1) |
| 1/24 (4,2%) | 4/24 (16,6%) | 1/24 (4,2%) | 18/24 (75%) |

5.2.2.1 Héritage français

5.2.2.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Sur les 24 formes lexicales retenues dans le champ lexical des produits d'entretien,

un seul mot (4,2%) est considéré d'origine dialectale, *rosine* « colophane, arcanson » est originaire de Normandie (GPFC, 600a).

5.2.2.2 Influence de l'anglais

5.2.2.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Seulement 4 (16,7%) anglicismes lexématiques appartiennent au champ lexical des produits d'entretien. *Graisse cop*, forme inconnue de la documentation québécoise, viendrait probablement de « *graisse* » et de « *cup* ». Cette graisse était vendue en tubes et en chaudières et, d'après nos témoins, servait à lubrifier des pièces de machinerie domestique et commerciale » (GG). *Oil centrifuge* « huile servant à faire fonctionner le mécanisme interne de l'écrèmeuse » (GG) ; de l'anglais « *oil* » suivi de *centrifuge* « appareil servant à effectuer la centrifugation (Belisle I, 180b), voir aussi *centrifugeuse* (PR1, 330a). *Oil cilindre* « huile à moteur pour les automobiles » (GG) ; de l'anglais « *oil* » suivi de *cilindre* [cylindre] qui fait allusion au cylindre du moteur de l'automobile. *Oil moulin* « huile à machine à coudre » ; de l'anglais « *oil* » et de « *moulin* » (moulin à coudre) « machine à coudre » (GPFC, 467a).

5.2.2.2.2 Anglicismes syntagmatiques «calques»

Un seul syntagme fait partie des calques de l'anglais. *Boules à mites*, de l'anglais « *moth-ball* », « a ball made formerly of camphor but now often of naphthalene and used to keep moths from clothing » (Webster). Connu aussi en français sous la forme « naphtaline » (PR1, 1469b).

5.2.2.3 Apport québécois

5.2.2.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Comme nous le montre le tableau 16 qui précède, ce sont 18 (75%) québécismes qui se retrouvent dans la catégorie des innovations lexématiques québécoises et qui sont, pour la plupart, construits à partir d'un procédé de composition.

La forme lexicale *bleu à laver* est connue partout au Québec, mais *carreau bleu* l'est beaucoup moins (cf. PPQ, 306). Ces deux syntagmes signifient « bleu de lessive, bleu de teinturier (guède) » (PR1, 231b). Il est possible que le syntagme *bleu à laver* ait subi l'influence de la forme anglaise « *washing blue* » que l'on retrouve sur l'étiquetage de ce produit. *Gaz blanc*, absent des dictionnaires mais connu de nos témoins sous l'autre appellation *naphta* non attestée dans le manuscrit « naphte, du lat. naphta, produit distillé des pétroles utilisé comme combustible » (PR1, 1469b). *Formaline* « acide formique » (aussi attesté sous *bouteille de désinfection* dans le manuscrit) (Belisle I, 525a). *Castic* « soude caustique » (Belisle I, 175b). *Graisse roue*, attestée dans le GPFC sous « *graissage de roues* = graisse servant à graisser les essieux » (GPFC, 378a). Les unités lexicales *huile à mouche* et *graisse à mouche* sont absentes de la documentation québécoise, mais d'après nos enquêtes personnelles seraient probablement, des « insectifuges vendus sous différentes formes par le commerce » (GG). Par contre, *poudre à mouche* serait probablement un « insecticide pour éliminer divers insectes » (cf. Dupuis, 101 ; Livernois, 74). *Huile à moulin* « huile à machine à coudre » (Dupuis, 70, 125). *Huile à cylindre* « huile à moteur » (cf. oil cilindre) (GG). *Huile à bottes* « huile servant à imperméabiliser les chaussures » (cf. Dupuis, 64), aussi *graisse à chaussure* (ibid.). *Noir à chaussure* « cirage » (GPFC, 475a). *Vernis à chaussures* « vernis servant à rendre le cuir des chaussures brillant » (GG). *Mine à poêle* « mine de plomb dont on se sert pour polir les poêles, les fourneaux en fonte » (GPFC, 455a). *Vernis à prélart* « possiblement de la cire brillante pour les planchers de linoléum » (GG).

5.2.3 Origine des québécismes : mobilier

Le champ lexical du mobilier de la maison est celui qui est le moins bien représenté dans le manuscrit. Le tableau 17 qui suit nous montre les 4 québécismes qui en font partie.

Tableau 17 — Mobilier : origine des lexèmes québécois

| Archaismes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations lexématiques | Innovations sémantiques |
|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------|
| | | | banc-lit (1) laveuse (4) prélart (2) tordeur (1) |
| | | | 4/4 (100%) |

5.2.3.1 Apport québécois

5.2.3.1.1 Innovations sémantiques québécoises

Prélart (aussi *prolar*) « linoléum » est considéré comme barbarisme par Dagenais (503-504). *Laveuse* « planche à laver » (GPFC, 419a) ; une autre att. de laveuse dont le prix est de 16,98\$ nous permet de croire que ce serait probablement une laveuse à linge à manivelle avec cuve (cf. ill. dans Baillargeon : 1993, 308). *Tordeur* « tordoir, essoreuse » (GPFC, 668b). *Banc-lit* « espèce de canapé-lit » (GPFC, 91a ; Poisson, 142).

5.2.4 Origine des québécismes québécois : ustensiles de cuisine

Nous avons répertorié 12 québécismes appartenant au champ lexical des ustensiles de cuisine. Le tableau suivant nous fait voir la diversité qu'apporte chacune des catégories lexicales.

Tableau 18 — Ustensiles de cuisine : origine des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Innovations lexématiques | Innovations sémantiques |
|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| couloir (3) | chassepinte (2) | moulin à viande (1) | bombe (1) |
| chaudronne (1) | thépot (2) | assiette en grénit (1) | cruchon (10) |
| bocau (16) | | encanneur (1) | |
| bocal (3) | | plat à vaisselle (2) | |
| poêlon (4) | | | |
| 4/12 (33 %) | 2/12 (17 %) | 4/12 (33,3 %) | 2/12 (17 %) |

5.2.4.1 Héritage français

5.2.4.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Ce sont 4 (33%) québécismes qui se retrouvent dans cette catégorie. *Couloir*

« *passoire à couler le lait* » est une forme dialectale du Bas-Maine, de la Picardie et de Touraine (GPFC, 235b, sous *coulouère*). La forme *couloir* a été relevée partout sur le territoire québécois (PPQ, 334) mais semble inconnue en France aujourd’hui avec ce même sens. *Chaudronne* (aussi *chedronne*) « marmite, le plus souvent de métal léger [...] » (Dulong II, 118 ; VerrUst, 141). La forme *chaudronne* est connue sporadiquement au Canada pour nommer un *chaudron* (PPQ, 89), une *marmite* (PPQ, 90), une *casserole* (PPQ, 158) ou encore une *soupière* (PPQ, 167). Ce terme est aussi bien connu surtout dans la partie sud-ouest du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 2114). *Bocau* (quelquefois attesté *bocal*) « bocal de verre utilisé pour les conserves » (VerrUst, 136), est une forme dialectale originaire de Saintonge (GPFC, 126a). *Bocau* semble peu connu au Canada mais est bien attesté au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 2141) tout comme son concurrent lexical *cruchon*. La forme *poêlon*, « petite poêle à manche court » est un héritage de France (VerrUst, 141) et est bien attestée au Canada (cf. PPQ, 162) et partout dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 2116) avec le sens de « poêle à frire ».

5.2.4.2 Influence de l’anglais

5.2.4.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Deux (16,7%) québécismes sont des emprunts à l’anglais. La forme lexicale *chasse-pinte* « casserole de cuisine à manche ou à anse » vient de l’anglais « saucepan » (Dulong II, 464 ; VerrRur, 194). *Thépot* « théière » vient de l’anglais « teapot » (DHFQ, 488a).

5.2.4.3 Apport québécois

5.2.4.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Ce sont quatre (33,3%) attestations qui font partie du champ lexical des ustensiles de cuisine que nous avons considérées comme innovations québécoises. La forme lexicale *moulin à viande* « hache-viande » (GPFC, 467a ; VerrUst, 141). *Assiette en grénit* « assiette en fer émaillé », de l’anglais « granite » (Dulong II, 259). *Encanneur*, probablement dérivé du verbe *canner* « mettre en conserve, canner des confitures » (Belisle I, 161a) « sertisseur » (Belisle I, 1181b). *Plat à vaisselle* « bassine à vaisselle » (GPFC, 686a).

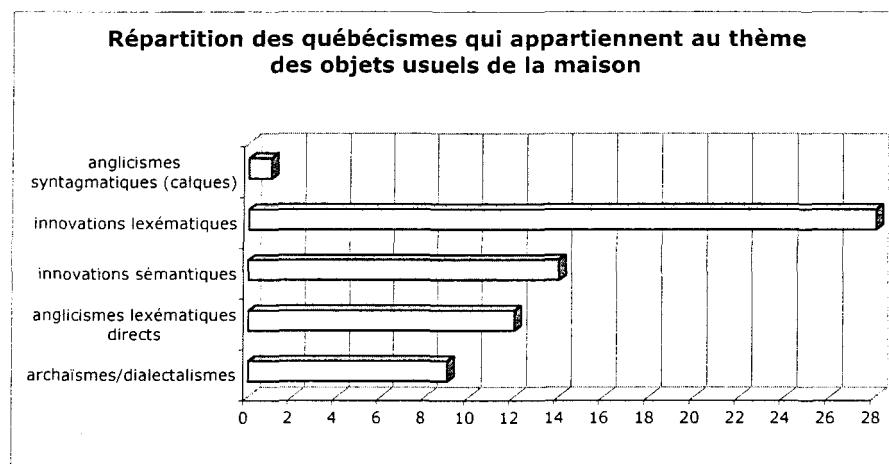
5.2.4.3.2 Innovations sémantiques québécoises

Deux attestations entrent dans cette catégorie. *Bombe* « bouilloire » (DHFQ, 146a ; VerrUst, 141). *Cruchon* « pot à conserve » (DHFQ, 229a ; VerrUst, 141). Une des attestations de *cruchon* dans le manuscrit remonte à 1932 et repousse donc celle du DHFQ (LavChic, 222) qui était de 1943.

5.2.5 Répartition des québécismes

Dans le vocabulaire des objets usuels de la maison, ce sont les deux tiers des québécismes qui sont des innovations : la majorité sont des innovations lexématiques avec 28 (43,8%) québécismes et les autres sont des innovations sémantiques avec 14 (21,9%) québécismes. L'autre tiers est partagé par les anglicismes lexématiques directs avec 12 (18,8%) québécismes et 9 (14%) québécismes qui sont des héritages de France. Un seul québécisme (1,5%) est un calque de l'anglais. La figure 11 qui suit nous montre la part qu'occupe chacune des catégories lexicales qui forment le vocabulaire des objets usuels de la maison.

Figure 11



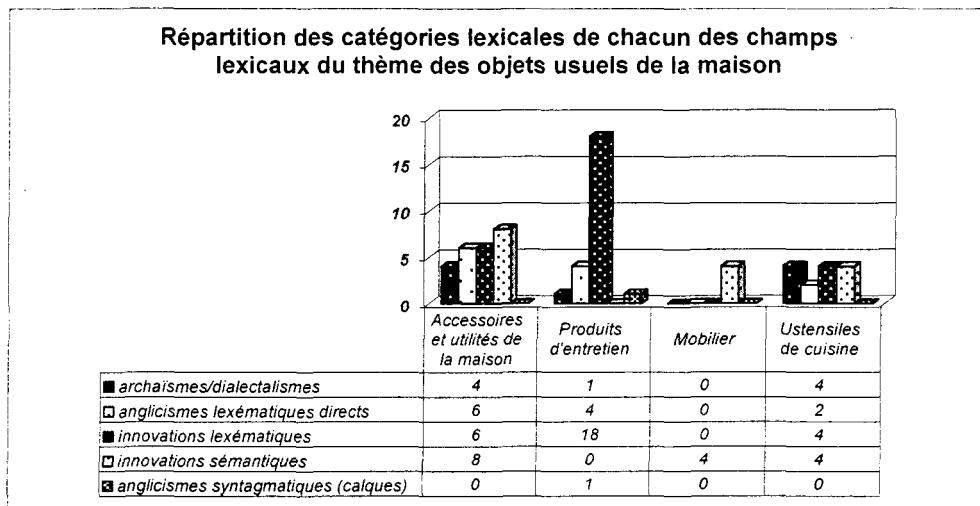
5.2.6 Répartition des catégories lexicales

Si le champ lexical des produits d'entretien semble assez novateur au point de vue

lexical, c'est à cause des nombreux syntagmes formés par le procédé de composition, et ce, très souvent à l'aide de la préposition à. En revanche, c'est le seul champ lexical qui ne contient pas d'innovations sémantiques qui sont pourtant bien représentées (21,9%) dans le thème des objets usuels de la maison.

Dans le champ lexical du mobilier, on trouve seulement 4 innovations sémantiques, ce qui est à peu près normal vu le nombre relativement bas de 11 attestations dans ce champ incluant celles du français de référence. C'est dans le champ lexical des accessoires et utilités de la maison et dans celui des ustensiles de cuisine que l'origine lexicale des québécismes est la mieux répartie. La figure 12 qui suit nous fait voir la répartition des 4 catégories lexicales à travers chacun des 4 champs lexicaux des objets usuels de la maison.

Figure 12



5.2.7 Synonymie

C'est surtout dans la catégorie des innovations lexématiques que l'on semblait employer des noms différents pour nommer une chose. Par exemple, le « papier, ruban tue-mouche » accroché au plafond qui servait à attraper les mouches est appelé *collant à mouche* et *rouleau à mouche*.

Parfois, c'est la forme dialectale *bocau* qui s'oppose à l'innovation sémantique

québécoise *cruchon* qui est très populaire (en tant que pot à conserves) au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 2141). *Cruchon* a curieusement été supplanté par *bocau* dans le manuscrit. Par contre, nous avons trouvé des dizaines d'attestations de *cruchon* dans le manuscrit pour préciser le contenu dans lequel on achetait la moutarde ou le cacao. Ces deux lexèmes ont d'ailleurs servi à former d'autres innovations sémantiques comme *rubber de bocau* et *rubber de cruchon*. Probablement à cause de la retranscription de l'étiquetage, certains anglicismes viennent s'opposer à d'autres créations québécoises. C'est le cas notamment pour *oil cylindre* qui s'oppose à *huile à cylindre* et *oil moulin* avec *huile à moulin* (à coudre).

Le tableau 19 qui suit nous donne un aperçu de la concurrence lexicale en ce qui concerne l'utilisation de différentes formes lexicales comme synonymes.

Tableau 19 — Synonymie : objets usuels de la maison

| Champ lexical | Concept | Concurrents lexicaux |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Accessoires et utilités de la maison | « rondelle de caoutchouc servant à sceller les pots de conserve » | rubber (20) rubber de cruchon (5) rubber de bocaux (2) rondelle (7) |
| | « papier, ruban tue-mouche : papier recouvert d'une substance gluante et nocive qui attire les mouches et sur lequel elles meurent » | collant à mouche (11) rouleau à mouche (1) |
| Produits d'entretien | « bleu de lessive ; bleu de teinturier (guède) » | bleu à laver (68) carreau bleu (29) |
| | « lubrifiant liquide servant à l'entretien des pièces mécaniques d'une machine à coudre » | huile à moulin (7) oil moulin (2) |
| | « lubrifiant liquide pour faire fonctionner le moteur des automobiles » | huile à cylindre (6) oil cylindre (5) |
| Ustensiles de cuisine | « bocal de verre utilisé pour les conserves » | bocau (16) cruchon (10) |

CHAPITRE 6

ÉTUDE DU CORPUS : PRODUITS D'USAGE PERSONNEL

6.1 Étude descriptive

Indubitablement, la pharmacie occupait une place importante dans la maison familiale dans les années 1930. En effet, que ce soit des médicaments comme des pilules Gin Pills, Pilule Dodd, Pilule Rival, du sirop Gauvin, du sirop Lambert ou encore d'autres produits d'usage pharmaceutique tels que Wampole, Balsam Myrrh, Liniment Ménard, c'est presque une vingtaine de produits de marque déposée que le marchand général pouvait fournir à ses clients.

En plus de ces produits du commerce, on disposait d'un assortiment très varié de produits qui aidaient à soulager les petits maux de tous les jours. Tout le monde avait de l'huile d'olive qu'on faisait légèrement chauffer et à laquelle on ajoutait un peu de camphre pour se frictionner. On avait aussi de l'*huile de Castor* (huile de ricin) utilisée comme purgatif, de l'*huile russe* (huile de paraffine) utilisée comme laxatif ou encore de l'huile de foie de morue riche en vitamines. Le docteur n'était pas toujours disponible et on devait veiller à la santé de la famille. Comme aujourd'hui, on avait aussi quelques produits de base habituels tels que l'aspirine, la teinture d'iode ou de l'onguent pour les petits bobos.

Du côté de l'hygiène personnelle, c'est en grande quantité qu'on achetait des *barres de savon* (344 att.) chez le marchand général. Ce sont surtout les femmes qui se démarquent dans l'achat de produits d'hygiène personnelle. Quelques articles pour les cheveux

notamment des *pincettes à cheveux* (épingles à cheveux), des barrettes, des peignes, des peignes fins étaient achetés par les femmes qui d'ailleurs éprouvaient le désir de sentir bon avec du *savon d'odeur* (savon parfumé) ou même une *bouteille d'odeur* (parfum) et aussi de l'eau de fleur. Dans notre corpus, on retrouve aussi une savonnette (blaireau) pour l'homme de la maison.

Si les produits d'hygiène personnelle sont surtout l'affaire des femmes, les hommes semblent être d'importants adeptes des produits du tabac. C'est d'ailleurs le mot tabac qui a la fréquence la plus élevée de tout le corpus avec 937 attestations. Avec seulement 19 paquets de cigarettes, et avec l'achat fréquent de *livrets de papier* (papier à cigarettes), on peut conclure que c'est à la maison qu'on fabriquait ses propres cigarettes.

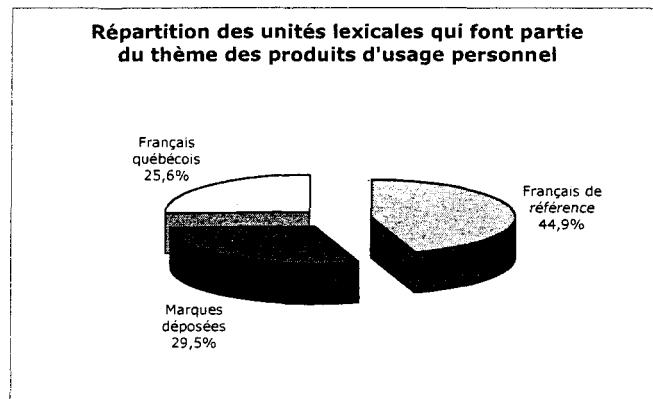
En plus du tabac ordinaire, on se procure du tabac à pipe, du *tabac en poudre* (tabac à priser) et aussi des *plogues à tabac* (tablettes de tabac à chiquer). En complément à la cigarette, c'est la pipe qui s'impose avec pas moins de 81 attestations. Comme on doit l'allumer souvent, le *batte-feu* (briquet) semble d'usage. C'est en tubes, en petites bouteilles ou en boîtes qu'on achète des *pierres à batte-feu* sans oublier le *gaz* (essence à briquet). Dans les marques de commerce populaires de tabac, on retrouve *Chanteclerc* et *Ottoman*.

6.2 Étude linguistique

C'est un total de 78 unités lexicales qui font partie du thème des produits d'usage personnel. Le premier champ est consacré aux produits d'hygiène et aux accessoires personnels, le second champ contient tous les noms de produits qui sont considérés comme médicaments ou qui font partie de la pharmacie. Le dernier champ lexical est réservé aux produits du tabac. Parmi les 78 unités lexicales de ce thème, la plus grande partie, soit 35 (44,9%) unités, font partie du français de référence. Les autres unités sont réparties entre le français québécois avec 20 (25,6%) unités lexicales et les marques déposées avec 23 (29,5%) unités lexicales.

Parmi toutes les formes lexicales répertoriées lors du dépouillement de ce corpus, c'est dans le champ lexical des produits d'usage personnel que nous avons trouvé le plus de marques déposées. La figure 13 qui suit nous fait voir la part occupée par chacune des trois catégories.

Figure 13



Les tableaux 20a à 20c qui suivent nous font voir la répartition des unités lexicales qui appartiennent à chacune des trois catégories.

Tableau 20a — Hygiène et accessoires personnels

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|-------------------------|----|-----------------------|-----|------------------|----|
| barrette | 1 | barre à savon | 344 | Lux | 14 |
| eau de fleur | 2 | broche à cheveux | 2 | Palmolive | 15 |
| épingle à cheveux | 1 | odeur (bouteille) | 1 | Snap | 2 |
| lunettes (paire de) | 7 | odeur (savon d') | 2 | | |
| mouchoir | 9 | pâte à dents | 7 | | |
| peigne | 15 | pincettes (paquet de) | 1 | | |
| peigne fin | 18 | | | | |
| pince à cheveux (carte) | 1 | | | | |
| savonnette | 1 | | | | |
| serviette [paire de] | 6 | | | | |

Tableau 20b — Médicaments et pharmacie

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|--------------------------------|----|----------------------|----|------------------|----|
| alun | 8 | huile castor | 5 | balsam Myrrh | 2 |
| aspirine | 47 | huile russe | 5 | Castoria | 17 |
| camphre | 26 | oil castor | 4 | Gin Pills | 2 |
| emplâtre | 4 | oil de foie de morue | 1 | Lambert | 2 |
| glycérine | 1 | oil morue | 14 | liniment Ménard | 5 |
| graine de lin | 42 | oil russe | 3 | Novoro | 21 |
| huile d'olive | 7 | oil olive | 10 | Painkiller | 15 |
| huile de foie de morue [pinte] | 19 | sel de fruit | 1 | Pilule Dodd | 3 |
| iode | 9 | sel de médecine | 15 | Pilule Rival | 3 |
| liniment | 29 | | | Pilule Formol | 1 |
| onguent | 5 | | | Rigolot | 1 |
| pastille | 1 | | | Sapin Fortin | 1 |
| peroxyde | 1 | | | sel d'Epsom | 1 |
| pilule | 58 | | | Sirop Gauvin | 1 |
| sirop d'anis | 7 | | | Sirop Lambert | 11 |
| soufre | 18 | | | Urasal | 2 |
| teinture iode | 5 | | | Vaseline | 2 |
| | | | | Wampole | 4 |

Tableau 20c — Tabac

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées | |
|-----------------------|-----|----------------------------|----|------------------|---|
| cigare | 1 | batte-feu | 25 | Chanteclerc | 1 |
| cigarette (paquet) | 19 | gaz (bouteille) | 36 | tabac Ottoman | 1 |
| papier à cigarette | 6 | livret papier | 51 | | |
| pipe | 81 | tabac papier | 33 | | |
| tabac | 937 | pierre batte-feu | 6 | | |
| tabac à cigarette | 3 | pierres (tube/bout./boîte) | 52 | | |
| tabac à pipe | 2 | plogue à tabac | 6 | | |
| tabac à priser | 1 | tabac poudre | 4 | | |

6.2.1 Origine des québécismes

Le vocabulaire qui fait partie du champ lexical des produits d'usage personnel est réparti en quatre catégories lexicales et contient 20 québécismes. Le tableau 21 qui suit nous fait voir l'apport de chacune des catégories.

Tableau 21 — Produits d'usage personnel : origine des lexèmes québécois

| Archaismes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations lexématiques |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| batte-feu (25) | pincette [paquet] (1) oil de foie morue (15) oil olive (10) oil russe (3) bouteille de gaz (36) plogue à tabac (6) | pâte à dent (7) barre de savon (344) huile de castor (5) oil castor (4) sel de fruit (1) | broche à cheveux (2) bouteille d'odeur (1) savon d'odeur (2) huile russe (3) sel de médecine (15) livret papier (49) pierre à batte-feu (6) tabac poudre (4) |
| 1/20 (5%) | 6/20 (30%) | 5/20 (25%) | 8/20 (40%) |
| | 11/20 (55%) | | |

6.2.1.1 Héritage français

6.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Parmi les québécismes retenus, seul le mot *batte-feu* semble être un héritage de France. *Batte-feu* semble bien connu en Picardie, Wallonie, Franche-Comté, Suisse romande et Occitanie. Curieusement, ce mot n'est pas présent dans les régions d'où étaient issus les colons québécois (JunInv, 211). Au Québec, la forme *batte-feu* a été relevée pratiquement partout (cf. PPQ, 91a), tout comme l'anglicisme *lighter*, probablement plus récent, qui n'a cependant pas été relevé dans notre corpus, mais qui est bien connu dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 2012).

6.2.1.2 Influence de l'anglais

6.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Dans le vocabulaire des produits d'usage personnel, un peu moins du tiers des unités, c'est-à-dire 6 (30%), sont des emprunts. Trois syntagmes sont probablement apparus en raison de l'étiquetage des produits car on les retrouve également attestés en français. Ce sont *oil de foie de morue* (avec plusieurs variantes comme : *oil foie mourue*, *oil morue*) du français *huile de foie de morue* (GG), *oil olive* [olive oil], du français *huile d'olive* (GG) et *oil russe*, appelée aussi « Huile Minérale Russe » (Livernois, 80) et « huile de paraffine, utilisée comme laxatif et comme lubrifiant » (PR1, 1582a). *Bouteille de gaz* « essence » de l'anglais « gas » (Colpron IV, 165). Ici, il est question d'essence à briquet. *Plogue de tabac* « tablette de tabac » (GPFC, 522a) sous *plague*. Dulong (402) mentionne aussi : *acheter une plug de tabac à chiquer*, de l'anglais *plug*. *Pincettes* [un paquet] « pince, épingle à cheveux » probablement de l'anglais « bobby pin » (Colpron IV, 252).

6.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques)

Nous retrouvons 5 (25%) québécismes qui sont considérés comme des calques de la langue anglaise. *Pâte à dent* (pâte dentifrice), de l'anglais « tooth paste » (Colpron IV, 246). *Barre de savon* (parfois attesté *bart* dans le manuscrit), de l'anglais « soap bar » (Colpron IV,

39). *Huile de castor*, de l'anglais « Castor oil » mais qui est en réalité de l'huile de ricin (GPFC, 179a ; Colpron IV, 178). L'huile de ricin est employée en médecine comme purgatif (PR1, 1984b). *Oil castor* (huile de ricin), de l'anglais « Castor oil » (Colpron IV, 178 ; Dulong II, 278). *Sel de fruit [Eno]*, probablement de l'anglais « Fruit salt » : *Les sels de fruits « Eno » aident à régulariser le système* (Dupuis, 105).

6.2.1.3 Apport québécois

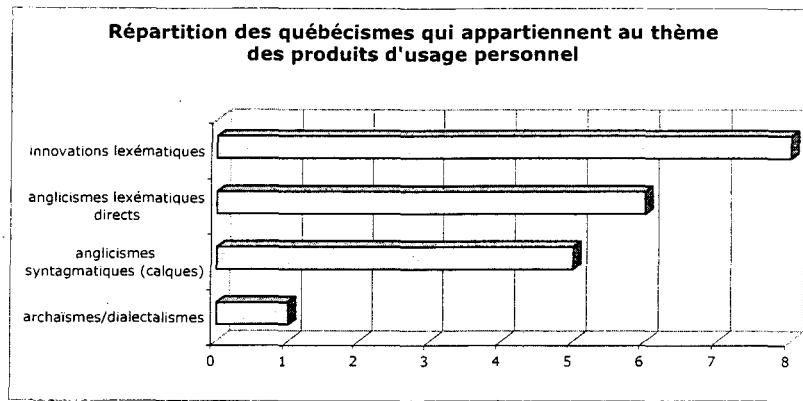
6.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises

La catégorie des innovations lexicales est celle qui nous apporte le plus grand nombre de québécismes, soit 8 (40%) créations lexicales québécoises. *Broche à cheveux* « épingle à cheveux » (Dionne, 104 ; Dagenais, 110). *Bouteille d'odeur* « bouteille de parfum » (Dionne, 97). *Savon d'odeur* « savon parfumé » (GPFC, 614a). *Huile russe* « huile de paraffine » (Dupuis, 105). L'huile de paraffine serait utilisée comme laxatif ou encore lubrifiant (cf. PR1, 1582a). *Sel de médecine* « sel d'Epsom » (Dulong II, 469). *Livret papier* « papier à cigarettes », semble inconnu dans la documentation québécoise, mais probablement appelé ainsi par analogie à la forme du petit paquet de papier qui ressemble à un petit livret (GG). Le syntagme *pierres à batte-feu* « pierres à briquet » (PR1, 263b) est formé du mot « pierre » et de l'héritage français « batte-feu ». *Tabac [en] poudre*, serait probablement du « tabac à priser » car nous avons relevé cette attestation sur la même page que *tabac à priser*, et ce, au même prix et au même client (GG) ; aussi *tabac aspiré par le nez* (PR1, 1781b) sous « priser ».

6.2.2 Répartition des québécismes

Parmi les 20 unités lexicales du thème des produits d'usage personnel, on constate encore une fois que les gens de l'époque ressentaient le besoin de nommer les choses à l'aide de mots qu'ils connaissaient bien. C'est le cas notamment avec les innovations québécoises. Pour les emprunts à l'anglais, c'est souvent une question d'étiquetage qui légitimise l'emploi d'un mot plutôt qu'un autre. Signalons aussi que les produits de marque déposée prennent une large part dans le champ lexical des médicaments et de la pharmacie. La figure 14 qui suit nous montre l'apport de chacune des catégories lexicales qui forment le vocabulaire appartenant au thème des produits d'usage personnel.

Figure 14

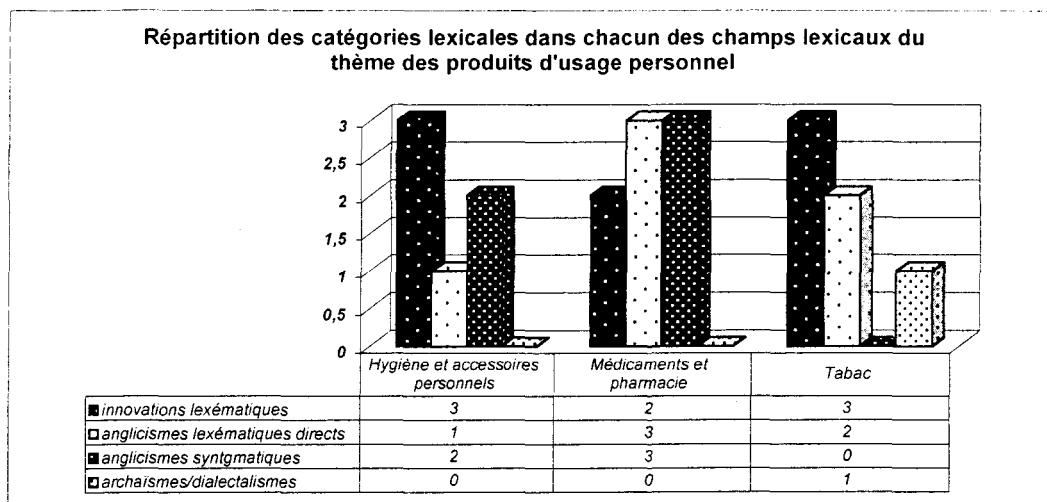


6.2.3 Répartition des catégories lexicales

On peut facilement voir que c'est dans chacun des trois champs lexicaux qu'on a innové. On remarque un grand nombre d'anglicismes dans le champ lexical des médicaments et de la pharmacie surtout à cause de l'étiquetage en anglais des produits.

La figure 15 qui suit nous indique la part qu'occupe chacune des 4 catégories lexicales à travers chacun des trois champs lexicaux qui forment le thème des produits d'usage personnel.

Figure 15



6.2.4 Synonymie

Quelques synonymes se retrouvent dans ce thème. C'est dans le champ lexical de l'hygiène et des accessoires personnels qu'on a relevé le syntagme *épingle à cheveux* qui entretient des rapports de synonymie avec *pince à cheveux*, *broches à cheveux* et *pincettes*. Quant à la pharmacie, on retrouve quatre anglicismes : *huile de castor* qui s'oppose à *oil castor* et *huile russe* qui s'oppose à *oil russe*. Le tableau 22 qui suit nous montre chacun des synonymes avec le nombre d'attestations.

Tableau 22 — Synonymie : produits d'usage personnel

| Champ lexical | Concept | Concurrents lexicaux |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Hygiène et accessoires personnels | « tige de métal recourbée à deux branches servant à maintenir les cheveux en place : épingle à cheveux » | broche à cheveux (2) pincettes [paquet de] (1) pince à cheveux (carte) (1) |
| Médicaments et pharmacie | « huile de ricin » | huile de castor (5) oil castor (4) |
| | « huile de paraffine » | huile russe (5) oil russe (3) |

CHAPITRE 7

ÉTUDE DU CORPUS : COUTUMES ET DIVERTISSEMENTS

7.1 Étude descriptive

Le dernier thème qui porte sur les coutumes et les divertissements de la famille dans les années 1930 semble nous révéler un certain besoin de communication avec le monde extérieur, avec la famille et les amis. On remarque aussi la pratique de quelques divertissements en famille à l'intérieur et un certain désir, à travers des activités extérieures, de pourvoir aux besoins immédiats de la famille.

N'ayant pas encore l'électricité et encore moins le téléphone pour pouvoir communiquer, c'est au moyen de l'écriture que l'on pouvait correspondre avec la famille et les amis. L'achat d'enveloppes et de *pades* (tablette à écrire) nous le montre bien. Déjà à cette époque, l'école du rang accueillait quelques jeunes, surtout des filles, car les garçons devaient quitter l'école assez tôt pour aller travailler dans les chantiers pendant l'hiver et participer au travail de la terre pendant l'été (cf. Verdon, 1973, 199). Pour le matériel scolaire, le besoin minimum était comblé avec un catéchisme, quelques *crayons efface*, une plume et un encrier, des cahiers à lignes ou à dessin disponibles chez le marchand général.

Certaines attestations comme un jeu de cartes, une *musique à bouche* « harmonica », une aiguille de gramophone nous laisse penser que c'est en famille et avec les amis qu'on jouait aux cartes. Les soirées étaient probablement agrémentées par un joueur de musique à bouche ou quelques disques qu'on faisait jouer sur le gramophone que

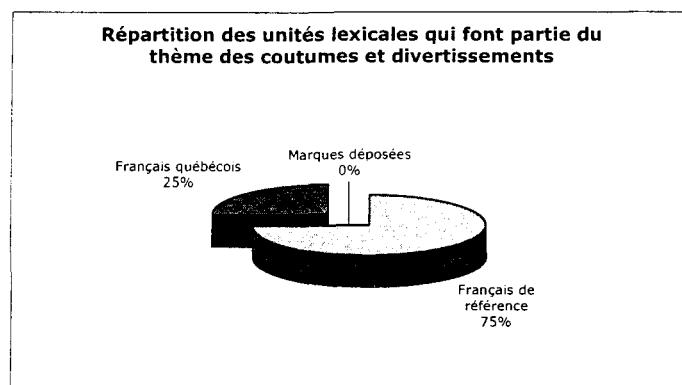
possédaient quelques familles privilégiées. Pendant l'hiver, c'est dehors que les enfants allaient se glisser avec une *traîne* « *traîne sauvage* » (toboggan). Ceux qui n'en avaient pas, c'est sur de grands morceaux de carton qu'on pratiquait cette activité.

L'achat de munitions pour armes à feu est bien présent dans notre manuscrit. En effet, on se procurait des cartouches ou des balles pour aller chasser. Pour la pêche, des *haims* (hameçons) des cales (plomb), des *trôles* (cuillers à pêche) et des mouches à pêcher comblaient les besoins. Le gibier comme le lièvre semblait convoité et on l'attrapait à l'aide d'un collet à lièvre. D'autres animaux qu'on chassait avec des pièges devaient probablement faire partie des habitudes de chasse. Tous ces divertissements ont quelque chose en commun : ils sont peu dispendieux et pouvaient être pratiqués par toute la famille et on y tirait un certain profit pour ce qui est de la chasse et de la pêche.

7.2 Étude linguistique

Le dernier thème de notre corpus porte sur les coutumes et les divertissements. Il est composé de trois petits champs lexicaux. Ce sont ceux de la papeterie et de l'école, des jeux et divertissements ainsi que celui de la chasse et de la pêche. C'est le thème qui contient le plus faible nombre d'attestations avec seulement 28 unités lexicales. C'est le français de référence qui prédomine avec 21 (75%) unités lexicales, suivi du français québécois avec le reste, c'est-à-dire 7 (25%) unités lexicales. C'est le seul champ lexical du corpus qui ne contient aucune marque déposée. La figure 16 qui suit nous montre l'apport de chacune des deux catégories de français pour ce thème.

Figure 16



Un rapide coup d'œil sur les tableaux 23a à 23c nous permet de voir la répartition des unités lexicales dans la catégorie du français de référence et dans celle du français québécois des trois derniers champs lexicaux qui appartiennent au thème des coutumes et divertissements.

Tableau 23a — Papeterie et école

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|----------------------------|----|--------------------|----|------------------|
| ardoise | 6 | crayon efface | 1 | |
| cahier | 32 | efface | 2 | |
| cahier à dessin | 2 | pade | 11 | |
| cahier à lignes | 1 | pade à écrire | 3 | |
| catéchisme | 3 | | | |
| crayon | 35 | | | |
| crayon plomb | 3 | | | |
| encre (bouteille ou boîte) | 5 | | | |
| encrier | 6 | | | |
| enveloppe (paquet) | 21 | | | |
| plume | 4 | | | |

Tableau 23b — Jeux et divertissements

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|------------------------|---|--------------------|---|------------------|
| aiguille de gramophone | 2 | musique à bouche | 2 | |
| jeu de cartes | 8 | traîne | 1 | |
| tirage | 1 | | | |

Tableau 23c — Chasse et pêche

| Français de référence | | Français québécois | | Marques déposées |
|-----------------------|----|-------------------------|---|------------------|
| balle | 1 | haim à pêcher (in, aim) | 3 | |
| cale | 1 | trôle | 2 | |
| collet à lièvre | 4 | | | |
| cartouche | 29 | | | |
| hameçon | 2 | | | |
| mouche à pêcher | 1 | | | |
| piège | 3 | | | |

7.2.1 Origine des québécismes

Le tableau suivant nous fait voir la répartition des québécismes dans chacune des catégories lexicales qui font partie du thème des coutumes et divertissements.

Tableau 24 – Coutumes et divertissements : origines des lexèmes québécois

| Archaïsmes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations québécoises | |
|--------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|-------------|
| | | | Lexématiques | Sémantiques |
| traîne (1) haim (3) | pade (11) pade à écrire (3) trôle (2) | musique à bouche (2) | crayon efface (1) | efface (2) |
| 2/7 (29%) | 2/7 (29%) | 1/7 (14%) | 1/7 (14%) | 1/7 (14%) |
| | 3/7 (43%) | | | 2/7 (29%) |

7.2.1.1 Héritage français

7.2.1.1.1 Archaïsmes/dialectalismes

Parmi les huit québécismes, deux (29%) d'entre eux sont originaires de France. *Traîne* [sauvage], « traîneau sans patins fait de planches minces recourbées à l'avant » (DHFO, 448a), synonyme de *toboggan* (Laflamme, 80-82), serait probablement une forme dialectale de France, connu dans les régions d'Aunis, du Poitou et de la Saintonge comme synonyme de *traîneau* (GPFC, 674a). Au Québec, *traîne* est connu surtout dans l'ouest et c'est *traîne sauvage* et *toboggan* qui dominent partout (PPQ, 1103). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, *tabagane* est connu partout et *traînne sauvage* l'est à quelques points dans l'ouest et le long du fleuve (Lavoie, 893). *Haim* « hameçon » est originaire de France et il vit toujours dans beaucoup de patois, notamment dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre (JunLex, 192). Au Québec, toujours d'après Juneau, *haim* serait originaire de la vallée du Saint-Laurent, sauf dans la région montréalaise où *hameçon* serait prédominant. *Haim* est bien attesté partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Lavoie, 792).

7.2.1.2 Influence de l'anglais

7.2.1.2.1 Anglicismes lexématiques directs

Deux (29%) unités lexicales représentent les anglicismes lexématiques directs. *Pade* (aussi *pade à écrire*) « paquet de feuilles faciles à détacher, sur lesquelles on prend des notes » de l'anglais « pad » (GPFC, 487b ; Colpron IV, 237). *Trôle* « cuiller à pêche : *pêcher à la trôle*, avec une ligne trainante amorcée à une cuiller » (Belisle III, 1317b ; Dulong II, 524).

7.2.1.2.2 Anglicismes syntagmatiques (calques)

Un seul (14%) syntagme est considéré comme calque de l'anglais. *Musique à bouche* « harmonica », serait possiblement un calque de l'anglais « mouth-organ » (Colpron IV, 162), quoique son origine semble contestée (cf. PoirAngl, 66).

7.2.1.3 Apport québécois

7.2.1.3.1 Innovations lexématiques québécoises

Un seul (14%) québécisme fait partie des innovations lexématiques. *Crayon efface* « crayon dont l'extrémité opposée à la mine se termine par une gomme ; appelé en français standard *crayon gomme* » (PR1, 504b).

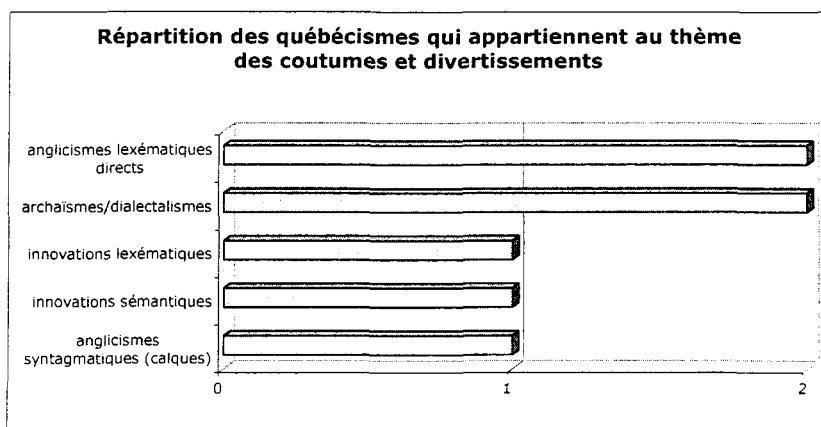
7.2.1.3.2 Innovations sémantiques québécoises

Une seule (14%) unité lexicale fait partie des innovations sémantiques. *Efface* « gomme (à effacer) » (GPFC, 305b) est un terme connu partout au Canada (Dulong, 194). Par ailleurs, Dagenais (1967 : 340) signale que ce terme n'existe pas en France et que c'est un terme rejeté même s'il est utilisé au Canada.

7.2.2 Répartition des québécismes

Étant donné le peu de québécismes trouvés dans le thème des coutumes et divertissements, ceux-ci sont répartis de façon presque égale, sauf pour la catégorie des archaïsmes/dialectalismes et les anglicismes lexématiques où ils sont légèrement plus présents. La figure 17 qui suit nous fait voir l'apport en québécismes de chacune des cinq catégories lexicales qui forment ce dernier thème.

Figure 17

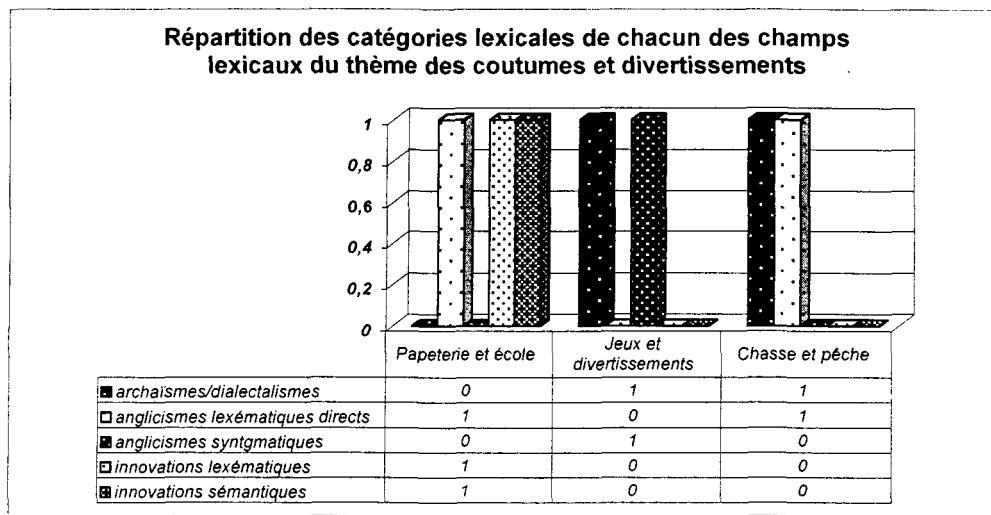


7.2.3 Répartition des catégories lexicales

Le thème des coutumes et divertissements est le moins riche de tous au niveau lexical. Cela reflète un peu ce qui se passait à cette époque où les gens pouvaient quand même s'amuser avec un minimum de biens. C'est seulement dans le champ lexical de la papeterie et de l'école qu'on a innové avec un nouveau syntagme et un mot provenant du français de référence. Dans les autres champs lexicaux, la répartition se fait de façon quasi égale.

La figure 18 qui suit nous fait voir la place qu'occupe chacune des catégories lexicales dans les champs lexicaux du thème des coutumes et divertissements.

Figure 18



7.2.4 Synonymie

Ce n'est que dans le champ lexical de la chasse et de la pêche que la concurrence lexicale est présente. Le tableau 25 qui suit nous fait voir les synonymes et leur nombre d'attestations.

Tableau 25 — Synonymie : coutumes et divertissements

| Champ lexical | Concept | Concurrents lexicaux |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Chasse et pêche | « projectile d'arme à feu » | cartouche (29) balle (1) |
| | « petit engin de métal en forme de crochet, armé de pointes, qu'on adapte au bout d'une ligne et qu'on garnit d'un appât pour prendre le poisson » | haim à pêcher (3) hameçon (2) |

CONCLUSION

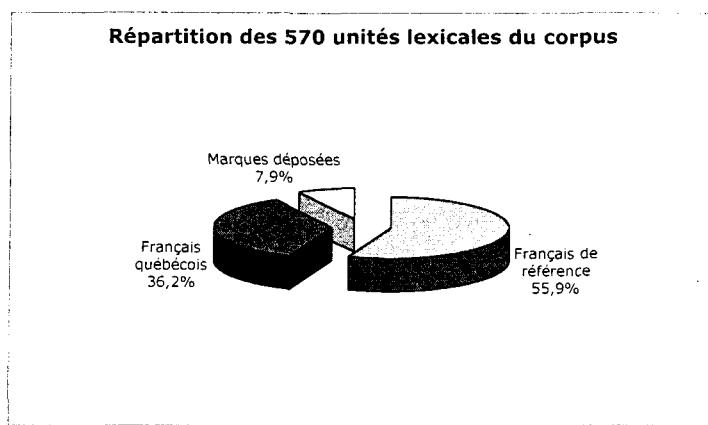
L'étude du manuscrit de Henri Pelchat (1929-1934) nous a permis d'en connaître davantage sur les us et coutumes et la langue utilisée par des gens du village de Girardville au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les années 1930. À travers le corpus dépouillé, nous avons recueilli de nombreuses informations sur les habitudes de ces personnes. Que ce soit la nourriture, l'habillement, ou tout autre thème étudié, le vocabulaire employé nous a révélé que la vie était surtout basée sur une agriculture de subsistance, que les gens devaient faire preuve d'une grande débrouillardise et qu'ils devaient se contenter habituellement de peu pour vivre. Les enquêtes auprès de personnes âgées du village, la consultation de sources historiques et de documents municipaux, notamment le livre des procès verbaux du conseil municipal de village pendant les années 1930 nous ont également permis d'en savoir un peu plus sur cette décennie plutôt difficile au Québec, en particulier dans les petits villages.

Le magasin général semblait être la place centrale où tout le monde devait se rendre pour combler les besoins de base de la vie quotidienne. Les achats effectués par les clients, les bons de secours et le troc nous laissent imaginer ce que pouvait être la vie quotidienne de ces premiers colons au début des années 1930. Les produits de luxe étaient rarement achetés sauf en quelques occasions ou pendant certaines périodes de l'année. Le marchand était obligé de faire crédit et il devait parfois se résigner à attendre patiemment qu'on le paie et bien souvent sous diverses formes (cf. 1.1.3.2 : les bons de secours ; 1.1.3.3 : le troc). Une petite note manuscrite datée du 25 juillet 1936 retrouvée à l'intérieur d'une enveloppe insérée dans le manuscrit nous montre la volonté de certains clients à s'acquitter de leurs dettes :

En réponse à votre lettre reçu ces jours dernier m'accusant d'avoir parti sans vous avertir, j'ai pas pu faire autrement les choses ont changer vite je reconnaiss très bien de vous devoir et j'espère bien de pouvoir vous payer cela d'ici au mois Octobre ; tant que pour le bois vous savez le printemps qu'on a eu les billots sont rester dans le bois bucher. Veillez s.v.pl m'entendre encore quelques temps car vous perderez rien certain et aussitot que possible je va vous envoyer une accompte. Avec remerciement. Bien a vous. (texte intégral).

Au point de vue linguistique, le corpus que nous avons dépouillé nous a permis de recueillir 570 formes lexicales différentes incluant les syntagmes. Plus de la moitié de ce vocabulaire fait partie du français de référence, soit 319 (55,9%) unités lexicales. La part occupée par les québécismes s'élève à 206 (36,2%) unités lexicales. Une mince part, soit 45 (7,9%) unités lexicales, revient aux marques déposées. La figure 19 qui suit nous montre la répartition des catégories lexicales pour l'ensemble du corpus.

Figure 19



Le tableau 26 qui suit nous fait voir la répartition des 570 unités lexicales à travers les six thèmes du corpus. Les zones grises indiquent l'absence d'attestations.

Tableau 26 – Répartition des unités lexicales à travers les six thèmes du corpus

| Thème / Catégorie lexicale | Français de référence | Français québécois | Marques déposées | Total |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------|------------------|------------|
| Alimentation | 62 | 34 | 10 | 106 |
| Habillement | 57 | 42 | 1 | 100 |
| Les animaux et la ferme | 84 | 39 | 1 | 124 |
| Objets usuels de la maison | 60 | 64 | 10 | 134 |
| Produits d'usage personnel | 35 | 20 | 23 | 78 |
| Coutumes et divertissements | 21 | 7 | | 28 |
| Total | 319 | 206 | 45 | 570 |

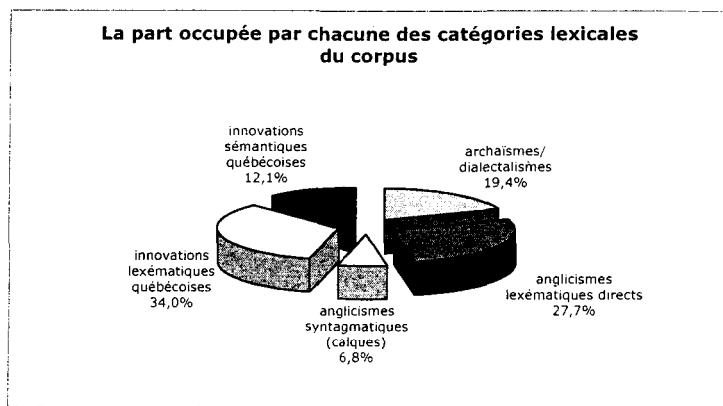
À première vue, nous constatons que c'est le français de référence qui domine dans l'ensemble du corpus sauf dans le champ lexical des objets usuels de la maison où la proportion du français québécois est un peu plus importante. On remarque aussi un fort pourcentage de marques déposées dans les produits d'usage personnel, notamment dans le champ lexical des médicaments et de la pharmacie (cf. 6.2 : tableau 20b). Si on regarde plus en détail le tableau 27 qui suit, on peut voir la part qu'occupe chaque catégorie lexicale par rapport à chacun des champs lexicaux dont font partie les 206 québécismes du corpus.

Tableau 27 – Répartition des québécismes de chacune des catégories lexicales à travers les 22 champs lexicaux du corpus

| Champs lexicaux / catégories lexicales | Archaismes / dialectalismes | Anglicismes lexématiques directs | Anglicismes syntagmatiques (calques) | Innovations lexématiques québécoises | Innovations sémantiques québécoises |
|----------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Alimentation | | | | | |
| Nourriture | 1 | 7 | 4 | 4 | 3 |
| Fruits et légumes | 2 | | | | 2 |
| Graines et céréales | 3 | 1 | | | |
| Poisson | | | | | |
| Sucreries et friandises | | 4 | 1 | 2 | |
| Viande | | | | | |
| Habillement | | | | | |
| Vêtements | 7 | 6 | | 3 | |
| Chaussures | 1 | 3 | | 3 | |
| Tissus, couture et tricot | 2 | 5 | | 11 | 1 |
| Animaux et la ferme | | | | | |
| Animaux et leur entretien | 4 | 2 | | 3 | 1 |
| Matériaux et quincaillerie | 5 | 8 | 2 | 2 | 2 |
| Outils | 3 | 1 | | 5 | 1 |
| Objets usuels de la maison | | | | | |
| Accessoires et utilités de la maison | 4 | 6 | | 6 | 8 |
| Produits d'entretien | 1 | 4 | 1 | 18 | |
| Mobilier | | | | | 4 |
| Ustensiles | 4 | 2 | | 4 | 2 |
| Produits d'usage personnel | | | | | |
| Hygiène et accessoires personnels | | 1 | 2 | 3 | |
| Médicaments et pharmacie | | 3 | 3 | 2 | |
| Tabac | 1 | 2 | | 3 | |
| Coutumes et divertissements | | | | | |
| Papeterie et école | | 1 | | 1 | 1 |
| Jeux et divertissements | 1 | | 1 | | |
| Chasse et pêche | 1 | 1 | | | |
| Total | | 40 | 57 | 14 | 70 |
| | | 19,4% | 27,7% | 6,8% | 34% |
| | | | | | 12,1% |

Parmi les 206 québécismes, deux catégories lexicales se démarquent, soit les innovations lexématiques avec 70 (34%) unités lexicales. Viennent ensuite les emprunts directs à l'anglais avec 57 (27,7%) unités lexicales. Ce sont 40 (19,4%) québécismes qui sont considérés comme héritages de France. Une mince part revient aux innovations sémantiques avec 25 (12,1%) unités lexicales, suivies des calques de l'anglais avec aussi peu que 14 (6,8%) unités lexicales. La figure 20 qui suit nous fait voir la part que les québécismes occupent dans chacune des catégories lexicales qui font partie du corpus.

Figure 20



À la lumière de ces données, force est de constater l'esprit novateur des gens de l'époque pour désigner certaines réalités quotidiennes, notamment tout ce qui concerne les produits d'entretien de la maison, les tissus, la couture et le tricot. C'est à l'intérieur de la langue française et même de la langue anglaise que les gens sont allés puiser les ressources lexicales dont ils avaient besoin pour former ces nouvelles réalités lexicales. Le nom donné à certains produits était souvent créé soit par analogie à la fonction ou à la forme de l'objet ou au produit. Par exemple, pour le « bleu à lessive », on employait le terme *bleu à laver* à cause de la fonction du produit qui était utilisé pour le lavage et on disait parfois *carreau bleu* à cause de la forme cubique du produit.

Plus du tiers des québécismes (34%) du corpus sont des innovations lexématiques. La méthodologie que nous avons appliquée pour le classement de ces derniers a quelque peu influencé ce résultat. Une bonne part de ces créations québécoises sont en effet des syntagmes qui ont été formés par le procédé de composition. Plusieurs mots français ont servi à la création de ces syntagmes. Par exemple, le substantif français coton a donné à lui seul 7

innovations : *coton à chaîne*, *coton à chemise*, *coton à tablier*, *coton à tente*, *coton jaune*, *coton ouaté*, *coton à tisser*. Plusieurs mots anglais ont également servi à la création de syntagmes, comme le substantif *rubber* à partir duquel on a formé *rubber de bocau*, *rubber de centrifuge* et *rubber de cruchon*. Cet anglicisme a également apporté de nouveaux syntagmes dans le champ lexical de la chaussure avec *botte de rubber*, *paire de rubbers* et *chaussure de rubber*. Comme nous l'avons déjà mentionné, à ces syntagmes, nous ne pouvions retrancher le complément sans en changer le sens. C'est pour cette raison que nous les avons conservés et qu'ils ont augmenté la part occupée par les innovations lexématiques québécoises dans le résultat final.

Il arrivait aussi, dans le cas de certains produits plus nouveaux dont l'usage était plus récent ou plus rare, qu'on forme un nouveau syntagme. Par exemple, le syntagme *huile à cylindre* « huile à moteur » pour automobile ou camion, attesté aussi sous la forme anglaise *oil cylindre*, vient probablement de l'étiquetage du produit, voire même de sa description. Il est probable que la forme « huile à moteur », bien connue aujourd'hui, n'était pas encore entrée dans la langue du commerce, du moins à Girardville.

On remarque aussi une utilisation appréciable des emprunts directs à l'anglais, notamment en raison de l'étiquetage en anglais de certains produits d'alimentation tels que *coffee* « café », *gelée* « jam », *coconut* « noix de coco », *cocoa* « cacao », dans les matériaux et la quincaillerie et surtout dans les produits d'entretien avec tous les syntagmes formés à partir du substantif *oil* « huile » probablement bien présent sur l'étiquetage.

On constate aussi une large part d'anglicismes du corpus qui ne sont pas nécessairement entrés dans la langue en raison de l'étiquetage. Ils sont tout de même entrés dans la langue québécoise par la voie du commerce comme l'affirment Verreault et Lavoie (2000 : 168) : « La plupart des anglicismes reliés à la maison et aux travaux domestiques, à la cuisine et à l'alimentation ainsi qu'à l'habillement ont pénétré par la voie du commerce ». Il n'est donc pas surprenant de constater une forte proportion d'anglicismes dans tous ces champs lexicaux, car le corpus que nous avons analysé est directement relié au commerce.

Cette étude nous a permis également de découvrir plus d'une trentaine de formes lexicales qui étaient absentes du français de référence et qui sont demeurées introuvables dans la documentation québécoise. Quelques-unes proviennent probablement de l'étiquetage en anglais des produits. Pour ces formes lexicales introuvables, ce sont les enquêtes menées auprès des personnes âgées du village qui nous ont aidé à en connaître un

peu plus sur ces québécismes. Parmi ceux-ci, nous avions des attestations comme : *bolt à sciotte*, *lime 4 écarts*, *lime à botteur*, *manteau de lampe*, *rubber de cruchon*, *tabac [en] poudre*.

Nous avons relevé quelques cas de synonymie où les québécismes étaient souvent mieux représentés. Dans le champ lexical des graines et céréales par exemple, la forme lexicale *fleur* (403 att.) l'emporte facilement sur le concurrent français *farine* (86 att.). Dans celui des vêtements, le québécisme *culotte* (46 att.) domine largement la forme française *pantalon* (17 att.). Quelques fois, on semble hésiter entre le choix de deux termes comme *lime à sciotte* (6 att.) et *lime 4 écarts* (3 att.) dans le champ lexical des outils. Curieusement, pour désigner un « bocal de verre utilisé pour les conserves » le terme *bocau* (16 att.) a supplanté celui de *cruchon* (10 att.) qui est un peu mieux connu au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, 2141). Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait que l'emploi du terme *bocau* était plus populaire dans les années 1930 et qu'il a été supplanté par *cruchon* comme le démontrent les enquêtes de Thomas Lavoie en 1985.

Dans le champ lexical des produits d'entretien, le syntagme *bleu à laver* (68 att.) semble beaucoup plus employé que son concurrent *carreau bleu* (29 att.), ce qui laisse croire à la forte influence du terme anglais « *washing blue* » que l'on trouve sur l'étiquette du produit. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons classé le syntagme *bleu à laver* parmi les créations québécoises étant donné l'absence du terme anglais dans la documentation métalinguistique. Les autres cas de synonymie se limitent souvent à l'emploi quasi égal d'un québécisme avec un anglicisme (ou une innovation lexématique) bien souvent à cause de l'étiquetage.

Signalons également que dans cette étude qui portait sur l'aspect lexical, nous n'avons pu aborder l'aspect phonétique sauf par quelques rares commentaires que nous avons émis dans le premier thème étudié. Nous croyons cependant que la diversité des graphies présentes dans le corpus pourrait faire l'objet d'une autre recherche sur le plan de la prononciation particulière des gens de cette époque.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALF : GILLIÉRON, Jules et Edmond EDMONT, 1902 - 1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion éditeur, 35 fascicules en 17 vol.
- BAILLARGEON, Denyse, 1993, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 311 p.
- BÉLANGER, 1976, Michel, *Contribution à l'histoire du vocabulaire des objets domestiques au Québec. Étude de documents notariés de la région trifluvienne (fin XVII^e - milieu XVIII^e s.)* (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval.
- Belisle I : BELISLE, Louis-Alexandre, 1957, *Dictionnaire Belisle de la langue française au Canada*, Montréal, Belisle Éditeur, 1390 p.
- Belisle III : BELISLE, Louis-Alexandre, 1979, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, 3^e éd., Montréal, Beauchemin, 1196 p.
- BOISVERT, Lionel, POIRIER, Claude et Claude VERREAULT, 1986, « La lexicographie québécoise : bilan et perspectives », dans *Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec et tenu à l'Université Laval les 11 et 12 avril 1985*, (coll. « Langue française au Québec », 3^e sect. : Lexicologie et lexicographie, no. 8)
- BOUCHARD, Russel, 1988, *Le pays du Lac-Saint-Jean : esquisse historique de la colonisation* (Seconde édition), Édition Chicoutimi-Nord : R. Bouchard, Québec, 241 p.
- CHAUVEAU, Jean-Paul / Thomas Lavoie, 1993, « À propos des origines dialectales du lexique québécois », *Revue de linguistique romane*, no 227-228 (juillet-décembre), p. 373-420.
- CLAPIN, Sylva, 1894, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal - Boston, C. O. Beauchemin & Fils - Sylva Clapin, XLVI-389 p. [réimpr. : Québec, Presses de l'Université Laval, 1974], (coll. « Langue française au Québec », 3^e sect., no. 2).
- Colpron I : COLPRON, Gilles, 1970, *Les anglicismes au Québec*, Montréal, Beauchemin, 247 p.
- Colpron IV : FOREST, Constance et Denise Boudreau, 1999, *Le Colpron, Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin, 381 p.
- CORBEIL, Jean-Claude et Ariane Archambault, 2002, *Le nouveau dictionnaire visuel français/anglais*, Les Éditions Québec Amérique, Montréal, 984 p.

- DAGENAIS, Gérard, 1967, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec – Montréal, Éditions Pedagogia, xv-679 p.
- DHFQ : POIRIER, Claude, 1998, *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DICO : Le dico des épices, 2005, *L'oignon rocambole*, [en ligne], [\[stephkup.nexenservices.com/epices/affichage/affiche.php3?nom_espece=OignonRocambole\]](http://stephkup.nexenservices.com/epices/affichage/affiche.php3?nom_espece=OignonRocambole). (05/12/05).
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, 1909, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme & Proulx imprimeurs, XXIV-671 p. [réimpr. : Québec, Presses de l'Université Laval, 1974].
- DQA : BOULANGER, Jean-Claude, 1992, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Saint-Laurent, DicoRobert Inc.
- Dulong I : DULONG, Gaston, 1989, *Dictionnaire des canadianismes*, Sillery, Larousse Canada, 461 p.
- Dulong II : DULONG, Gaston, 1999, *Dictionnaire des canadianismes, Nouvelle édition revue et augmentée*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 549 p.
- DUPUIS : Catalogue Dupuis et frères, Printemps-Été 1949, 175 p.
- FEW : WARTBURG, Walter von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch : Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948-> [Réimpr. de la 1^{re} éd. de 1922->].
- FRENCH, Leif Michaël, 1997 *Vocabulaire de la chasse à la sauvagine (gibier et techniques) : enquête linguistique et étude lexicale*, mémoire de maîtrise, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, ix-194 p.
- FTLFQ : *Fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Université Laval.
- FURETIÈRE, Antoine, 1690, *Dictionnaire Universel*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier, 3 vol.
- GENDRON, Jean-Denis, 1966, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- GINGRAS, J.-F., 1860, *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*, Québec, E. R. Fréchette (impr.).
- GIRARD, Camil et Gervais Tremblay, 2004, *Le Grand-Brûlé : récits de vie et histoire d'un village au Québec : Laterrière, Saguenay : 1900-1960*, Presses de l'Université Laval, Québec, 422 p.
- GIRARD, Camil et Normand Perron, 1995, *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (coll. « Les régions du Québec » ; 2), 665 p.
- GIRARDVILLE, 1996, *Girardville, 75 ans : 1921-1996*, (document préparé à l'occasion des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la municipalité), Girardville, 231 p.

- GPFC : LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, 1930, *Glossaire du parler français au Canada*, [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968], (coll. « Langue française au Québec », 3^e sect., no. 1), 709 p.
- GRLF : ROBERT, Paul, 1985, *Le Grand Robert de la langue française : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 9 vol. [2^e éd., entièrement revue et enrichie par Alain Rey ; 1^e éd., 1953-1964].
- GUEST, Dennis, 1993, *Histoire de la sécurité sociale au Canada* ; traduit de l'anglais par Hervé Juste en collaboration avec Patricia Juste, Montréal, Éditions du Boréal, 478 p.
- HALLIG, Rudolf, et Walter Von Wartburg, 1963, *Begrieffssystem als Grundlage für die Lexikographie : Versuch eines Ordnungsschemas – Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie : essai d'un schéma de classement*, Berlin, Akademie-Verlag, 315 p. [2^e éd. recomposée et augmentée].
- HOULE, Robert, 1981, *Étude des régionalismes lexicaux dans les livres de comptes (fin XVIII^e - première moitié XIX^e) en dépôt au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières* (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval.
- ILQ : MERCIER, Louis, et Claude Poirier, *Index Lexicologique québécois. Index des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un relevé, d'un commentaire ou d'une étude dans les sources du corpus métalinguistique québécois publiées depuis le début du XIX^e siècle*, Université Laval, Trésor de la langue française au Québec, 1996. [Adapté pour le web (www.tlfq.ulaval.ca) par Alain Auger et mis à jour par Jean-François Smith.]
- JunBell : JUNEAU, Marcel, 1975, « Génitures lexicales dans Bellechasse et dans Lévis », *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1, publiés par Marcel Juneau et Georges Straka, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- JunCompt : JUNEAU, Marcel et Claude POIRIER, 1973, *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)*. Édition avec étude linguistique, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 229 p.
- JUNEAU, Marcel, 1968, *Étude de lexicologie franco-canadienne à partir de documents d'archives des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles* (thèse de maîtrise), Université Laval, 143 p.
- JunInv : JUNEAU, Marcel, 1972, *Un inventaire de biens québécois de la fin du XVII^e siècle*, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, X, 1, pp. 179-223.
- JunLex : JUNEAU, Marcel, 1977, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- JunPron : JUNEAU, Marcel, 1972, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, XVIII-311 p.
- JunTiss : JUNEAU, Marcel, 1969, « L'intérêt des études sur le français au Québec pour une meilleure connaissance des parlers de France. Vocabulaire des tissus », dans *Actes du XIII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes* (tenu à l'Université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre, 1971), Québec, 1976, t. II, pp. 1143-1152.

- L'HEUREUX, Réjean, 1982, *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours. Documents lexicaux et ethnographiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 465 p.
- LAFLAMME, Caroline, 2001, « Les emprunts aux langues amérindiennes dans les parlers populaires de l'est du Canada d'après les enquêtes géolinguistiques : Contribution à l'histoire du vocabulaire français en usage dans l'est canadien », (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval, 137 p.
- LavChic : LAVOIE, Thomas, 1970, *Le français parlé à Chicoutimi* (Canada), (thèse de doctorat), Strasbourg, Faculté des lettres et sciences humaines.
- Lavoie : Lavoie, Thomas, Bergeron, Gaston et Michelle Côté, 1985, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-St-Jean et de la Côte-Nord*. Québec, Office de la langue française, 5 vol.
- LAVOIE, Thomas, 1994, « L'apparition des anglicismes dans le métier traditionnel du forgeron au Saguenay-Lac-St-Jean », *Dialangue*, vol. 5, (avril), p. 59-63.
- LAVOIE, Thomas, 1995, « Les anglicismes en milieu rural », *Dialangue*, vol. 6, (mai), p. 79-83.
- Larousse : Le Petit Larousse 2001, Paris, Larousse, 2000, 1786 p.
- LIVERNOIS : *Catalogue de la Maison J. E. Livernois Limitée*, 1928-1929, 85 p.
- LUPIEN, Jean-Paul, 1968, *La colonisation – un remède à la dépression économique de 1929 à 1939*, (thèse de maîtrise), Montréal, Université de Montréal.
- MassIG : MASSICOTTE, Micheline, 1978, *Le parler rural de l'Île-aux-Grues* (Québec) : documents lexicaux, (coll. «Langue française au Québec», 3^e sect., no. 6).
- MenTyp : MENEY, Lionel, mai 1994 , «Pour une typologie des anglicismes en français du Canada», dans *The French Review*, vol. 67, no 6, Champaign (Illinois, E.-U.), p. 930-943.
- MERCIER, Jean, 1977, *Le vocabulaire des outils dans des documents notariés canadiens des 17^e et 18^e s. : glossaire et étude lexicale*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 262 p.
- MERCIER, Louis, 1981, *Contribution à la connaissance du vocabulaire de la chaussure en français québécois, étude diachronique et synchronique*, (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval.
- OED 1989 : Simpson, J. A. / Weiner, E. S. C. (éd.) *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 20 vol. [2^e éd.].
- OLF, 1985, *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*, L'Office, Québec, 64 p.
- PARADIS, Claude, 1976, *La langue de Barthélémi Verreau, notaire québécois du début du dix-huitième siècle : étude lexicologique* (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval.

- PARADIS, Viateur, 1975, *Les régionalismes lexicaux dans les livres de comptabilité des Ursulines de Québec (fin XVII^e - début XX^e siècle)*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, viii-329 p.
- PoirAngl : POIRIER, Claude, 1978, « L'anglicisme au Québec et l'héritage français », *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, publiés par Lionel Boisvert, Marcel Juneau et Claude Poirier, Québec, Les Presses de l'Université Laval p. 43-106.
- POIRIER, Claude, 1980, « Le lexique québécois : son évolution, ses composantes ». *Standford French Review*, Saratoga (California), tome 4, n^os 1-2, p. 43-80.
- POIRIER, Claude, 1995, « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (éd.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot – AUPELF/UREF (« Champs linguistiques, Recueils »), p. 13-56.
- POISSON, Esther, 1982, *Étude du vocabulaire du mobilier d'habitation dans la région des Bois-Francs d'après les journaux publiés depuis 1866* (thèse de maîtrise), Québec, Université Laval.
- PPQ : DULONG, Gaston et Gaston BERGERON, 1980, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, (« Études et dossiers »), 10 vol.
- PR1 : ROBERT, Paul, 1993, (réédition de 1968), *Le nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, DICOROBERT INC., 2490 p.
- REY, Alain, 1994, *Dictionnaire historique de la langue française*, Montréal, DICOROBERT INC., 2 vol., 2383 p.
- RÉZEAU, Pierre, 2000, *Usages lexicaux propres au français du Québec*, [en ligne], [\[www.hec.ca/~x067/chroniqueslinguistiques/usageslexicaux.html\]](http://www.hec.ca/~x067/chroniqueslinguistiques/usageslexicaux.html). (05/12/05).
- RINGUETTE, Martin, 1980, « Les lendemains incertains, les conditions de vie à Chicoutimi entre 1925 et 1940 » *Saguenayensia*, mai-août 1980, p. 149-154.
- RIVARD, Adjutor, 1914, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, J.-P. Garneau, 281 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, 2004, *Collection Robert-Lionel Séguin*, [en ligne], [\[www.mcc.gouv.qc.ca/region/04/pamu/seguin.htm\]](http://www.mcc.gouv.qc.ca/region/04/pamu/seguin.htm). (05/12/05).
- TLF : *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle 1789-1960*, publié sous la direction de Paul Imbs puis de Bernard Quemada, 1971-1994, Paris, Éditions de Centre national de la recherche scientifique - Gallimard, 16 vol.
- VERDON, Michel, 1973, *Anthropologie de la colonisation au Québec : le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montreal, Presses de l'Université de Montréal, 283 p.
- VerrRur: VERREAULT, Claude, et Thomas Lavoie, 2000, « Les anglicismes lexicaux dans les parlers ruraux de l'Est du Canada : aspects géolinguistiques et historiques », dans Marie-Rose Simoni-Aurembou (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes*

- du cinquième Colloque international de Bellême (Perche), du 3 au 7 juin 1997, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (« *Canadiana Romanica*, vol. 13 »), pp. 165-206.
- VerrUst: VERREAULT, Claude, et Thomas Lavoie, 2003, « Le vocabulaire des ustensiles de cuisine dans les parlers ruraux de l'est du Canada », dans Catherine Bougy, Stéphane Laïné et Pierre Boissel (éd.), *À l'ouest d'oïl, des mots et des choses... Actes du 7^e Colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (MRSH, Caen, 18-20 mars 1999)*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 133-147.
- WAGNER, Yvon, 1980, *Étude des dénominations du vêtement à partir d'une enquête auprès d'un groupe d'informateurs âgés de la région de Québec*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, iii-144 p.
- Webster : Merriam-Webster, 2005, *Merriam-Webster OnLine*, [en ligne], [www.m-w.com/dictionary.htm], (05/12/05).

ANNEXE 1

LISTE DES QUÉBÉCISMES PAR CATÉGORIES LEXICALES ET PAR ORDRE DE FRÉQUENCE

| Archaismes/dialectalismes | | Anglicismes lexématiques | | |
|----------------------------------|-------|---------------------------------|------|--------------------|
| fleur | (403) | camisole | (2) | overall [paire d'] |
| castonade | (367) | casque | (2) | oil de foie morue |
| fève | (243) | couvert | (2) | coffee |
| gru | (133) | crampe | (2) | pade |
| suce | (81) | gratte | (2) | borneur |
| mitaine | (65) | naveau | (2) | gomme |
| culotte [paire de] | (46) | bourrure collet | (1) | oil olive |
| blé d'Inde | (39) | calotte de cuir | (1) | choutack |
| claque | (36) | fausse bourrure | (1) | graisse cop |
| lastique | (32) | mitaine de cuir | (1) | cap |
| batte-feu | (25) | mitaine de laine | (1) | oil de lin |
| rosine | (17) | moulée blé d'Inde | (1) | shirting |
| bocau | (16) | broche à foin | (1) | beans |
| calotte | (16) | chaudière vide | (1) | coconut |
| broche à tricoter | (7) | chaudronne | (1) | plogue à tabac |
| fil d'elton | (7) | couverte | (1) | chemise mackina |
| bourrure collier | (6) | sciotte | (1) | clou à finir |
| chaudière | (6) | traîne | (1) | oil cylindre |
| corps chaud | (6) | | | pinottes |
| quart | (6) | rubber | (90) | braid |
| patate | (5) | bottes de rubber | | mackina |
| botte de foin | (4) | chaussures de rubber | | oil centrifuge |
| frocque | (4) | paire de rubber | | scring |
| poêlon | (4) | cocoa | (61) | frocque d'overall |
| froque de cuir | (3) | paparmane | (52) | canisse |
| corps | (3) | flannelette | (46) | flâse |
| couloir | (3) | barley | (41) | oil russe |
| haim | (3) | soda | (41) | pade à écrire |
| moulée | (3) | overall | (39) | suit [d'overall] |
| bourrure | (2) | bouteille de gaz | (36) | frocque mackina |
| broc | (2) | cornstarsh | (29) | bolt |
| broche | (2) | chouclaque | (19) | canne |
| | | | | chassepinte |

| | | | | | |
|-------------------------------------------------|-------|-----------------------------|-----|--------------------------------|-------|
| jam | (2) | satine | (6) | vernis à prélart | (1) |
| moppe | (2) | soulier blanc | (6) | | |
| oil moulin | (2) | corps de caleçon | (5) | Innovations sémantiques | |
| sweater | (2) | poudre d'œuf | (5) | sirop | (515) |
| tape | (2) | coton ouaté | (4) | globe | (44) |
| thépot | (2) | gaz blanc | (4) | globe de fanal | (21) |
| trôle | (2) | huile à bottes | (4) | rubber | (20) |
| botteur | (1) | pichou | (4) | cruchon | (10) |
| caltor | (1) | tabac poudre | (4) | rondelle | (7) |
| cap de bouteille | (1) | coton à chaîne | (3) | globe de lampe | (6) |
| cap de chopine | (1) | coton à tablier | (3) | cadran | (5) |
| check valve | (1) | épingle à ressort | (3) | rubber de cruchon | (5) |
| combinaison | (1) | huile russe | (3) | laveuse | (4) |
| dromme | (1) | lime 4 écarts | (3) | oignon d'Égypte | (4) |
| kiss | (1) | manteau de lampe | (3) | émail | (3) |
| overshoes | (1) | papier épingle | (3) | pied-de-roi | (3) |
| pincette | (1) | poudre à chevaux | (3) | pointe | (3) |
| stud | (1) | broche à cheveux | (2) | bouteille | (2) |
| | | corps de coton | (2) | bouteille de bébé | (2) |
| Anglicismes syntagmatiques (calques) | | | | | |
| barre de savon | (344) | coton tissé | (2) | efface | (2) |
| poudre à pâte | (114) | fleur de patate | (2) | portefaix | (2) |
| biscuit soda | (11) | fromaline | (2) | prélart | (2) |
| pâte à dent | (7) | plat à vaisselle | (2) | rubber de bocau | (2) |
| huile de castor | (5) | poudre à mouche | (2) | suce bouchée | (2) |
| oil castor | (4) | savon d'odeur | (2) | banc-lit | (1) |
| musique à bouche | (2) | set de fers | (2) | bise | (1) |
| bonbon dur | (1) | strap de collier | (2) | bombe | (1) |
| boules à mites | (1) | sucre d'érable | (2) | bouteille avec suce | (1) |
| fève au lard | (1) | vernis à chaussure | (2) | chou de Siam | (1) |
| lait condensé | (1) | assiette en grénit | (1) | fuseau de fil | (1) |
| papier sablé | (1) | bolt à sciotte | (1) | liqueur | (1) |
| sel de fruit | (1) | bonbon français | (1) | navette | (1) |
| | | bouteille d'odeur | (1) | rubber de centrifuge | (1) |
| | | clou à bardreau | (1) | tordeur | (1) |
| | | corps pour homme | (1) | | |
| Innovations lexématiques | | | | | |
| galette à cuire | (323) | coton à chemise | (1) | | |
| castic/caustique | (95) | coton à tente | (1) | | |
| bleu à laver | (68) | crayon efface | (1) | | |
| livret papier | (49) | désinfection [bouteille de] | (1) | | |
| carreau bleu | (29) | encanneur | (1) | | |
| graissage de roue | (18) | galette de foin | (1) | | |
| lame de sciotte | (18) | graisse à chaussure | (1) | | |
| corps de laine | (15) | graisse à mouche | (1) | | |
| coton jaune | (15) | huile à mouche | (1) | | |
| sel de médecine | (15) | lime à botteur | (1) | | |
| mine à poêle | (14) | moulin à viande | (1) | | |
| collant à mouche | (11) | œuf de pierre | (1) | | |
| carte épingle | (10) | rond de tuyau | (1) | | |
| huile à moulin | (7) | rouleau à mouche | (1) | | |
| huile à cylindre | (6) | sirop de blé d'Inde | (1) | | |
| lime à sciotte | (6) | soulier de Sauvage | (1) | | |
| noir à chaussure | (6) | tapis ciré | (1) | | |
| pierre à batte-feu | (6) | toile à bers | (1) | | |
| | | tue-mouche | (1) | | |

ANNEXE 2

INDEX COMPLET DU CORPUS

| | | | |
|------------------------|-------------|-----------------------|------------------------|
| acide borique | 74 | biscuits | 27-28 |
| agrafe | 43 | bise | 28-30-35 |
| aiguille à laine | 43 | blé d'Inde (à cosser) | 26-29-30-31 |
| aiguille à tricoter | 43 | blé | 57-59 |
| aiguille de gramophone | 95-97 | bleu à laver | 72-74-79-81-86-105-106 |
| aiguille | 43 | bocal | 75-82-106 |
| AlBrand | 29 | bocau | 72-75-82-83-85-86-106 |
| alène | 43 | boeuf | 26-30 |
| allumette | 74 | boîte à onglets | 58-61 |
| alun | 89 | bol à thé | 75 |
| anguille | 26-29 | bol et soucoupe | 75 |
| ardoise | 97 | bol | 75 |
| aspirine | 89 | bolt à sciotte | 61-66-67-106 |
| assiette creuse | 75 | bolt | 60-63-64 |
| assiette en grénit | 75-82-83 | bombe | 75-82-84 |
| assiette | 75 | bonbon dur | 29-30-34 |
| avoine | 57-59 | bonbon français | 29-30-34 |
| balai | 72-74 | bonbon | 29 |
| balle | 96-97-101 | borneur de lampe | 71-74-76-77 |
| balsam Myrrh | 87-89 | botte de foin | 59-61-62 |
| banane | 25-29 | botte | 42 |
| banc lit | 75-81-82 | bottes de rubber | 42-47-48 |
| bardeaux | 60 | botteur | 66-67 |
| barley | 29-30-32 | bottine | 42 |
| barre à savon | 87-89-90-91 | boucle | 56-59 |
| barrette | 88-89 | boule à mites | 74-79-80 |
| bas | 40-42 | bourrure de collet | 59-61-62 |
| bassin | 75 | bourrure de collier | 56-59-61-62 |
| batte-feu | 88-90 | bourrure | 59-61-62 |
| beans | 37-38 | bouteille avec suce | 74-76-78 |
| béret | 40-42 | bouteille de bébé | 74-76-78 |
| beurre | 28 | bouteille | 74-76-78 |
| bines | 28-30-33 | bouteille d'odeur | 88-89-90-92 |
| biscuits soda | 28-30-34 | bouton | 43 |

| | | | |
|-------------------------|---------------------|----------------------|-------------------|
| braid | 40-43-50-51 | chapeau de paille | 40-42 |
| brassard | 40-42 | chapeau | 39-40-42 |
| Brasso | 74 | chapelet | 74 |
| bretelle | 39-42 | chartine | 40-43-50-51 |
| bride | 56-59 | chassepinte | 75-82-83 |
| broc | 58-61-66-67 | chaudière vide | 74-76 |
| broche à tricoter | 43-50 | chaudière | 74-76-77 |
| broche à cheveux | 89-90-92-94 | chaudron | 75 |
| broche à foin | 60-63 | chaudronne | 75-82-83 |
| broche | 60-63-64 | chaussure | 40-42 |
| broquette | 60 | chaussures de rubber | 23-42-47-48 |
| brosse à noir | 74 | chaux | 74 |
| brosse à plancher | 72-74 | check valve | 57-60-63-64 |
| brosse de poils | 74 | chemise mackina | 39-42-44-46 |
| brosse | 74 | chemise | 42 |
| cable | 60 | chocolat | 27-29 |
| cachemire | 40-43 | chou de Siam | 29-30-35-37-38 |
| cadeau | 74 | choulaque | 42-47-48-49-54 |
| cadenas | 74 | choutack | 60-63-65 |
| cadran | 74-76 | cigare | 90 |
| café | 28-32-106 | cigarette | 88-90 |
| cahier à dessin | 95-97 | ciment à papier | 60 |
| cahier à lignes | 95-97 | ciment | 57-60 |
| cahier | 97 | ciseaux à tôle | 61 |
| cale | 96-97 | ciseaux | 75 |
| caleçon | 39-42 | citron | 29 |
| calotte de cuir | 42-44-45 | claques | 40-42-47-49-54 |
| calotte | 40-42-44-45 | clé | 60 |
| caltor | 60-63-65 | clenche de porte | 57-60 |
| camisole | 39-42-44-45-54 | clou à bardeau | 60-63-65 |
| camphre | 89 | clou à finir | 58-60-63-65 |
| Canada Cream | 29 | clou de girofle | 28 |
| canisse | 74-76-77 | clou | 57-60 |
| cannelle | 28 | cocoa | 28-30-32-86-106 |
| cannes et couverts | 25-72-74-76-77 | coconut | 20-28-30-32-106 |
| cap | 74-76-77 | coffee | 28-32-106 |
| caps de bouteilles | 74-76-77 | coffre | 75 |
| caps de chopines | 74-76-77 | collant à mouche | 72-74-76-78-85-86 |
| Carbolique (savon) | 74 | colle à papier | 60 |
| carburateur | 71 | colle forte | 60 |
| carotte | 29 | colle | 60 |
| carreau bleu | 74-79-81-86-105-106 | collet à lièvre | 40-96-97 |
| carte d'épinglé | 43-49-50-52 | collet | 60 |
| cartouche | 96-97-101 | combinaison | 39-42-46 |
| casque | 39-42-44-45 | confiture | 28-32 |
| castique | 72-74-79-81 | corde à linge | 60 |
| castonade | 8-25-28-30-31 | corde | 60 |
| Castoria | 89 | cordon | 60 |
| catéchisme | 95-97 | Cornflakes | 29 |
| chaise de bébé | 72-75 | cornstarch | 28-32-33 |
| chaise | 75 | corps chaud | 42-44-54-55 |
| chandelle | 74 | corps de caleçon | 39-42-44-47-54-55 |
| Chantelerc | 88-90 | corps de coton | 39-42-44-47-54-55 |
| chantepleur (champlure) | 60-63-64 | corps de laine | 39-42-44-47-54-55 |

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| corps pour homme | 42-44-54-55 | étain | 60 |
| corps | 42-44-45-46-54-55 | étoffe | 43 |
| corset | 40-42 | étoupe | 57-60 |
| cotil | 40-43 | étrille | 56-59 |
| coton à tisser | 21-40-43-50-52-105 | fanal | 71-74 |
| coton à chaîne | 40-43-50-52-105 | farine | 25-27-29-31-37-38-106 |
| coton à chemise | 43-50-51-105 | fausse bourrure | 59-61-62 |
| coton à tablier | 18-43-50-51-105 | faux | 58-61 |
| coton à tente | 18-43-50-51-105 | fer à repasser | 74 |
| coton blanc | 43 | feutre | 43 |
| coton jaune | 40-43-50-51-105 | feutres [paire de] | 42 |
| coton ouaté | 18-43-50-51-105 | fève | 24-26-29-30-31 |
| coton | 17-43-51-54-10 | fèves au lard | 21-26-28-30-34-37-38 |
| couchette | 72-75 | ficelle | 60 |
| coude | 60 | fil à broder | 43 |
| couloir | 75-82-83 | fil blanc | 43 |
| coupon de coton | 43 | fil d'elton | 60-63-64 |
| couronne | 74 | fil ligneul | 43 |
| couteau | 75 | fil | 40-43 |
| couvertes | 74-76-77 | flanelle | 43-51 |
| crampe | 60-63-64 | flanellette | 43-50-51 |
| cravate | 39-42 | flâse | 43-50-51 |
| crayon efface | 95-97-98-99 | fleur 3 étoiles | 29 |
| crayon plomb | 97 | fleur de patate | 28-34 |
| crayon | 97 | fleur Saguenay | 29 |
| crème | 28 | fleur | 25-29-30-31-31-37-38-106 |
| crépine | 43 | foin | 57-59 |
| crochet | 60 | formaline | 74-79-81 |
| cruchon | 21-72-75-82-83-84-86-106 | fouet | 59 |
| cuiller à pot /à soupe | 75 | fourche | 58-61 |
| cuiller | 75 | frocque d'overall | 39-42-44-44-45-46 |
| culotte | 42-44-45-54-55-106 | frocque de cuir | 42-44-45 |
| cure-dent | 75 | frocque mackina | 39-42-44-45-46 |
| cuve | 74 | frocque | 42-44-45 |
| dentelle | 40-43 | fromage | 28 |
| désinfection [bouteille de] | 74-79-81 | fuseau de fil | 21-43-50-52 |
| dromme | 74-76-77 | galette à cuire | 25-27-28-30-34-35-37-38 |
| eau de fleur | 88-89 | galette de foin | 59-61-62 |
| écaillles d'huître | 57-59 | gallon gaz | 58-60-63-65-70 |
| efface | 97-98-99 | gallon gazoline | 58-60-70 |
| égoïne | 58-61 | gants | 39-40-42 |
| émail | 60-63-66 | gaz [bouteille] | 88-90-91 |
| emplâtre | 89 | gaz blanc | 71-74-79-81 |
| emplois | 74 | gélatine | 28 |
| encanneur | 72-75-82-83 | gelée | 28-32-38-106 |
| encre | 97 | générateur | 71 |
| encrier | 95-97 | Gin Pills | 87-89 |
| enveloppe | 97 | gingembre | 28 |
| épice | 28 | globe de fanal | 74-76-78 |
| épingle à cheveux | 88-89-91-92-94 | globe de lampe | 74-76-78 |
| épingle à linge | 43 | globe | 74-76-78 |
| épingle à ressort | 43-49-50-52 | glycérine | 89 |
| épingle | 43 | gomme | 23-29-30-33 |
| essence de vanille | 28 | graine de concombre | 26-29 |

| | | | |
|------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| graine de jardin | 29 | lame de sciotte | 61-66 |
| graine de lin | 89 | lampe | 74 |
| graine de tomate | 26-29 | lard | 26-30 |
| graine | 29 | lastique | 43-50 |
| graissage de roues | 72-74-79-81 | laveuse | 72-75-81-82 |
| graisse à chaussures | 72-74-79-81 | levure | 28-34-37-38 |
| graisse à mouche | 74-79-81 | ligneul | 43 |
| graisse cop | 74-79-80 | lime 4 écarts | 58-61-66-67-70-106 |
| graisse | 8-25-28 | lime à botteur | 58-61-66-67-106 |
| gratte | 20-58-61-66-67 | lime à sciotte | 58-61-66-67-70-106 |
| gros sel | 28 | lime | 58-61-69 |
| gru blanc | 59-61-62 | linge | 43 |
| gru | 57-59-61-62 | lingerie | 40-42 |
| gruau | 29 | liniment Ménard | 87-89 |
| habit | 39-42 | liniment | 89 |
| hache | 58-61 | liqueur | 28-30-35 |
| haim à pêcher | 96-97-98-101 | lisière de cuir | 59 |
| hameçon | 96-97-98-101 | livret papier | 88-90-92 |
| hareng | 26-29 | loche | 26-29 |
| harnais | 56-59 | lunettes | 89 |
| homard | 26-29 | Lux | 89 |
| horloge | 74 | macaroni | 28 |
| houblon | 27-28 | mackina | 42-44-46 |
| huile [à lampe] | 16-71-74 | Magic | 28-34 |
| huile à bottes | 72-74-79-81 | manche de faux | 61 |
| huile à cylindre | 75-79-86-105 | manche de fourche | 61 |
| huile à graisser | 74 | manche de hache | 61 |
| huile à machine | 74 | manche de pelle | 61 |
| huile à mouche | 72-75-79-81 | manteau de lampe | 71-74-76-78-106 |
| huile à moulin | 72-75-79-81-86 | marteau | 58-61 |
| huile castor | 87-89-90-92-94 | mastique | 60 |
| huile d'olive de table | 28 | matelas | 75 |
| huile d'olive pure | 28 | mèche [de vilebrequin] | 61 |
| huile d'olive | 16-89-91 | mèche | 43 |
| huile d'olive | 28 | miel | 28 |
| huile de charbon | 74 | mil | 59 |
| huile de foie de morue | 89 | mine à poêle | 72-75-79-81 |
| huile de lin | 16-60 | miroir | 72-75 |
| huile russe | 87-89-90-91-92-94 | mitaine de laine | 40-42-44-45 |
| indienne | 40-43 | mitaine | 20-40-42-44-45 |
| iode | 89 | mitaines de cuir | 40-42-44-45 |
| jam | 28-30-32-37-38-106 | moppe | 72-74-76-77 |
| jarre | 75 | mors de bride | 56-59 |
| Jell-O | 28 | morue | 26-29 |
| jeu de cartes | 95-97 | mouche à pêcher | 96-97 |
| Kellogs | 29 | mouchoir | 89 |
| kiss | 29-30-33 | moulée de blé d'Inde | 59-61-62 |
| lacet | 40-42 | moulée | 59-61-62 |
| laine | 43 | moulin à viande | 75-82-83 |
| lait condensé | 21-28-30-34 | Moulin | 29 |
| lait en poudre | 28 | moutarde | 28-86 |
| lait | 28 | muscade | 28 |
| Lambert | 89 | musique à bouche | 95-97-98-99 |
| lame de scie | 61 | naveau | 29-30-32-37-38 |

| | | | |
|-------------------------|--------------------|----------------------------|----------------|
| navette | 72-74-76 | pierre à faux | 58-61 |
| noir à chaussure | 72-75-79-81 | pierre batte-feu | 88-90-91-92 |
| Novoro | 89 | pierre d'émerie | 58-61 |
| œuf de pierre | 57-59-61-62 | pierre de sel | 56-57-59 |
| œuf | 28 | pierre douce | 60 |
| oignon | 25-29 | pierres (tube/bout./boîte) | 88-90 |
| oignons d'Égypte | 26-29-30-35 | Pilule Dodd | 87-89 |
| oil castor | 89-90-92-94 | Pilule Formol | 89 |
| oil centrifuge | 72-75-79-80 | Pilule Rival | 87-89 |
| oil cylindre | 75-79-80-86-105 | pilule | 89 |
| oil de foie de morue | 89-90-91 | pinceau à chaux | 60 |
| oil de lin | 60-63-65 | pinceau à peinture | 60 |
| oil morue | 89-91 | pinceau | 60 |
| oil moulin | 75-79-80-86 | pinces | 61 |
| oil olive | 89-90-91 | pince à cheveux | 89-94 |
| oil russe | 89-90-91-94 | pincettes | 88-89-90-91-94 |
| Old Dutch | 74 | pinottes | 29-30-33 |
| onguent | 89 | pipe | 88-90 |
| orange | 25-29 | planche à laver | 72-75 |
| ouate | 43 | plat à lait | 75 |
| overall | 43-50-51-54 | plat à vaisselle | 75-82-83 |
| overalls [paire d'] | 39-42-44-46-55 | plat en fer blanc | 75 |
| Oxydol | 74 | plat | 75 |
| pade à écrire | 97-98-99 | plâtre | 75 |
| pade | 95-97-98-99 | plogue à tabac | 88-90-91 |
| pain de son | 28 | plume | 95-97 |
| Pain lin | 29 | poche de coton | 60 |
| pain | 24-27-28 | poche vide | 60 |
| Painkiller | 89 | poche | 60 |
| paire de rubber | 23-42-47-48 | poêlon | 75-82-83 |
| Palmolive | 89 | poignée fer | 60 |
| pantalon | 39-42-45-54-55-106 | poignée porte | 60 |
| paparmane | 23-27-29-30-33 | pointe | 57-60-63-66 |
| papier [rouleau 2 plis] | 60 | pois | 29 |
| papier à cigarette | 88-90-92 | poisson | 26-29 |
| papier d'alluminium | 74 | poivre | 28 |
| papier d'épingle | 43-49-50-52 | poivrière | 75 |
| papier noir | 60 | pomme | 25-29 |
| papier sablé | 60-63-65 | pompe | 57-60 |
| pastille | 89 | portefaix | 59-61-63 |
| patate | 25-29-30-31 | pot à eau | 75 |
| pâte à dents | 89-90-91 | poudre à chevaux | 57-59-61 |
| peigne fin | 88-89 | poudre à laver | 75 |
| peigne | 88-89 | poudre à mouche | 72-75-79-81 |
| peinture | 57-60 | poudre à pâte | 28-30-34 |
| pelle ronde | 58-61 | poudre BonAmi | 74 |
| pelle | 58-61 | poudre d'oeuf | 28-30-35 |
| penture armoire | 60 | poulie | 60 |
| penture | 57-60 | prélart | 72-75-81-82 |
| peroxyde | 89 | punaise | 60 |
| petite clenche | 60 | quart | 26-57-60-63-64 |
| pichou | 40-42-47-49-54-55 | raisin | 25-29 |
| pied-de-roi | 61-66-67 | rameau | 74 |
| piège | 96-97 | râteau | 58-61 |

| | | | |
|--------------------------|---------------------------|----------------------|-------------------|
| ratine | 40 | soulier blanc | 40-42-47-49-54-55 |
| réduit | 60 | soulier de Sauvage | 40-42-47-49-54-55 |
| rideau | 43 | soulier et overshoes | 42-47-48 |
| Rigolot | 89 | soute d'overall | 39-42-44-46-54-55 |
| Rinzo | 74 | strap de collier | 56-59-61-63 |
| rivet | 60 | stud | 39-42-44-46 |
| riz | 24-29 | suce bouchée | 74-76-78 |
| robe | 40-42 | suce | 74-76-77-78 |
| rond tuyau | 57-60-63-66 | sucré blanc | 28 |
| rondelle | 72-74-76-78-86 | sucré d'érable | 29-30-35 |
| rosine | 75-79-80 | sucré en poudre | 28 |
| rouleau à mouche | 74-76-78-85-86 | sucré | 25-28 |
| ruban | 40-43 | sweater | 20-39-40-42-44-46 |
| rubber de bocaux | 18-72-74-76-78-86-105 | tabac à cigarette | 90 |
| rubber de centrifuge | 18-74-76-78-105 | tabac à pipe | 88-90 |
| rubber de cruchon | 18-21-74-76-78-86-105-106 | tabac à priser | 88-90-92 |
| rubber | 21-74-76-78-105 | tabac Ottoman | 88-90 |
| rubber | 23-40-42-47-48 | tabac papier | 90 |
| sac [coton vide, papier] | 57-60 | tabac poudre | 88-90-92-106 |
| salopette | 39-42-46-55 | tabac | 88-90 |
| Sapho | 72-74 | tape | 60-63-65 |
| Sapin Fortin | 89 | tapioca | 28 |
| sardine | 26-29 | tapis ciré | 74-76-78 |
| satine | 40-43-50-52 | tapis de table | 43 |
| saumon | 16-26-29 | tapis | 43 |
| savon BonAmi | 74 | tapisserie | 60 |
| savon Comfort | 74 | taquet | 60 |
| savon d'odeur | 88-89-90-92 | tasse à boire | 75 |
| savon Impérial | 74 | tasse | 75 |
| savon | 75 | teinture Apolina | 40 |
| savonnette | 88-89 | teinture iodé | 89 |
| scie à fer | 61 | teinture | 43 |
| scie | 61 | térébenthine | 75 |
| sciotte | 58-61-66-67 | thé | 28 |
| scring | 57-60-63-65 | thépot | 75-82-83 |
| sel d'Epsom | 89 | tiers-point | 58-61 |
| sel de fruit | 89-90-92 | tirage | 97 |
| sel de médecine | 89-90-92 | toile à bers | 74-76-78 |
| sel fin | 28 | toile cirée | 43 |
| sel | 28 | toile | 43 |
| serviette | 89 | tôle | 60 |
| serviette | 43 | tomate | 25-29 |
| set de fer | 56-59-61-63 | tonne | 25-57-60 |
| sirop d'anis | 89 | tordeur | 72-75-81-82 |
| sirop de blé d'Inde | 28-30-35 | traîne | 96-97-98 |
| Sirop Gauvin | 87-89 | trèfle | 59 |
| Sirop Lambert | 87-89 | trôle | 96-97-98-99 |
| sirop sucre | 28 | tube | 57-60 |
| sirop | 25-28-30-35 | tue-mouche | 19-74-76 |
| Snap | 89 | turbot | 26-29 |
| soda | 28-30-32 | tuyau | 57-60 |
| son | 57-59 | Urasal | 89 |
| soufre | 89 | vaisselle | 75 |
| soulier | 42 | vase en argent | 74 |

| | |
|--------------------|-------------|
| Vaseline | 89 |
| vermicelle | 28 |
| vernis à chaussure | 72-75-79-81 |
| vernis à prélatin | 75-79-81 |
| vernis | 75 |
| veste de cuir | 39-42 |
| Vigoura | 59 |
| vilebrequin | 58-61 |
| vinaigre | 28 |
| vis | 60 |
| vitre | 57-60 |
| Wampole | 87-89 |